

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant M. A. EHRMANN
Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 212 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

AVRIL 1968

QUELQUES APERÇUS DE L'ÉDUCATION MUSICALE DANS LA GRECE ANTIQUE

En Grèce, la musique fait corps avec la vie, avec la religion, et doit être apprise très tôt, pour s'intégrer à l'existence et aux habitudes du futur citoyen grec.

Il n'y a pas d'actes de la vie où ne s'incorporent le chant ou l'instrument : récoltes, voyage en mer, vendanges ; le retour d'un athlète vainqueur donnait prétexte à un festival choral, et la prière collective était chantée et faisait même, participer les jeunes filles à de grandioses manifestations chorales.

La musique grecque a un rôle social et sacré. On voit les plus grands philosophes et mathématiciens, fixer la grandeur des intervalles des modes grecs, afin d'obtenir *tel Dieu favorable*. Chanter faux est aussi répréhensible qu'une mauvaise action, punie parfois de bannissement, car c'était s'attirer le courroux des Dieux.

Thémistocle se plaint de son éducation incomplète. On dirait maintenant, « il n'a pas fait de grec », lui n'avait pas fait de cithare, véritable instrument, puisqu'il ne pouvait reciter les grands poètes lyriques. Ne dit-on pas que les prisonniers du Romain Marcellus, se rachetèrent en chantant de la musique d'Euripide.

Les choréutes à Athènes avaient même quelques exemptions militaires... Au point de vue social, la musique forme le caractère : Platon dit : « Si la musique est la forme d'éducation la plus utile, c'est que le rythme et l'harmonie, ont le pouvoir irrésistible de pénétrer dans l'âme, de la soumettre à l'empire du Beau ». Assister au concert, était d'ailleurs une sorte d'obligation, et dans les salles de musique d'Athènes, de Sparte ou de Corinthe, avaient lieu des concerts officiels.

On peut dire que toutes les circonstances de la vie publique ou privée, étaient accompagnées de musique : les oracles, les lois, les préceptes de la morale, se chantaient devant le peuple. Les *nomes* avaient notamment une fonction spéciale : celle de s'incorporer au culte, sacrifice, victoire. Fête ou deuil, naissance, noces et même travail. Ainsi *Epinomis* fit bâtir la grande muraille de Nissène, en faisant jouer les *nomes* de Pronomos aux ouvriers. La légende d'Amphion, reconstituant malgré les railleries de son frère Zethos, les murailles de Thèbes aux

seuls sons de sa lyre, est un éloquent symbole.

Dès l'époque Homérique, Ulysse proclame : « La Muse, qui chérit la race des chanteurs ». La Musique dérive donc des Muses, ces déesses qui sont neuf sœurs, filles de Zeus. D'elles, procèdent toutes les activités intellectuelles : ainsi la musique est le symbole de toute culture. La musique, au sens grec, représente le *privilege de la connaissance*.

Ainsi, après avoir reçu une solide formation par la « paideia », (éducation), le nouveau citoyen saura en toutes circonstances, utiliser la musique aussi bien dans les grandes représentations théâtrales, que dans les actes importants de sa vie.

Du point de vue sacré un trait d'Homère est significatif :

Homère raconte qu'Ulysse et Ajax se présentant chez Achille, le trouve « charmant son esprit, aux clairs accents de sa lyre » et d'elle, il charma son cœur, chantant les hauts faits des héros. « On remarque qu'Achille prend plaisir non tant à la lyre, qu'à chanter les exploits des héros ». C'est une preuve du *culte des ancêtres* par la musique !

Chiron, le Centaure, qui fut le maître d'Achille, lui apprit les *armes* et le *jeu de la lyre*. Si l'on ajoute qu'il fut aussi le maître d'Esculape, on voit que la musique est aussi une *thérapeutique*, elle est incantation. Symbolique paraît la constatation qu'Apollon est le dieu musicien, le dieu du soleil et le dieu guérisseur. Ainsi les fils d'Antolys arrêtent le sang de la blessure d'Ulysse, par des chants magiques : les *Epodes*. Le chant devait donc *envoûter la divinité*, comme il séduisait, (et trompait), le cœur de l'homme, dans le cas des sirènes.

Pantocle pansant la blessure d'Euryppyle, met certains mots en valeur, ce qui prouve que la musique donne un canevas solide pour *mémoriser* la parole, comme l'écolier moderne qui connaît l'air de la table de multiplication, mais a oublié les paroles !

Solon fut le premier à prendre connaissance du pouvoir particulier de la *mélodie sur la parole*. En pleine guerre de Salamine, ne dit-il pas, « Parure de mes paroles, le chant me tient lieu de discours ».

(Suite page 3)

Les Grailes en Languedoc dès le XIII^e siècle

a) Considérations et Historique.
b) Les Hautboïstes actionnés par les « Musiciens » et Maîtres à danser

c) Les Instrumentistes.
En bas Languedoc, lorsque l'été, on rencontre des cortèges formés de groupes régionalistes, Félibréens, ou les Frères Briannon, de Sète, sont en tête avec leurs Grailes, leurs deux tambours, on constate sur tous les parcours que le public est surpris, attiré.

Attiré par les sonorités spéciales de ces tubes de grenadille, de bois ou de bols d'olivier, ayant 45 cms de longueur, faits de 3 parties, de perce conique avec leurs 7 trous, pas de clés, une anche archaïque presque aussi large que le pouce, et de multiples trous au pavillon. Ce sont des « étrangetés » dissonnantes, mais elles suscitent un réveil de potentialités et de méridionalismes endormis et donnent à la

fête tout son caractère Languedocien. Ils la situent où qu'ils soient.

Considérations :
Sept cents années de présence et d'utilités ont fait cela. Ce sont là, les restes d'une orchestre populaire de tradition latine. Très connus dès le XIII^e, appréciés pour la réception des Grands, l'affectivité des foules a fait le reste et les mêmes plaisirs de la danse sous le ciel bleu jusqu'à nos jours en ont assuré leur survie.

Peu de régions ont un tel fait archaïque et social à leur actif, ces modestes ont contribué à l'expansion et à l'implantation de la langue d'oc ; tant et si bien, qu'animés de cet esprit, pétris de ce génie ils ont su sauvegarder leur indépendance. Sauver leurs libertés d'instrumentistes. On le verra. Voilà qui peut mériter attention.

(Suite page 4)

Concours de la Cigogne d'Or organisé par l'O.R.T.F.

REGION ALSACE

Règlement du concours intitulé
« LA CIGOGNE D'OR »
Coupe des Harmonies et Fanfares 1968

ARTICLE 1er. — L'O.R.T.F. à Strasbourg organise en 1968, un concours intitulé : « LA CIGOGNE D'OR ». Coupe des Harmonies et Fanfares 1968.

Ce concours est accessible aux harmonies et fanfares dont le siège social se trouve dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Il comporte les catégories suivantes :

Catégorie A : honneur et excellence, supérieur et 1ère division, 2ème et 3ème divisions

Catégorie B : harmonies-fanfares.

ARTICLE 2. — Le concours comporte :

1°) Une pré-sélection publique dont les épreuves se dérouleront à Mulhouse, Colmar, Haguenau, Sélestat et Strasbourg.

2°) Une finale régionale publique à Strasbourg.

ARTICLE 3. — Les formations participant aux pré-sélections seront enregistrées. Les bandes ainsi réalisées seront soumises à l'appréciation d'un jury siégeant à l'O.R.T.F. à Strasbourg.

ARTICLE 4. — Le jury des pré-sélections et de la finale régionale se composera de neuf membres, à savoir :

Le délégué du directeur général de l'O.R.T.F. à Strasbourg, président ; le chef du bureau artistique de l'O.R.T.F. à Strasbourg, le directeur général des « Dernières Nouvelles d'Alsace », le directeur du Conservatoire de Strasbourg, le directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Mulhouse, le président de la Confédération Musicale de France, le président du Centre départemental Musical et Culturel du Bas-Rhin, le directeur de « Musique et Culture », le producteur de l'émission « Harmonies et Fanfares »

ARTICLE 5. — Lors des pré-sélections chaque formation devra interpréter un morceau de son choix d'une durée d'environ 5 minutes.

Lors de la finale régionale, les formations retenues pour participer à cette finale devront interpréter : un morceau au choix d'une durée d'environ 8 minutes, différent du morceau au choix interprété au cours de la pré-sélection ; un morceau imposé (voir liste en annexe)

ARTICLE 6. — Les responsables des formations intéressées par ce concours doivent adresser leur demande d'inscriptions à : M. le délégué du directeur général de l'O.R.T.F., Place de Bordeaux, à Strasbourg.

Les demandes d'inscription signées du président et du directeur de l'harmonie ou de la fanfare, devront obligatoirement indiquer : la dénomination exacte de l'ensemble, ainsi que l'adresse de son siège social ; le nombre des musiciens en faisant partie ; le nom de son président ; le nom de son directeur.

ARTICLE 7. — Le secrétariat du concours sera assuré par le Bureau régional artistique de l'O.R.T.F., à Strasbourg.

ARTICLE 8. — En ce qui concerne la pré-sélection, le jury dressera simplement la liste des ensembles admis à participer à la finale.

Chaque des épreuves prévues à la finale régionale sera notée sur 20 points, pour le morceau imposé comme pour le morceau au choix.

Il n'y a pas d'ex-æquo. Si deux ou plusieurs ensembles obtiennent le même nombre de points, ils seront départagés par un vote spécial du jury, dans lequel le président aura voix prépondérante, après exécution d'un morceau supplémentaire au choix.

ARTICLE 9. — Pour se rendre sur les lieux où se dérouleront les épreuves (pré-sélection et finale) les ensembles se déplaceront à leurs frais.

ARTICLE 10. — La finale est dotée des prix suivants :

— Une coupe O.R.T.F. attribuée à l'ensemble ayant obtenu le total de points le plus élevé, quelle que soit la catégorie dans laquelle il concourt ; Quatre prix attribués aux ensembles ayant obtenu les meilleurs notes dans la catégorie A : Honneur et excellence supérieure et 1ère division ; 2ème et 3ème division dans la catégorie B : harmonies-fanfares.

Les ensembles admis à participer à la finale et qui n'auront obtenu

nu aucun des prix cités plus haut, recevront un diplôme de finaliste régional.

ARTICLE 11. — L'O.R.T.F. à Strasbourg se réserve le droit de diffuser librement sur les antennes métropolitaines et sur les antennes des stations d'Outre-Mer les enregistrements réalisés au cours des épreuves du présent concours.

L'O.R.T.F. à Strasbourg se réserve également le droit de proposer ces enregistrements aux organismes de radiodiffusion étrangers.

ARTICLE 12. — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 29 février 1968 dernier délai, le cachet de la poste faisant foi.

Les pré-sélections auront lieu :

Les 27 et 28 avril 1968, à Mulhouse ; les 4 et 5 mai 1968, à Colmar et à Strasbourg ; les 11 et 12 mai 1968, à Haguenau et Sélestat. La finale se déroulera à Strasbourg, le dimanche 23 juin 1968.

ARTICLE 13. — Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de participer au concours implique de la part de chaque formation concurrente, l'acceptation pleine et entière des clauses du présent règlement.

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement des concours, son organisation ou ses résultats, ne pourra être admis.

En aucun cas, la responsabilité de l'O.R.T.F. ne pourra être recherchée à raison des dommages corporels ou matériels subis par les candidats, tant au cours du déroulement des épreuves, qu'au cours de leurs déplacements pour y participer.

Fait à Strasbourg, le 15 Janvier 1968.
Le délégué du directeur général,
Jean LEFÈVRE.

Liste des œuvres imposées :

CATEGORIE A

Honneur et excellence, Ramuntcho, ouverture, G. Pierné (éditions Leduc).

Supérieur et 1ère division, Cigale et Magali, Casadesus (éditions Crantz).

2ème et 3ème divisions, Prélude et Danse, Barat (éditions Leduc).

CATEGORIE B

Harmonies-fanfares, Les Gars de la Provence, Tomasi (éditions Leduc).

Ces œuvres ont été choisies dans la liste officielle des morceaux de concours de la Confédération Musicale de France.

Les candidats ont avantage à présenter des morceaux au choix de caractère plus moderne.

SUITE A LA MOTION C.M.F. SUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Lettre pour information du général Poujade et du député Bayou, à M. Berthé, président de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, et à M. Sarzi, président de la Fédération Musicale du Midi.

Mon Général et cher ami,
Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le texte de la motion votée lors du congrès de la Confédération Musicale de France en octobre 1967.

Les disciplines artistiques font actuellement l'objet d'études particulières de la part de mon département en liaison avec le ministère des Affaires culturelles.

L'effort dans ce sens se traduit principalement par la mise en place d'une option « art » au baccalauréat conforme aux dispositions du décret du 10 juin 1965 portant réforme des enseignements du second cycle. Le but est de donner la possibilité à ceux qui le désirent d'acquiescer une solide culture artistique sans diminuer pour autant leur aptitude à poursuivre des études supérieures littéraires ou scientifiques.

Cette option a été créée à la rentrée scolaire 1967, pour les élèves de seconde A des lycées Jean de La Fontaine et Claude Bernard. Elle est ouverte à titre expérimental et porte sur l'éducation musicale pour les élèves du lycée Jean de La Fontaine et sur les arts plastiques et l'architecture pour ceux du lycée Claude Bernard.

Des programmes expérimentaux établis en collaboration avec le mi-

APPEL A LA SOLIDARITÉ

La Société Musicale de Saint-Aulaye (Dordogne) a été l'innocente victime d'un violent incendie le 12 décembre dernier. Notre Salle de Musique est entièrement détruite ainsi que tous nos instruments et accessoires (pupitres, bancs, tables, armoires, archives) toutes nos partitions (depuis 1870) d'une valeur inestimable, tous nos trophées, diplômes, coupes et jusqu'à notre vénérable bannière, chargée de médailles. Tout notre patrimoine a complètement disparu au cours de ce lamentable sinistre. Nous devons donc repartir à zéro.

Au nom de la solidarité, j'adresse un pressant appel à toutes les sociétés confédérées en les priant de bien vouloir nous secourir dans la mesure de leurs moyens, un secours exceptionnel pour nous permettre de reconstituer notre équipement musical afin que notre Batterie-Fanfare « renaissance de ses cendres ».

Je remercie déjà les organismes qui nous ont entourés de leur solidarité : la Confédération en la personne de son aimable Président M. Ehrmann ; la Fédération du Sud-Ouest et particulièrement MM. Caron, Roubin et Davier qui nous ont conseillés et soutenus dans le bonheur, la Municipalité de Saint-Aulaye et le Conseil Général de la Dordogne qui nous ont prouvé d'importantes subventions.

Je remercie également toutes les sociétés qui nous ont envoyés spontanément leur aide ainsi que même la partition de cet appel, je dois signaler aussi le beau geste de solidarité des formations musicales de Mussidan, Montpon et Clichis qui ont pris l'initiative de se grouper pour donner à Saint-Aulaye un concert exceptionnel au profit de notre caisse. Je suis très nettement que nous ne sommes pas abandonnés à notre triste sort. De toutes parts, les secours s'organisent. Un immense mouvement de générosité va nous permettre de prendre un nouvel essor. D'avance, je vous en remercie.

R. FRAPPIER
Président de la Société Musicale de Saint-Aulaye (Dordogne)

REMARQUE. — Une coquette typographique a dénaturé le titre du précédent « Monsieur FA ». Il fallait (évidemment) lire « Monsieur FA, enfant prodige » et non *prodige*. Le petit Mozart fut certes prodige... de ses dons, mais il a été le premier d'une lignée d'enfants, exploités sans vergogne par des pères trop ambitieux ou sorciers. Léopold fut un compositeur fort honorable mais que dire du père de Beethoven qui clouait le jeune Ludwig au piano en rêvant à de semblables mirages.
D. P.

BIROUIN

L'OPERA

+ UN CONCERT D'ADIEU

Lorsque Kirsten Flagstad décida de mettre un terme à une carrière ayant déjà franchi l'apogée, plutôt que de l'exposer à un déclin qui eût été d'autant plus pénible que le Zénith avait été haut, elle donna à Carnegie Hall, le 20 mars 1955, un grand récital d'adieu.

C'est cette séance mémorable que nous avons la faculté d'entendre. Elle est, bien entendu, consacrée à Wagner.

D'abord un fragment du premier acte de la Walkyrie : « Schläfst du Gast ». Suit l'extrait symphonique du Crépuscule des Dieux, connu sous le nom de « lever du jour » et « voyage de Siegfried sur le Rhin ».

Ensuite, et toujours du même ouvrage — die Götterdämmerung — la grande scène finale où Brünnhilde allume le bûcher sur lequel repose le corps de Siegfried, où les filles du Rhin, qui a débordé, reconquissent l'anneau.

Maintenant, ce sont les deux fragments de Tristan et Isolde, qu'on soude au concert : « prélude » et « mort d'Yseult ».

Pour finir, les cinq Wesendonk — Lieder, que Wagner écrivit sur des poèmes de Mathilde pendant que, étant son hôte, il travaillait à Tristan, dont il utilise d'ailleurs quelques thèmes. Ces poèmes intimes de l'Amour sont ici présentés dans leur version avec orchestre.

La grande voix wagnérienne est belle, plastique, riche, colorée, encore pulsante ; l'éclat des aigus n'est point tellement altéré ; quelques accents forcés peuvent être... Les interprétations de la Walkyrie conservent, malgré l'héroïsme, un aspect très humain. Celle d'Isolde a beaucoup de rayonnement.

La « Symphony of the Air », conduite par Mac Arthur nous semble en avoir moins. Mais cela vient peut-être de l'enregistrement. En effet, celui-ci paraît moins favorable aux instruments qu'à la voix.

Naturellement, il n'existe qu'un mono, puisque cet émouvant souvenir fut capté il y a 13 ans, en public (on entend les toux, mais aussi les tonnores de bravos qui couronnèrent la séance). La gravure n'est pas très silencieuse. (1)

LA CANTATE PROFANE

+ PROKOFIEV : ALEXANDRE NEVSKY

Au XIII^e siècle, se forma une coalition dirigée contre l'orthodoxie russe. Alexandre de Novgorod sauva son pays, notamment en remportant une magistrale victoire sur les bords de la Néva... d'où ensuite son surnom de « Nevsky ». Un film du grand metteur en scène Eisenstein porta cette histoire patriotique sur la pellicule à un moment où la Russie devait décourager ses voisins de l'envahir (1937).

Prokofiev fut chargé d'en écrire la musique. Il tira ensuite de sa partition cette cantate (op. 78) dont la simplicité et la franchise de ton sont évidentes. Brossée en couleurs vives, elle comprend sept numéros, de caractère soit épique soit lyrique.

(1. La Russie sous le joug mongol : uniquement orchestral, ce prélude renferme de saisissants unissons, et montre combien pesant était ce joug. 2. Chant sur Alexandre Nevsky : chœur d'hommes aux accents d'épopée. 3. Les croisés dans Pskov : épisode rude et désolé. 4. « Aux armes, peuple russe » : puissant appel. 5. La bataille sur la glace : c'est le morceau de bravoure ! Le déchainement orchestral est sauvage ; sublime, par contraste, le chant qui s'élève ensuite des violons. 6. Le champs des morts : lamento-pleure chanté par le chœur. 7. L'entrée dans Pskov : glorieuse apothéose.)

La beauté sonore du « New-York Philharmonic » est soigneusement cultivée par le chef Schippers : Avec lui, tout est pensé, pesé, équilibré avec maîtrise. La bataille (n° 5) est étonnante.

La cohésion des chœurs (Westminster) est remarquable ; prononciation russe très correcte. La cantatrice Lilli Chookaslan délivre une intervention grave et pérorante. Dans l'ensemble, cette version surcasse les précédentes par sa vigueur et son réalisme.

Espace et relief valorisent une reproduction sonore dans laquelle la restitution stéréophonique s'avère particulièrement efficace (2)

LA CANTATE RELIGIEUSE

+ BACH : QUATRE CANTATES

La magnifique Cantate « Christ unser Herr zum Jordan kam » (BWV 77) fourmille de symboles musicaux et spirituels. (1. Chœur avec violon, trois hautbois : posé sur un orchestre noble aux figurations rythmiques insistantes, il évoque avec beauté et grandeur le baptême du Christ ; l'ensemble compose un bloc puissant, inébranlable. 2. Aria de basse. 3. et 4. Récit et aria de ténor, avec deux violons dont pignent les lumineuses guirlandes : traité du Rachat. 5. Récit de basse, avec cordes parce que Jésus apparaît et parle. 6. Aria d'alto, avec violon et hautbois en unisson : recommandant la Purification baptismale. 7. Choral conclusif.)

Dans la Cantate « Ich verdet weigend und heulen » (BWV 103), la tristesse se changera en joie : d'où son caractère spécial en raison des deux aspects antagonistes. Elle utilise un orchestre très coloré. (1. Chœur, avec deux flûtes à bec Piccoli et deux hautbois d'amour : chargé de douloureux chromatismes, mais secoué de

rythmes joyeux ; le contraste est constant et étonnant. 2. Récitatif de ténor. 3. Aria d'alto qui mêle tendresse et affliction ; avec expressif violon. 4. Récitatif d'alto, avec vocalise sur « Freude ». 5. Aria de ténor apportant la réconfort ; avec trompette. 6. Choral, d'une consolation berceuse.)

La cantate « O Jesu Christ, mein's Lebens Licht » (BWV 118) implore la lumineuse secours du Christ, en une supplication grave mais douce. Se réduisant à un chœur qu'accompagnent les cordes, trois hautbois, un basson et deux cors, elle pourrait bien être un motet destiné à des funérailles.

La Cantate « Bekennen will ich seinen Namen » (BWV 200) ne fut retrouvée qu'en 1935 ! Ecrite pour alto, cordes et continuo, elle est très courte, se bornant à une seule aria où séquences vocales alternent avec figurations instrumentales.

Remarques concernant les interprétations. N° 7 : Stämpfl se surpasse, et la finesse de voix dont il fait preuve est rare chez une basse. Le ténor Jelden, non parfait dans l'aria n° 4 — très difficile, il est vrai — surclasse pourtant Krebs dans ce genre de chant. N° 103 : L'Orchestre de chambre de Pforzheim, avec la trompette de M. André, et les chœurs de Hellbronn, nous sont bien connus. La très souple version s'infidélité suivant le texte, le chœur est très uni. N° 200 : la prestation de l'alto Barbara Scherfer s'empile de chaude et sûre confiance. Les quatre œuvres bénéficient de la direction fervente de Werner.

Réalisation technique très équilibrée. On trouvera, outre la notice couchée sur la pochette textes et traductions dans un encart. (3)

INSTRUMENTS

+ DUO DE FLUTES

Ce disque offre un double centre d'intérêt et revêt ainsi un double attrait : 1) musique pour deux flûtes ; 2) uniquement écrite par la famille Bach. A tout seigneur, tout honneur :

De Jean-Sébastien Bach, la sonate pour deux flûtes et clavier, en sol majeur, assez connue pour que nous n'ayons pas à nous étendre. Non concertant, le clavier se borne à réaliser le continuo.

(Adagio pastoral. Allegro gal, vivifié par un rythme marquant. Adagio en arpèges monorythmiques. Allegro brillant.)

Toutes les autres œuvres du disque s'adressent aux flûtes seules, sans aucune basse d'accompagnement.

Passons à Karl-Philipp-Emmanuel Bach. Son duo pour flûtes, en sol majeur, est court (six minutes à peine). L'écriture est en imitations et les deux flûtes dialoguent à égalité.

(1. Large et plein de fantaisie. 2. souriant et espiègle. 3. coquet et dansant.)

De Wilhem-Friedmann Bach enfin, nous entendons deux duos, l'un en mi mineur, l'autre en fa. Chacun d'eux comprend trois mouvements. Chaque premier mouvement affectonne l'écriture en imitations, dans le style du père, mais avec une syntaxe plus moderne. Le volet central du second est une plainte fugue. Dans les finales, le rôle de chaque flûte se différencie davantage ; leur conversation est un véritable feu d'artifice.

Jean-Pierre Rampal et Samuel Baron sont les interprètes de ce disque. Ils constituent, on s'en doute, un duo très musical et très brillant. On reconnaîtra le timbre caractéristique de chacun des deux instruments célèbres ; quant aux styles, ils s'allient fort bien.

Une flûte sort de chaque haut-parleur, ce qui donne l'impression d'avoir les exécutants chez soi. La reproduction est légère et lumineuse. Petit reproche : Notice rédigée en anglais exclusivement. (4)

+ LE PIANOFORTE

La musique jouée sur l'instrument qui lui est contemporain : nous avons toujours souscrit à cette formule qui, fort heureusement, de plus en plus tente les interprètes et intéresse les éditeurs.

Voici donc trois œuvres pour le clavier de Haydn, pour lesquelles Badura-Skoda touche un « Hammerflügel » de 1795.

Peu connue, la Sonate en si mineur (n° 32) date de 1774 environ. Riche d'écriture, elle reflète une pensée assez tragique. (Allegro : triste, voire dramatique, développement vigoureusement conduit. Menuet : contraste par sa douceur, sa tendresse. Presto : bâti sur un thème harcolant, le développement est proprement assoufflant.)

Quant aux Variations en fa mineur (N° 6) elles constituent une page importante et grave (Le premier thème prend le ton de la désolation ; par contre, le second est majeur. Après des variations alternatives sur ces thèmes, la coda est décalmée, mais finit smorzando.)

Voici enfin l'illustre Sonate en mi bémol (N° 52). Vie, densité, unité, elle ne manque ni de l'une ni de l'autre. Cette ultime sonate, qui date de 1794, constitue un jalon notoire sur le chemin de la sonate, annonçant les grandes séries beethoveniennes. Elle propose de réelles hardiesse tonales (l'Allegro, qui a de la grandeur, de la noblesse, est assez « symphonique ». On a dit de l'adagio — écrit dans une tonalité éloignée — qu'il annonçait déjà Chopin. Un finale « presto » l'achève avec un brio éblouissant.)

Sur l'instrument d'époque, le pianiste autrichien nous apporte donc cette musique comme on l'entendait en son temps. Son exécution est sensible (Exemple : le deuxième mouvement de la Sonate n° 52)

et virtuose (le troisième volet de la même). Tout cela dénote une conception intelligente, une pré-analyse sérieuse.

Applaudissons donc à cette authentique, savoureuse et excellente restitution. La réalisation est très fidèle au timbre ancien. (5)

+ LA HARPE

Le répertoire de la harpe solo est assez restreint. On accueillera avec plaisir ce disque, dont la première face est consacrée à des œuvres classiques allemandes, la seconde à des pages françaises modernes.

Le célèbre Concerto pour harpe et orchestre, en si bémol (op. 4 n° 6) de Händel, dont il existe une version pour orgue, est délicieux. (1. souriant, bon enfant. 2. La harpe égrène une bien jolie romance, parfois soutenue par les cordes ; pour sa cadence, l'artiste s'est inspiré du premier mouvement. 3. Joyeuse danse ternaire.)

De Albrechtsberger, qui fut le professeur de Beethoven, voici le Concerto pour harpe et orchestre en do. Il est un peu longuet et utilise force poncifs ! Son style demeure baroque, mais il possède une réelle fermeté d'écriture et n'est pas dénué de charme (1. laisse à la harpe de scintillants soli pour orner et développer un thème carré qu'avait exposé l'orchestre. 2. Adagio extrêmement gracieux. 3. Saltatoire, le finale respire une franche gaieté.)

On connaît déjà l'Introduction et allegro pour harpe et six instruments (flûte, clarinette et quatuor à cordes) de Ravel, où s'affirme un exceptionnel « sens » des timbres (cf. la troisième idée de l'Introduction). Dans cette pièce, le raffinement est partout : dans le choix des thèmes, dans l'écriture, dans les allages de sonorités.

Les deux Danses pour harpe et orchestre de Debussy nous sont également connues. L'autour cède à l'attrait de l'exotisme dans la « danse sacrée », au thème hiératique. Dans la « danse profane » (enchaînée) en forme de valse, la partition soliste est éblouissante.

Cartes N. Zabaleta est un prodigieux virtuose de la harpe (on peut en juger dans les Ravel et Debussy) mais c'est aussi un très grand musicien. Le jeu enchante par sa délicatesse. Les traits extrêmement fluides, ne manquent cependant jamais de netteté. Autour de lui s'empresse l'orchestre de chambre de P. Kuentz, très fin. Dans le Ravel, où le soliste est magnifiquement entouré aussi, la réussite est totale.

Conclusion : un disque reposant... et si musical ! Au point de vue technique, le son est léger et bien distribué, avec un bon équilibre harpe-orchestre. Brève notice. (6)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ MOZART : LES SONATES POUR ORGUE ET ORCHESTRE

Tout au long de son service (nous devrions dire : de sa servitude) chez le Prince-Archevêque Colloredo, Mozart écrit dix-sept sonates pour orgue et orchestre. Nous en tenons ici l'intégrale.

Ces pièces constitueront donc des obligations de fonction. Il tenait l'orgue, entouré de l'orchestre à cordes de la Cour, pour les exécuter pendant les Offices, entre l'Épître et l'Évangile. D'où le nom qu'on leur donne souvent de sonates « all'Epistola ».

Il n'y aura pas lieu de les analyser séparément. Leur composition s'étend de 1767 à 1780. La première est cataloguée K. 67, la dernière porte le n° K 336. Tout en offrant une unité certaine, l'ensemble permet de suivre l'évolution du style mozartien, lequel ne manque pas de s'affermir peu à peu au fur et à mesure qu'on avance vers les numéros élevés. Et les dernières attestent une écriture fort sûre et plus ample.

Brèves et de structures simple en un seul mouvement, elles constituent en somme autant d'allegros de symphonie. Belles, elles ne posent aucun problème d'aucune sorte, et leur audition procure un aimable délassement, en raison de la fraîcheur et de la juvénile vigueur de leur inspiration.

Nous tenons à insister sur deux particularités, à notre avis essentielles. D'abord, on pourra s'étonner de leur caractère alerte, assez peu recueilli, bien proche du profane. Preuve qu'à Salzbourg le décoratif du cérémonial primait la profondeur du sentiment.

Ensuite, on sera frappé du rôle réduit joué de l'orgue : pratiquement il se limite à des « tenues ». Rôle de complément d'harmonie, d'apport de couleur, exclusivement. Et l'on devrait parler plutôt de sonates pour orchestre... et orgue ! (Dans la sonate n° 10, on entend l'orgue seul pendant quelques mesures ; dans la n° 15 il se distingue également par quelques interventions. Par contre, dans la dernière, l'orgue est continuellement soliste ; il y fait même une cadence. La fantaisie mozartienne venait de prendre le dessus sur la rigoureuse tradition imposée à l'œuvre de commando.)

L'organiste est C. Weinrich. Quant à l'Orchestre, c'est « The A. Fiedler Sinfonietta ». Mais oui ! Et, ma foi, le vieux et célèbre « chef léger » le conduit avec une énergie poigne !

Sur la troisième face, un Concerto pour orgue et orchestre de Haydn, très « signé ». Ici le soliste peut s'en donner à cœur joie, on l'entend ! (1. Moderato : enjoué, plein de scintillante lumière. 2. Largo : anac. et libre. 3. Allegro : gai et saltatoire.)

Le style de Fiedler convient mieux à Haydn qu'à Mozart. L'orgue utilisé — un instrument contemporain — est agréable,

mais ne peut prétendre aux sonorités des orgues anciennes.

Le niveau d'intensité de l'enregistrement est assez élevé. Puissant, il est également bien aéré. La stéréophonie répartit bien l'orchestre. Deux disques livrés en coffret, avec un brochure illustrée dont le texte est un peu insuffisant. (7)

+ DEBUSSY ET RAVEL :

QUATUORS

Nous n'analyserons pas en détail ces deux quatuors à cordes également illustrés, et dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes. Leur couplage au disque est désormais courant. Le Quatuor en sol mineur date de 1893. Ingénieux et d'une étonnante plasticité, il est riche, translucide, libre, poétique, vivant. Le troisième mouvement constitue une page admirable.

Le Quatuor de Genève avance une habile suggestion des idées poétiques. Quant à la fougue de l'œuvre, elle est rigoureusement conservée. La musique « palpite ». Souple, respirée, à l'aise, sans contrainte, pleine de fantaisie, l'interprétation s'imprègne au besoin de tendresse (Andantino).

Le Quatuor en fa date de 1903. Alors que, pour le précédent, l'auteur résidait surtout dans la forme, ainsi que dans l'atmosphère créée, ici elle serait plutôt dans l'écriture et dans l'instrumentation. Plus qu'aucune de ses œuvres, cette page ravélienne, raffinée au possible, se tient à mi-chemin exactement de l'intellectualisme et de la sensualité. Le troisième volet distille de la quintessence de mélodie.

Comme pour le premier quatuor, la formation exécutive affiche une belle homogénéité de sonorité et de style. L'interprétation est subtile, chatoyante et lumineuse ; elle possède un lyrisme de bonne souche ; mais elle ne manque point d'alerte lorsqu'il le faut (finale). Il n'en reste pas moins vrai que cette jeune formation a encore besoin de travailler.

Si les effets stéréophoniques ne paraissent pas extrêmement sensibles, la réalisation peut se vanter d'avoir de l'éclat, de la transparence et du relief. Notice pertinente. (8)

Roland CHAILLON

— de l'Académie Charles Cros —

- (1) FIDELIO 34007/8 (33/30)
- (2) C.B.S. 75 018 S (33/30)
- (3) ERATO STU 70 342 (33/30)
- (4) DOVER (IRAMAC) HCR-ST 7013 (33/30)
- (5) HARMONIA MUNDI 30 634 (33/30)
- (6) D.G.G. 139 304 (33/30)
- (7) R.C.A. 645 077/8 (33/30)
- (8) GUILDE 2510 (33/30)

P.S.

JACQUES IBERT,

par GERARD MICHEL

C'est avec grand plaisir que nous signalons à nos lecteurs le numéro 37 de l'indispensable collection « Musiciens de tous les temps », récemment sorti et consacré au compositeur Jacques Ibert (1).

Plan : habituel aux ouvrages de la série. Vie et carrière sont d'abord envisagés (début difficile : la guerre ; le Prix de Rome ; la deuxième guerre ; l'apogée ; la mort). L'œuvre est ensuite abordée ; après des considérations générales sur l'esthétique — dont la dominante est le mot : Ibert — l'auteur passe à l'étude du catalogue, par genres, chaque pièce étant analysée brièvement (ballats, ouvrages lyriques, musique de film, concertos, musique pour piano, musique de chambre). En complément : opinions sur J. Ibert, nomenclature chronologique des œuvres, discographie.

Donc un livre complet en sa concision. Si l'on ajoute que le style de Gérard Michel est clair et direct, sert dans des phrases courtes et ponctuées d'expressions « qui portent », on comprendra que ce volume se lit « sans lâcher », comme un roman.

Roland CHAILLON

(1) EDITIONS SEGHERS.

FEDERATION des Centres Musicaux Ruraux de France

Aggréé par les ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture.
Siège social : Institut Pédagogique National.
Bureaux : 34, rue d'Hauteville, Paris-Xème, tél. Laf. 12.73.

CALENDRIER 1968

I — Stages, activités musicales et culturelles

1) 5 janvier au 23 mars au CREPS de Monty (Seine-et-Marne). Stage réservé à la formation des animateurs permanents de la Fédération.

2) 24 au 20 mars au CREPS de Monty (Seine-et-Marne), regroupement et perfectionnement de professeurs d'enseignement musical C.M.R. direction Christiane Fralier. Comptes rendus d'expériences-conseils pédagogiques — problèmes d'enseignement et d'action culturelle, etc.

3) 4 au 8 avril à Saint-André (Basses-Alpes) : journées culturelles, direction Emile Damais, Micheline Vieucy. Panorama de musique et de peinture contemporaines, chorale ; travail en ensembles instrumentaux, etc.

4) 20 au 30 avril à Dorceau (Orne) : formation des animateurs permanents de la Fédération ; problèmes ruraux, musique et problèmes ruraux.

5) 1er au 31 mai au CREPS de Monty (Seine-et-Marne) : formation des animateurs permanents de la Fédération.

6) 9 au 28 juillet au CREPS de Monty (Seine-et-Marne) : stage de perfectionnement musical et culturel ; direction Emile Damais, Études musicales centrées sur des œuvres de Schostakowitch et son œuvre. Études culturelles : Florence, Rome, Venise ; itinéraire artistique. Chorale, orchestre à cordes, musique de chambre.

7) 2 au 7 septembre au CREPS de Monty (Seine-et-Marne) : stage « Danse folklorique et Chant choral », direction Christiane Fralier, Albert Polat. Danses basques et de toute la France ; chants du folklore et du répertoire.

8) 20 octobre au 15 décembre au CREPS de Monty : stage réservé à la formation des animateurs permanents.

II — Voyages culturels

1) 1 au 19 juin, séjour culturel en Allemagne (dans le cadre de la formation des animateurs permanents de la Fédération).

2) 20 août au 2 septembre : séjour musical et culturel au Festival d'Edinburgh ; assistance à une représentation lyrique et 2 concerts symphoniques.

Conditions pour participer aux stages et voyages culturels :
— Les stages et voyages culturels sont réservés aux étudiants, musiciens, instituteurs, professeurs, animateurs d'activités culturelles, etc.

III — Colonies de vacances musicales

1) pour enfants de 6 à 14 ans ;
— du 2 au 20 juillet à Vesc (Drôme), 450 m d'altitude, ferme aménagée ;

— du 5 août au 2 septembre à Luz-en-Croix-Haute (Hautes-Pyrénées), chalet, chambres, piscine à proximité, excursions (proximité de Gavarnies, Tarbes, Lourdes) ;

— du 10 août au 6 septembre, La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme), 1.000 m d'altitude, promenades en montagne.

2) Pour adolescents de 15 à 17 ans ;

— 2 août au 31 août à Vesc (Drôme), avec rencontre franco-allemande.

Conditions de participation et de vie aux colonies musicales :
Les séjours en colonie de vacances musicales sont particulièrement recommandés aux enfants et adolescents qui poursuivent des études musicales ; mais ils sont aussi ouverts à tous ceux qui, garçons ou filles, sont désireux de s'initier à la musique.

(Suite page 5)

ABEL LEGRAND

DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE

21, rue des Escaliers

62 - BRUAY-EN-ARTOIS — Tél. 26.48.78

TOUS LES INSTRUMENTS

POUR

FANFARES - HARMONIES - BATTERIES

TOUTES LES GRANDES MARQUES

ET LES NOUVEAUX INSTRUMENTS ELECTRONIQUES

H O H N E R

BASSET - ÉLECTRA MÉLODICA

QUI SOLUTIONNENT TOUS VOS PROBLEMES DE

PUPITRES

TOUS RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION

EN RETOURNANT LE BON A DECOUPER CI-DESSOUS A :

MAISON ABEL LEGRAND

21, rue des Escaliers - 62-BRUAY-EN-ARTOIS

NOM :

ADRESSE :

L'Éducation Musicale dans la Grèce antique

(Suite de la page 1)

L'éducation aristocratique impose donc l'enseignement du chant et de la lyre, dès avant l'Illiade. La civilisation qui recueille, sur le sol de la Grèce, l'héritage créto-mycénien, a donc cultivé très vite la musique, et côté de la gymnastique. La musique est fort connue, dans ce que les Anciens appellent de façon imprécise « l'Eolie ».

Jusqu'aux premières décennies du Vème siècle, on voit s'ouvrir les premières écoles de musique à Sparte. Hipponax mentionne des airs phrygiens destinés à ingérer une potion, et aussi le *Nome du figuier* (chant rituel du supplice) ?

Solon est le premier, à prendre conscience du pouvoir particulier de la mélodie, sur la parole.

Pour la guerre de Salamine il dit : « Parure de mes paroles, le chant me tient lieu de discours ». Solon porte le bonnet des malades : « en proie au délire de l'inspiration musicale ».

Les auteurs du lyrisme choral sont encore plus près des contingences de la musique. La musique tend à réveiller la sensibilité. « Il sait, dit Solon, la mesure du doux art, celui qui a reçu l'enseignement des Muses, filles de l'Olympe ». La musique devient à cet instant matière scolaire.

Comment se déroulait l'éducation musicale :

La « Paidéia » était une éducation, un système de formation du citoyen, non pas un bagage de culture. La Paidéia est un moyen de se placer dans le cadre de la société, non une fin.

Le garçon « sortant » du gynécée à 7 ans, aborde le « trivium » ; dans l'ordre : lettres, musique et gymnastique. Protagoras nous apprend que l'enseignement du cithariste succédait à celui du grammaticien, puis venait le pédotribe pour les exercices corporels, dès 12 ans. On apprendait l'écriture, l'alphabet d'abord, qui avait un caractère sacré : l'alphabet était placé sur des plaques votives ou sur les colonnes du temple. Songeons que deux sortes d'alphabet servaient plus tard, pour noter la musique vocale, et la musique instrumentale, la lecture ; la récitation des vers suivait.

Le maître recevait dans sa maison ; on voit souvent sur le décor des vases le grammaticien et le cithariste dans le même local. C'était un professeur privé, et l'on sait que si aucun diplôme n'est exigé, l'Etat surveille et réprime toute nouveauté.

Des tablettes de cire sur lesquelles on pose les papyrus, remplacent les tables : chiffres, lettres sont inscrits au stylet. Notons toutefois qu'il ne s'agit pas de musique, qui ne fut pas écrite avant le IIIème siècle. Quant aux livres, ils ont forme de rouleaux de papyrus. (Hésiode et Solon sont très lus)

L'éducation des filles est, semble-t-il assez primitive. La fillette demeure au gynécée. C'est sous la férule d'une zéule ou d'une servante, qu'elle reçoit des rudiments de calcul, de lecture (car elle gouvernera plus tard la maison), de tissage, de cuisine, et pour la musique, chant et danse. Elle est destinée au chœur religieux (époque tardive). Cependant, les représentations de scènes de gynécée, nous montrent les femmes se distrayant entre elles, à l'aide de toutes sortes d'instruments de musique, même l'aulos, et il semble que la culture musicale ait été plus vaste, sinon moins officielle, que ce que les philosophes veulent bien nous dire.

Mais l'Etat songe surtout à faire des garçons, des citoyens et des guerriers. Comme les poèmes sont déclamés et appris par cœur, que la gymnastique est animée par un aulète « obligé », on remarque que la musique est au centre de toute l'éducation. Elle reste la base de la culture, expression de l'harmonie universelle, et Platon la préconise, car « le rythme et l'harmonie pénétrant au plus profond de l'âme, et s'en emparant, tout en lui communiquant le désir d'agir avec noblesse ».

Cette paidéia, Aristote, dit que « c'est l'instrument pour acquérir les autres connaissances ».

Peut-être d'après Solon, doit-on croire que l'enseignement des jeunes nobles existait depuis 620.

C'est à Sparte que l'enseignement public commence avant Alcman ; en 676, l'institution des fêtes en l'honneur d'Apollon comporte un concours musical, les *Carnéennes*.

L'importance de la musique dans les grands fêtes, cet élan collectif,

notamment dans les *Grandes Panathénées* et aux *Dionysies*, permet une première affirmation : la musique n'est pas affaire de « spécialistes », du moins à l'époque classique.

Chaque citoyen était capable d'utiliser au moins un instrument de musique, et l'éducation musicale était essentielle. Le citoyen sera digne un jour de participer au concours, ou d'aborder le répertoire lyrique.

Ce système d'éducation était mnémotechnique et empirique. Les quelques rares scènes situées chez le maître d'école, montrent que le professeur joue de l'instrument devant l'élève, qui écoute, et copie les gestes. Parfois, tous deux jouent « de concert ». On ne voit jamais les élèves avec la cithare en main, instrument des concours et des Dieux.

Le cithariste apprend aussi le chant : le peintre dans les vases, dessine parfois des « 0 » qui figurent les sons.

L'aulos est rejeté de l'éducation, il n'est « pas normal », dit Aristote, (Pol. VIII 6,5) et il est condamné par Athénès : « L'enseignement de l'aulos n'est pas bon pour l'esprit, car en Athènes nous honorons la science et l'art » (Pol. VII 6,8).

Il ne s'agit jamais de devenir virtuose. Mais, guidé, l'enfant perçoit l'harmonie entre les sons, et comme on juge l'harmonie d'essence divine, le grec est mis en contact avec ses limites humaines, et vit dans la re-

cherche d'un perpétuel dépassement.

Dans la « République » (III), Platon dit : « La musique est la partie principale de l'éducation, parce que le rythme et l'harmonie, s'ils pénétrèrent de bonne heure dans l'âme, l'atteignent jusqu'au fond et la rendent vraiment belle ».

A travers Plutarque, (De Musica 26) Aristoxène donne l'axiome suivant : « Il faut à l'aide de la musique, façonner les jeunes âmes, et diriger leur éducation vers le beau et l'honnête ».

Combien antinomique est cette conception, comparée à la nôtre !

La musique n'est pas un simple savoir, une culture générale, un « amateurisme distingué », c'est la formation de l'homme, propre à lui enlever les défauts, à renforcer les vertus. C'est donc une morale, presque une religion, équilibre du corps et de l'âme, et moyen de communication essentiel et unique avec l'au-delà.

L'éducation musicale sera non seulement obligatoire, puisqu'Athènes édictera des lois en ce sens, mais les maîtres d'école seront responsables devant l'Etat et les Dieux, (car ils sont censés enseigner sous le regard des Muses, et ont donc un rôle sacré). Sur ce point, l'Etat intervient fermement, interdisant toute innovation dans l'enseignement. Car la musique a le pouvoir d'adoucir les mœurs et les souffrances, (héroïsme des Spar-

tates), de conserver l'rythmie des Etats ! Elle n'a pas pour but de développer la morale individuelle.

On sait que Périclès fera au Vème siècle, construire l'Odéon sur l'Acropole : des concerts officiels à caractère « obligatoire », donneront aux foules un stimulant intellectuel de premier ordre. D'ailleurs, ils existaient aussi à Sparte et à Corinthe. Plus tard, la tradition sera assez vivace, pour qu'un deuxième Odéon soit construit sous Hérode Atticus.

La « *mousiké* » gouverne toutes matières intellectuelles : donc les lettres et la musique, étroitement liées, inséparables, et ce n'est pas en vain que les vases nous offrent l'image du grammaticien et du cithariste, dans le même local.

La considération pour la musique subit une évolution péjorative : les aèdes sont honorés dans les temps reculés, et jusqu'au IVème siècle. Les grands citharistes (Terpandre, Thalitos), sont comblés de faveurs. Saccadas eut même sa statue sur l'Hélicon, montagne des Muses. A ce moment, le mépris du professionnel s'installe : Antisthène dit : « Un si bon joueur doit être un mauvais homme ! » En effet, l'éducation musicale n'est plus obligatoire chez le citoyen. Le mot « *musique* », exprime dans la Grèce classique l'éducation toute entière : études littéraires, chant et instrument, inspire selon Platon, le « goût de la vertu ». Ceci

restreint le rôle de ce que nous nommons ainsi. La musique, son but, accompagner le chant ; les paroles, puisqu'elles sont invocations, prières, ou sentences morales, comptent davantage.

On comprend pourquoi l'éducation reste le fondement de la société grecque. L'éducation se faisait librement, avec des maîtres à gages, dans des locaux privés.

Au Vème siècle, il n'y a pratiquement par d'illettrés ; seul, Platon a tenté d'élaborer un programme officiel dans sa « République », mais cela restera un idéal.

En fait, les Grecs, aimables et bavards, aiment la culture pour elle-même : « elle est, dit Aristote, l'instrument pour acquérir les autres connaissances ».

Pythagore fonde sa théorie sur l'harmonie universelle des nombres, qui régissent les intervalles musicaux : on comprend que toute modification à la technique, était une insulte à la cité. *Ecpripès* coupe deux des neuf cordes de la lyre de Phrynie, pour l'empêcher « d'outrager la musique ». Damon déclare, « on ne change pas les règles de la musique, sans ébranler l'Etat lui-même ».

Attaché profondément à la musique douce, le jeune grec, se souviendra de la musique pour les exercices publics, mais surtout fera d'elle la distraction de choix. Hors de l'école,

ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

24, boulevard Poissonnière - PARIS-IX - Tél. 824.89.24

SOLFEGES - DICTÉES - TRAITÉS

BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées	4,00
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	3,00
DOUËL J.	Solfège des débutants clé de fa	3,00
	Précis d'harmonie expérimentale	12,00
	Traité pratique de réalisation harmonique	9,00
	Traité élémentaire de contrepoint	12,00
DUMONT M.	Essai de pédagogie musicale	13,00
SHERMANN	200 dictées musicales faciles et progressives	5,20
EXCOFFIER	Abrégé de la théorie. 4 cahiers, chaque	3,00
FOURNIER	Solfège manuscrit	3,50
	Abrégé rationnel de mécanisme	3,00
	Cours primaire de musique, devoirs en 3 cahiers, chaque	1,50
NOËL GALLON	95 dictées très faciles et faciles	3,00
GOUARNE	Traité d'harmonie	4,00
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration	8,00
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix	4,50
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber	18,00
LEMARIE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément	12,00
MAYEUR	Théorie élémentaire	3,50
	Solfège élémentaire	3,50
	Cahier de devoirs, 3 cahiers (de 0 à 7), chaque	1,80
	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque	1,80
MINARD	Théorie	3,00
	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque	3,50
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale	1,80
NERINI Emile	Précis de théorie musicale	4,50
NERINI Emile	Questionnaire correspondant au précis	3,00
OULLE	Mon premier solfège	1,80
	Théorie simple et pratique	4,00
PANSERON	ABC du solfège	4,00
	Suite de l'ABC	4,80
RAWSON	Traité d'orchestration jazz	10,00
REBER	Traité d'harmonie	36,00
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes, chaque	8,50
	Avec accompagnement de piano n° 1 et 2	12,00
	Abrégé de la théorie	2,20
	Grande théorie	5,50
RODOLPHE	Solfège par Chapeller	3,00
	Solfège à 2 voix	6,00
ROUGNON	Petite théorie solfège	3,00
	Petit solfège récréatif	3,50
	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque	3,50
	Traité d'harmonie 1er volume	13,00
	Traité d'harmonie, 2ème volume et 3ème	9,00
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume	6,00
	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume	4,50
	Précis de dictées musicales	4,00
	500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume	3,50
	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque	3,50
THOMAS VIGNOLO	Solfège élémentaire	3,50
	50 leçons de solfège	3,50
	La mesure, en 2 volumes, chaque	3,50

PIANO

Méthodes et Etudes

CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)	7,00
	Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	6,00
COULPIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode)	8,00
G. DE LAUSNAY	Le piano classique hors-série H.20, H.21, H.22	6,00
DESCAVES	Le piano classique en 3 vol. 1, 2 et 3 (demandez le catalogue spécial)	9,00
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers, chaque	8,50
NERINI Emmanuel	Faites études sur des airs connus	4,50
	Etudes mélodiques	4,50
	Gammes et arpèges	4,50
PIANO CLASSIQUE	par H. Classens, 7 vol., de A à G, chaque	6,00
	par G. de Lausnay 3 vol. hors-série, chaque	6,00
	par L. Descaves, 3 vol., chaque	9,00
RAWSON	Tous les rythmes au piano	13,00
ROUGHON	Traité complet des gammes	7,00
	Les cinq doigts	7,00
	Le mécanisme	8,00
	Le perfectionnement	9,00
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures	2,40
SCHMOLL	Méthode en 5 vol., chaque	8,00
	100 petites études en 5 cahiers, chaque	6,00
	80 études moyennes en 4 cahiers, chaque	8,00
	50 grandes études en 3 cahiers, chaque	8,00
STAUB	Cours de piano 3 vol., chaque	9,00
	Gammes majeures et mineures (en feuilles)	1,80
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes	3,50

VIOLON

BACH	6 sonates pour violon seul	7,50
CAMPAGNOLI	Divertissements	6,50
CLASSENS	Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	7,00

DANCLA	Méthode violon, 1er vol.	12,00
	Ecole des 5 positions, 4 vol., chaque	5,40
	Op. 68 15 études faciles	6,00
	Op. 84 36 études mélodiques	8,00
DANIEL R.	Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil)	10,00
	Gammes et arpèges (en feuilles)	2,40
	Ecole complète des positions, 6 vol., chaque	6,00
	L'art du démanché	6,00
	Technique violonistique de la main gauche, 3 vol., chaque	6,00
FIORILLO	36 caprices	4,20
GAVINIÉS	24 matinales	4,50
KAYSER	36 études Op. 20, 3 volumes, chaque	3,00
KREUTZER	40 études	7,00
MALEZIEUX E.	Méthode élémentaire	4,50
MASSAU A.	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
MAZAS - FOURNIER	Méthode violon - EG. 178	12,00
MAZAS - DANIEL	Méthode violon en 4 parties, chaque	12,00
MAZAS	Op. 36 Etudes spéciales	6,00
	études brillantes	6,00
	études d'artistes	6,00
NERINI	Les 10 premières leçons	4,50
NERINI E. et P.	Gammes et arpèges en 3 cahiers	3,00
	Célèbres exercices techniques	4,50
	Petites études sur des airs connus	4,50
	20 morceaux études 1ère et 3ème positions	4,50
	Une heure de Technique journalière	6,00
	24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon)	4,50
PARENT	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
	Gymnastique du violon	8,00
PESTEL E.	Etudes d'agilité	4,50
	36 études de mécanisme, 2 volumes, chaque	4,50
	Ecole de la double corde	4,50
	Ecole des positions	4,50
	Gammes et arpèges	4,50
	Les 6 positions (216 exercices)	3,50
RODE	24 caprices	4,50
THIBAUX	Méthode en 2 vol. d'après Mazas	6,00
	Etudes élémentaires en 3 vol., chaque	4,50
	Etudes progressives en 3 vol., chaque	4,50
	Etudes de la double corde	4,50
	Gammes et arpèges	3,50
WIENIAWSKI	L'école moderne du violon	8,50

VIOLONCELLE

BRIZARD-CLASSENS	Le violoncelle classique en 3 volumes, chaque	7,00
TOLBEQUE	Gymnastique du violoncelliste, en 3 livres, chaque	3,00

BATTERIE

RAWSON	Méthode complète de batterie et timbales	8,50
--------	--	------

CLARINETTE

J. CALMEL	Le clarinettiste méthode moderne	20,00
F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes, chaque	10,00
STEVENARD	Etudes pratiques des gammes	6,00
A. LOCKWOOD	Guide de travail journalier - Gammes	10,00
LANCELOT	La clarinette classique en 4 volumes, chaque	7,00

CONTREBASSE

G. LABRO	Méthode de contrebasses à 4 et 5 cordes (revue par Ameller)	15,00
	Etudes pour contrebasse	10,00

FLUTE

LE ROY	La flûte classique en 4 volumes, chaque	7,00
--------	---	------

GUIWARE

WORSCHER	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers	4,50
	Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 1er vol.	12,00
	Grilles d'accords	3,00
CARASSI	Méthode 1er volume	10,00
	Méthode 2ème partie (études)	8,50
ZINCONNE-MELGALOS	La guitare de jazz	6,50
ZINCONNE	Tableau d'accords de guitare jazz	2,00
RAWSON	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement	6,00
MEISSONNIER	Méthode élémentaire	8,50

PIPEAU ET FLUTE DOUCE

MIOT-SCHLOSSER	Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce	3,50
CLOWEZ	Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés	3,50

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET	Grande méthode 1ère partie	10,00
	Grande méthode saxo jazz 2ème partie	10,00
M. MERIOT	Le Saxophoniste. Méthode pratique et progressive	15,00
	Le saxophone classique en 4 volumes, nouveau saxophone	7,00
	Etudes de perfectionnement	6,00
	15 grandes études	9,60
	Le saxo classique en 2 vol., chaque	7,00

TROMBONE

M. DAMANT	Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties, chaque	9,00
	10 volume complet	26,00

on s'exerce souvent d'après les représentations nombreuses où l'éphèbe est assis, seul, tenant les cordes de la lyre. Tout enfant de naissance libre, jouait de la lyre. Parfois même, les jeunes gens et les jeunes filles dansent ensemble, chantent et s'accompagnent. Le genre choral du Vème Siècle suppose un « remarquable développement choral », constate déjà Th. Reinach, car les grandes compositions lyriques étaient chantées et dansées, par des fils de famille. Ce sérieux helléniste raconte qu'après le désastre de Syracuse, beaucoup de prisonniers athéniens, obtinrent leur rançon, en chantant des airs d'Euripide. Concluons avec Aristote (Pol. VII, 7) :

« les arts musicaux (poésie musicale et danse) qui agissent par l'intermédiaire du sens de l'ouïe, imitent les états d'âme, les affections et les actions, à l'aide du rythme, de la parole, et de la succession mélodique ».

Il faut donc retenir que la musique reste la base de la culture, l'expression de l'harmonie universelle.

Telle était la musique grecque, et son apprentissage. Etroitement incorporée à la vie, à l'éducation, elle pouvait jouer pleinement son rôle.

Que ne prenons-nous un tel exemple, pour base de nos réformes d'enseignement ?

D. PAQUETTE

LES GRAILES EN LANGUEDOC

(Suite de la page 1)

Origines :

Deux Gralles, deux Tambours, restes d'orchestrique ?... Mais où donc s'en référer pour oser écrire cela ?... — Le voici : — Des traités de la Musique qu'ils solent de : Lacroix, Fétis, Combarieu, c'était Lavignac qu'il fallait consulter.

En son premier volume, page 146, il écrit « Les Gralles allaient par deux. Nous les avons trouvés dans les Cévennes ». Compulsant des notes du Bulletin de la Société des Archives du Midi de 1877, sur le sujet c'était constater que : Toulouse, Albi, Rodez, Lavaur, Montpelier, etc... faisaient mentions artistiques, utilitaires de ces vieux hautbois dit Gralles à dates échelonnées depuis le XIII^e. La cité Moudino eut les premières coupes. Voilà, avec les ressources d'un simple folkloriste d'action et d'un trasse d'hautbois quelles sont les sources (piètre hautboiste).

Le moyen âge les nommait « Gresles », soit : durs et puissants, soutiens des combats. Le Haut-Languedoc les désignait « Toro Loros » ; un peu plus tard « Tatarotos » (Flamenco) (Vestrepain et Mistral). Enfin, dans l'histoire des Arts, de Lacroix, on relève ceci : « Dès le XII^e, des Gascons sautaient aux sons de la Muse des Blés, accompagnés de la Harpe », si poétique que cela soit et puisse permettre d'envisager une relation avec des « Ramelets », j'ai vu sculptée cette Harpe au bas d'une des huit nervures de la voûte gothique de la salle des musiciens du Château du « Puy Vert ». L'instrument se portait à l'épaule, jouable des deux mains. Le troubadour de ce cul de lampe la tient ainsi. On l'utilisait dans les cortèges, les processions.

Août 1226

Et voici que le 12 août 1226, le Roi Louis VIII (1223-1226), de passage à Pezenas, arriva à Meze en chassant. L'après-midi, après une promenade sur l'étang de Thau, « il fut reconduit chez Monsieur de Fortales aux sons des Hautbois et Tambours ». Relevé des archives de la ville de Meze, cité par A. Fabre, dans l'histoire de la localité, pages 107-108.

Mais, d'où nous venaient donc ce qu'encre et entre nous sans pérorativité nous appelons nos

« Binious » ? — Ces instruments ancêtres nous viennent des Arabes, dit Lavignac, et nous continuerons avec notre Maître fil conducteur.

Oui, dès le VIII^e, des Arabides, leurs baladins, errants, nomades, musiciens ou non, de l'Andalousie au Golfe Persique, les utilisaient pour leurs cortèges, fantasias, pèlerinages, festivités agraires et pastorales, la danse même, les propagerent.

Egalement nos jocolators les connaissaient (gravures).

A Rome tous les instruments doux s'étaient réfugiés, eux les requèrent à Byzance. Fidèles au 1/4 de tons, tessitures maigres, ils plurent ces instruments à leurs goûts et préférences. Ils s'y figèrent, s'immobilisèrent, bien qu'ils aient su donner vie à plusieurs modèles, ce qui permettait des ensembles ; mieux étudiés peut-être étaient leurs instruments côté percussions tambours et tambourins de l'accompagnement.

Les noms

Et Lavignac, aux pages 2921 et 22 nous fixe, « sous le nom de Zarns chez les Egyptiens, Zourna chez les Arabes et Zurnay chez les Perses et les Turcs, on retrouve ces hautbois primitifs ».

Zurnay pour les Turcs ! Or, cet instrument ayant repris sa place officielle en Turquie dans le Folklore National. M. Merry Otlin, en sa remarquable conférence sur la « Turquie des Mille et une Nuits » le fit entendre. Il m'a été possible d'avoir photos et enregistrements.

Le Zurnay n'a que 36 cms, voilà pourquoi il est plus que nasalard. Il rappelle la Bombarde Bretonne autre hautbois rustique, et le courtet (hautbois champêtre) que joue l'amj Seintein, qui en possède deux autres en do (Santo Estello de Murret, 1963).

Sous le nom de Raita, on les retrouve dans les noubas Algériennes en tessitures différentes, de même dans tous le Maghreb, la Tripolitaine, le Maroc, les Berbères — « et il existe des Zarns (hautbois utilisés chez les Egyptiens) qui tous trous bouchés donnent le Do majeur » (Lavignac, page 2933).

Donc, des Hautbois possédant une gamme diatonique Européenne. Ils sont plus mélodieux. (Ils

atteignent leurs 44 cm de longueur). Mais nos Gralles Sétols en sont là, avec un centimètre de plus seulement. Avec deux octaves théoriques se réduisant à une, etc une quarte en plus. (Cela est bien suffisant pour les petites pièces des programmes).

Les Gralles sont en Do, mais construits avec le Fa et le Do diésés. Cette constatation vaut une remarque en passant. Excusez-là... Il y a tout lieu de croire qu'ainsi faits, nos Gralles étaient les garants, les tenants de ce que l'on désigne... « Gamme péculaire », autrement dit : « Gamme de Pays ».

Cela existe chez les Basques où de leurs txistus anciens le Si naturel résonne un 1/2 ton en-dessous, donc, comme le Si bémol.

Las !... n'aurions-nous pas avec cela une preuve à notre tour de l'existence d'une gamme Occitane ? de tradition ? — Tant vaut-il ajouter encore que, puisque les gammes pays existent, il est également possible que des pas de danse Pays — de base — aient existé, existant et qu'ils sont encore apparemment liés aux Grands Dialectes. — Cela existait chez les Grecs.

— La Diatonie ! La Gamme des Bergers ! Le ton Régal ! La Gamme Pays ! Ne seraient-ils pas là, les secrets et toute l'attraction des 3 bouts de bois enchanteurs ?

Les meilleurs instrumentistes enrichissaient les programmes et la mémoire intervenant, tous s'initiaient à la longue à ce déplacement de l'échelle tonale pour jouer avec ceux des leurs même non musiciens. Des doigts pratiques s'échangeaient (l'usage des 1/2 trous obviaient aux inconvenients). L'apprentissage était dur.

Finissons-en avec les noms, particularismes, suivons R. Laparra, autre grand Prix de Rome. Dans le 2ème tome de Lavignac, celui réservé à la Musique Espagnole à lui confiée, à la page 2307 il est écrit :

« Ce hautbois primitif de date immémoriale prend le nom de Charmita à Valence, Gaita, Gralla en Castille, Navarre, accompagné du tambori. Dans toute l'Espagne on trouve ces Gaitas, Grallas, appelés Oboés sans clés ». Or, à Limoux, pour la danse de leurs « Fecos » les anciens vous diront : « ...mes autres cops, Moussu, éroum lous Oboés que nous fassian dansar ». Le fait vient d'être confirmé par un document du XVIII^e (U. Gibert) (1).

Conclusions

Ces instruments étaient et sont restés la preuve de Pays non séparés en certaines mœurs et coutumes, la langue Occitane et ayant contribué d'ailleurs des deux côtés.

De l'interzone, autrement dit de la Gascogne, où étaient connus dès le XII^e la Muse des Blés, les Groupes Biroussans et ceux de Bethmale utilisent, pour leurs activités folkloriques, d'archaïques hautbois comme nous. Le pays d'Auch n'oublie pas sa Muse d'Auch — celle d'Auscor.

Marcabrun voulant faire peuple n'a-t-il pas créé le genre Pastourelle ?... (D'Avenson) — Peut-on parler Pastourelle sans penser... Hautbois ? Chalumeau avec anche.

En Catalogne française, jusqu'à la moitié du XIX^e, les Gralas et Gaitas moyennes avec la petite Guitare, la Cornemuse, le Flaviol, le Tambori faisaient danser. Chez nous, deux Gralles et deux semblables tambours suffisaient — là était l'erreur et solution de facilité regrettable — ces deux mêmes tambours. Manque le tambori.

— Il est temps de signaler, que de toujours, la fortune des instruments de Musique a été étroitement liée avec celle des mœurs ; avec eux, parfois, on arrive à retrouver des dates.

(1) Archives Intendance de Languedoc, Montpellier, série C, n° 6759. (à suivre)

MONTPELLIER

SOUS L'EGIDE DU MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le Conservatoire National de Musique de Montpellier 34 (1ère catégorie) organise, du vendredi 19 au lundi 22 avril 1968, un stage de méthodes actives d'initiation musicale, placé sous la présidence de Mme A. Pendleton, inspecteur de l'Enseignement musical.

Une équipe d'instructeurs éminents viendront diriger les différents ateliers qui comprendront : a) Percussion et improvisation ; b) Flûte douce (tous degrés) ; c) Direction instrumentale et chorale en liaison avec les instruments ORFF utilisés.

Ce stage, comme ceux organisés à Paris, s'adresse, en priorité, aux professeurs de solfège des conservatoires et écoles de musique, mais aussi aux non-spécialistes, instituteurs et institutrices et, très largement à tous ceux qui ont des responsabilités dans l'éducation de la jeunesse, groupements artistiques, chorales, sociétés musicales, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Conservatoire National de Musique de Montpellier - 34 - 14, rue Eugène-Lisbonne. Tél. 72.52.33.



43, Boulevard Saint-Martin
PARIS-3^e - Tél. 887.85.56

BATTERIES
FANFARES
HARMONIES
INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES

« NOUVEAUTES HOHNER »

BASSET et ÉLECTRAMÉLODICA
APPORTENT UNE SOLUTION
A VOS PROBLEMES DE PUPITRES

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS RETOURNEZ CE BON
AU CARREFOUR DE LA MUSIQUE
43, Bld Saint-Martin — PARIS-3^e

NOM :
ADRESSE :

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

VINCENT D'INDY

Avant d'aborder la carrière de Vincent d'Indy je ne dois pas laisser passer l'année 1848 sans citer un compositeur doué de facilités et qui ne manquait pas de talent dans le domaine de l'opérette, disons même de l'opéra-comique léger pour marquer une œuvre telle que *Les Cloches de Corneville* (1877), ajoutons Rip (1887), Panurge (1895) et bien d'autres dont il ne reste que peu de souvenirs. Toutefois, de la première citée vous avez certainement entendu « Vive le cidre de Normandie » et autres airs. Le signataire en est Robert PLANQUETTE mort en 1903.

Une pause aussi pour parler de Benjamin GODARD né en 1849 à Paris. Il fut élève de Hammer pour le violon et de Reber pour l'harmonie. Il est bien rare maintenant d'entendre la populaire *Berceuse extraite de son opéra Jocelyn* et, quand ce dernier vestige d'un catalogue extrêmement abondant avait encore cours, ceux qui en fredonnaient la mélodie un peu ampoulée ne savaient même pas combien ce musicien aurait pu avoir de succès et de renommée s'il s'était attaché à un travail profond. Lavignac le définit ainsi : « musicien d'une rare valeur, ayant maintes fois donné les preuves d'un génie véritable sans toutefois parvenir jamais à produire un chef d'œuvre complet... Il ne mûrissait pas ses œuvres, il les livrait au public telles qu'elles s'étaient présentées sous sa plume ; grandes ou petites elles ne subissaient aucune retouche. De là l'inégalité de sa production, subordonnée à l'inspiration du moment, tout étant de premier jet ».

Cependant citons Le Tasse, son œuvre maîtresse, qui lui valut à l'âge de vingt-huit ans le prix de la Ville de Paris. C'était un opéra comme le furent *Jocelyn*, *Dante* et *Béatrice*, *Ruy Blas*, *La Vivandière* (terminé par Paul Vidal) etc...

Dans le domaine orchestral il laissa plusieurs symphonies ; deux concertos, l'un pour violon l'autre pour piano avec orchestre.

Nombreuses sont ses œuvres de musique de chambre d'un haut intérêt parmi lesquelles je recommande aux flûtistes sa Suite en trois mouvements pour flûte et piano très bien écrite pour les deux instruments.

Ses œuvres pour piano sont très nombreuses mais très inégales. Enfin (dois-je en parler ?) des mélodies.

Depuis 1887 il dirigeait la classe de musique de chambre au Conservatoire de Paris, succédant au célèbre René Baillet.

Benjamin Godard, malgré les réserves que j'ai pu noter, reste depuis 1895, date de sa mort, un méconnu qui mériterait d'être exhumé de temps à autre sans faire tache en nos programmes de concertos dans toutes les catégories de son immense production et après le choix judicieux qui naturellement s'impose.

En Vincent d'Indy nous rencontrons une double personnalité : il est un de nos plus grands compositeurs et aussi un chef d'École.

Un seul mot peut le qualifier : Apôtre.

N'est-ce pas un apôtre celui qui s'adressait ainsi à ses élèves :

« Qu'en vous demeurant ces trois

ecruti :

Foi, Espérance, Amour.

Mais la plus grande des trois, c'est l'Amour ».

« L'artiste doit avant tout avoir la Foi, la foi en Dieu, la foi en l'Art : car c'est la Foi qui facilite à connaître et, par cette connaissance, à s'élever de plus en plus sur l'échelle de l'Être, vers son terme qui est Dieu ».

« L'artiste doit pratiquer l'Espérance : car il n'attend rien du temps présent ; il sait que sa mission est de servir, et de contribuer par ses œuvres à l'enseignement et à la vie des générations qui viendront après lui ».

« L'artiste doit être touché de la sublime charité « la plus grande » : aimer est son but, car l'unique principe de toute création, c'est le grand, le divin, le charitable Amour ».

A Paris, 45, rue de Grenelle, Paul-Marie-Théodore-Vincent d'INDY naquit le 27 mars 1851 mais c'est dans le Vivarais que se trouve le creuset de sa personnalité. La source principale de son inspiration. Descendant d'une famille noble il ne connut pas sa mère qui mourut un mois après l'avoir mis au monde. De sa grand-mère, Rézia d'Indy, il reçut une éducation très sévère de la marquise toute sa vie. Il en tira le goût du travail et de la méthode mais ne fut pas tellement convaincu par les premiers éléments musicaux enseignés par son aïeule. Celle-ci le confia au célèbre Marmontel qui, vous l'avez remarqué, fut le professeur au Conservatoire (pour le piano) de nombreux grands musiciens. Pendant les leçons cette dame impitoyable ne quittait pas son petit-fils et ne laissait pas passer une faute.

Il avait neuf ans à cette époque et plus tard il devait dire à l'une de ses petites filles « Je l'ai détestée jusqu'à l'âge de dix-sept ans ».

Avec Louis Diémer, après la mort de sa grand-mère, il travailla encore le piano. Il reprit des études de droit qu'il abandonna bientôt. Lavignac lui enseigna l'harmonie, s'intéressant à la littérature, à la peinture (plusieurs carnets de voyages sont conservés par sa famille) c'est devant la rue de Vernoux, dont il parlait souvent dans ses lettres, que Vincent d'Indy sentit l'appel de la vocation artistique. Il ressentit toujours un ardent amour pour le pays de ses ancêtres que nous retrouverons dans certains de ses immortels chefs-d'œuvre. Que de souvenirs sont attachés à ce pays dans lequel il connut les courses à travers les bois de pins, parmi les landes et les bruyères, au milieu des troupeaux et des pâtres, près de ces paysans dont il devait recueillir des chants populaires qu'il harmonisa ou se servit dans ses œuvres.

Après avoir pris part à la guerre de 1870 il devint un fervent disciple de César Franck avec lequel il travailla la fugue et l'orgue. En notre Conservatoire de Paris il obtint pour l'instrument un premier accessit en 1875. On s'étonnera sans doute de ne pas le voir doté des premières récompenses ni du prix de Rome qui tant de fois figurent au palmarès des grands élus. Nous en déduisons



DOCUMENTATION SUR DEMANDE 1 HEURE SELMER, 16, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROU, PARIS 11^e, TEL. 1 623-0974

Quatuor de saxophones de l'Île de France



Simon DUBRULLE Soprano — Marc COHEN Alto
Michel KOBELIAK Ténor — André DELCOURT Baryton

Ces quatre Musiciens tous originaires du Nord, ont commencé à jouer ensemble en 1958, époque de leurs études au Conservatoire de Lille, et ont continué pendant leur passage au Conservatoire National de Paris. Après avoir travaillé séparément dans différentes Formations de Variétés, ils décident de monter le QUATUOR DE L'ÎLE DE FRANCE.

Ce jeune Quatuor plein de talents commence une série de Concerts éducatifs et a déjà prêté son concours à plusieurs grandes manifestations musicales et religieuses.

MORCEAUX DE LEUR REPERTOIRE :

MUSIQUE RELIGIEUSE Mozart, Bach, Tchaïkovsky.

MUSIQUE DE CONCERT Menuets de Bolzoni, Boccherini - Sévilla - 3 pièces (Albeniz) Quatuor de A. Desenclos, Pierné - Transcription de J. Desloges dont : Scènes d'enfants (Schumann), Rondo (Hummel), Scherzo (Haydn) Gavotte (Scarlatti), Airs populaires (R. Lannoy) Les Dauphins, Valse Chromatique (Vellonnes), Petit Nègre (Debussy) Marche des Petits Soldats de Plomb (Pierné) - trans. M. MULE - Chanson de Grand-Maman (Pierné) - trans. M. MULE.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Marc COHEN 59, rue des Rosiers - 93-Saint-Ouen - CLJ 66-13
Simon DUBRULLE 29 b., r. Lepilleur - 93-La Courneuve, 833.19-33

œuvre pour piano fut créée par Diémer. Elle date de l'année 1882 pendant laquelle il fit éditer Les Éléments de Destouches (musicien français du XVIII^e siècle).

Sauge fleurie, sur un conte du poète Bonnières date de 1884. Ce poème symphonique, comme celui qui le précède de six ans, La Forêt enchantée, est assez germanique avec une orchestration claire que conserveront toutes ses œuvres.

Avant d'écrire son œuvre la plus connue, Vincent d'Indy passa plus d'une année à recueillir des chants montagnards cévenols. C'est là que se place la magnifique Symphonie sur un thème montagnard français dite aussi familièrement « La Cévénole ». Voilà un exemple d'amour de l'ordre, de l'esprit rigoureux, du respect de la construction, de la forme, de cette discipline sévère acquise par l'analyse des chefs-d'œuvre classiques. Les trois mouvements qui utilisent un orchestre symphonique et un piano sont dominés par une seule idée conductrice, une mélodie. Comme elle est belle cette phrase issue du folklore de l'Ardeche ! Elle parvint aux oreilles du grand musicien à Périer, au bord des Cévennes. Il la nota sur son agenda au cours de l'été 1886 et de cela devait jaillir une œuvre qui vous prend à la première audition, une œuvre dont on oublie la savante architecture depuis que, séduit par la voix du cor anglais qui expose au début le tendre et lumineux chant montagnard, on aborde le final frénétique qui s'est emparé du thème initial déformé lancé par le piano comme un mouvement perpétuel qui ne tarde pas à engendrer des modulations, des successions rythmiques inattendues. Quelle vie intense ! Duparc écrivait à son ami le 21 décembre 1886 : « Il y a dans le ton général de l'œuvre et dans bien des parties de détail un charme très pénétrant et d'une valeur toute nouvelle dans ce que tu as écrit jusqu'à présent ; certes je ne veux pas dire que le charme te manquait, mais il y a ici quelque chose de naturel dans le ton mélodique — une sorte d'effusion — que certainement tu n'avais jamais atteinte au même degré ». Créée au Concerts Lamoureux en 1877 « La Cévénole » est l'œuvre la plus jouée de Vincent d'Indy. J'oserais presque changer ma phrase et dire « la seule œuvre encore jouée ». Mais je serais injuste car j'ai entendu dernièrement un triptyque descriptif inspiré par le pays tant aimé Jour d'été à la montagne et puis je n'entends pas tout ce qui se joue... Cependant je serais bien étonné que vous puissiez m'indiquer où vous auriez pu apprécier ou critiquer la Suite en Ré pour deux flûtes, trompette et cordes, écrite dans la forme des suites anciennes, jouée toutefois le 5 mars 1887, le Trio pour piano, clarinette et violoncelle joué avec l'auteur au clavier en janvier 1888 la Fantaisie pour hautbois et orchestre, Sur la mer.

En même temps qu'il travaillait à ces partitions, le compositeur laborieux commençait un drame musical en un prologue et trois actes qui ne devait s'achever que dix ans après : Fervaal dont l'action se passe dans les Cévennes au moment des invasions sarrasines. C'est la victoire de la religion chrétienne sur celle des druides. Fervaal reçoit la révélation de l'amour divin après avoir perdu celle qu'il aimait et s'élève vers Dieu dans l'apothéose grandiose du dernier acte. Ce fut un grand événement commenté par toute la critique musicale. On parla bien sûr de wagnérisme mais on dut reconnaître le caractère français qu'impose l'utilisation d'un chant populaire ainsi que le talent de l'orchestrateur, son audace harmonique et la rupture avec les grands épanchements lyriques de l'ancien opéra.

(à suivre)

Pierre FAUBON

CENTRES MUSICAUX RURAUX

Sans négliger les activités de vacances, Jeux, plein air, promenades et excursions, le programme comprend des activités musicales dosées et réparties suivant l'âge et le degré de formation musicale des enfants et adolescents (chant choral, solfège, auditions, groupes instrumentaux, initiation à la flûte douce, concerts, etc.).

Les colonies bénéficient d'un encadrement spécial comprenant pédagogues et professeurs d'enseignement musical ; des pianos sont mis à la disposition des colonies.

Renseignements et inscriptions Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser dès maintenant à :

Fédération des Centres Musicaux Ruraux, 34, rue d'Hauteville, Paris-Xème.

En spécifiant selon le cas :

- Service des Stages,
- Voyages culturels,
- Service Colonies de Vacances.

La Fédération des Centres Musicaux Ruraux ont donné l'Atlantide

Dimanche 10 mars à 17 h., quelque deux cents auditeurs, invités par la Fédération des Centres Musicaux ruraux, ont assisté à la présentation d'une œuvre essentiellement C.M.R., l'Atlantide oratorio de Emile Damais, directeur pédagogique des C.M.R. sur un texte de Claude Airelle, professeur de la Fédération.

L'exécution de l'œuvre a été assurée par les élèves du Centre de Formation Pédagogique de la Fédération sous la conduite des auteurs. Christiane Frainger avait dirigé la préparation des chœurs. Les instrumentistes étaient, eux aussi, des élèves, renforcés par le qua-

tuor Fleury de Reims, professeurs C.M.R.

Les applaudissements prolongés qui ont clôturé la présentation ont prouvé la réussite de cette soirée et réaffirmé les qualités techniques et artistiques des animateurs C.M.R.

Dans un temps où la qualité musicale ne présente pas pour beaucoup trop de gens, une importance suffisante, la complète réussite de manifestations de ce genre apporte un espoir.

HOMMAGE à MARCEL MULE

Le manque de place nous oblige à reporter au prochain numéro du journal l'article « Hommage à Marcel Mule ».

Éditions musicales TRANSATLANTIQUES

14, Avenue Hoche - PARIS 8^e - T. 924.01.46

ŒUVRES POUR MUSIQUE D'HARMONIE

Pierre DEGENNE

- OUVERTURE POUR UNE KERMESSÉ Œuvre primée au Concours de Composition 1959 de la Confédération Musicale de France. Orchestre harmono-symphonique ou Orchestre d'harmonie.

Désiré DONDEYNE

- FUGUE pour Harmonie ou Fanfare.
- MENUET pour Harmonie ou Fanfare.
- SERENADE pour Harmonie ou Fanfare.

Jean FRANCAIX

- MARCHE EUROPEENNE pour Harmonie ou Fanfare Transcription de Paul SEMLER-COLLERY.

P. LIESENFELT

- REVUE ROYALE Version Harmonie et Fanfare.
- WEEK-END - Prélude et Scènes - Version pour Harmonie et Fanfare.

Jean MAILLOT

- AUX ILES SOUS LE VENT - Petite Suite pour orchestre d'harmonie. Œuvre commandée par les Affaires Culturelles du Ministère d'Etat.

Jules SEMLER-COLLERY

- CONCORDIA Hymne de l'Amitié Internationale pour Harmonie ou Fanfare.
- JUNIORINA - Fantaisie-Ouverture pour Musique d'Harmonie
- ROMANCE ET MINUETTO - pour Harmonie ou Fanfare.

Henri VILLETTE

- OUVERTURE DU LIEUTENANT BERGAMOTE pour Harmonie ou Fanfare.

DERNIERES NOUVEAUTES

Pierre AUCLERT

- DANSES SAVOISIENNES Transcription pour Orchestre d'harmonie par Lucien MORA.

Pierre DEGENNE

- FETE EN COTE D'OR - Petite Suite pour orchestre d'harmonie. Version pour Harmonie ou Fanfare.

Jean MAILLOT

- MARCHE DES MATELOTS - Grande Marche pour Musique d'Harmonie.

VIENT DE PARAITRE

Spiro SAMARA

- HYMNE OLYMPIQUE (1896) Arrangement et Orchestration pour Harmonie ou Fanfare de Désiré DONDEYNE Avec Chœurs ad libitum - Paroles françaises de Jean SCHMITT. Exécuté aux Jeux Olympiques de Grenoble 1968.

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

Désiré DONDEYNE

- SONATINE in C - pour Saxhorn Bb et Piano. Morceau de Concours du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris 1967.

Jacques LANCELOT

- QUINZE ETUDES pour Clarinette d'après Berbiguier, Cramer et Kaiser.
- VINGT SIX ETUDES ELEMENTAIRES pour Clarinette d'après Dancla, Wohlfahrt.

A. L. ANDRE-THIRIET

- ENSEIGNEMENT DU SAXOPHONE
- VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION (et de contribution à l'emploi raisonné du « vibrato »).

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

en l'occurrence que les parchemins ne font pas l'homme et qu'il peut s'en passer lorsqu'il possède une personnalité aussi exceptionnelle.

Ses premières compositions remontent à 1869 avec des mélodies, un opéra resté inachevé Les Burgraves, une Sonate pour piano (disparue), Romances sans paroles, un Scherzo qui constitue une partie de la Symphonie italienne terminée en 1872.

N'oublions pas que Vincent d'Indy participa à la fondation de la Société Nationale dont il devint secrétaire puis président par la suite.

Un voyage en Allemagne, que Duparc n'avait pas manqué de lui conseiller, le mena à Weimar où il connut Franz Liszt. Il y entendit les œuvres inconnues de nouveaux compositeurs russes et les opéras de Wagner. César Franck l'avait chargé de remettre, en hommage à Liszt et à Brahms, un exemplaire de Rédemption. Le premier le reçut fort bien, le fit travailler mais le second ne fut pas accueillant. Notre musicien n'en fit donc, par la suite, que fort peu de cas. Cela peut-il expliquer la désaffection des français pendant de longues années vis à vis de Brahms ?

Il retourna plusieurs fois outre-Rhin où les représentations de la Tétralogie et de Parsifal furent pour lui une révélation. Certes il subit l'influence wagnérienne, comme Chabrier l'avait aussi subie, sans pour cela altérer le caractère personnel de ses compositions.

La fortune dont jouissait Vincent d'Indy à l'époque de ses débuts aurait pu le dispenser de ce que l'on appelle « faire du métier ». Cependant il voulut être organiste et se fit engager à Saint-Leu, il voulut participer à l'orchestre comme timbalier, il fut chef des chœurs aux concerts Colonne

avant de se lancer en province comme chef d'orchestre puis pianiste lecteur à la Société Nationale.

A l'époque de ses vingt ans Wallenstein de Schiller le passionne. Il pense d'abord à une seconde symphonie sur ce sujet qui devint un drame symphonique. On devait connaître ensuite La mort de Wallenstein en 1880. Cette trilogie est une œuvre puissante traitée selon les procédés chers à Wagner. Vincent d'Indy n'employa pas le « leitmotiv » mais changea cette expression en « thème-pivot » qui se rattache à chacun des personnages (simple nuance !).

Plusieurs partitions s'échelonnent avant la trentaine : Symphonie sur Jean Hunyadi, La chevauchée du Ciel, Antoine et Cléopâtre, Attendez-moi sous l'orme (Opéra-comique 11-2-1882), Quatuor avec piano (op. 7) qui marque l'entrée dans la musique de chambre.

Le Chant de la Cloche, composé entre 1879 et 1883 est une légende dramatique en un prologue et sept tableaux, inspirée par le poème de Schiller. C'est une très belle partition dont l'action se passe au XIV^e siècle et qui, dans le domaine du merveilleux, transpose des sentiments humains. Un vieux programme me montre que le mercredi 16 février 1927 « à 8 heures 45 précises du soir » avait lieu la cinquantième audition intégrale de cette œuvre à la salle Gaveau. Mélancoliquement j'y relève des noms oubliés qui furent très connus de grands chanteurs et de bons amis : Gabriel Paulet, Depienne... Il y a 40 ans de cela... déjà !

Le Poème des Montagnes (1881) évoque une journée d'amour dans les montagnes vivaraises. Helvetia,

Manifestations 1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
mai 1968	DIEKIRCH (Duché de Luxembourg)	Concours international pour harmonie et fanfares, divisions honneur, excellence et supérieure. 3 sociétés par pays.	Ecrire d'urgence à M. Christnach, 23 a, rue des Ardennes, Luxembourg-Bonneville (Gd-Duché)
8 mai 1968	MULHOUSE (Haut-Rhin)	20ème concours de chant choral scolaire. Le Jubilé du chant choral scolaire en Alsace.	Centre de Mulhouse. M. Rodolphe Pfämlin, président de l'Association, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse (68).
8 mai 1968	STRASBOURG (Bas-Rhin)	20ème concours de chant choral scolaire - Le Jubilé du chant choral scolaire en Alsace.	Centre de Strasbourg: M. Robert Nusbaum, vice-président de l'Association, 6 rue du Hohberg, Strasbourg (67).
19 mai 1968	CABOURG (Calvados)	Concours international	M. Dessoules, av. Frères-Hurtand, Cabourg (14)
Pentecôte 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international de musique.	M. Guilhalmenc, président de la Fédération des Hautes-Pyrénées, 7, boulevard Nord, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (Meurthe-et-Mos.)	Concours international.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
14 au 17 juin 1968	SINDELINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	C.M.F. 121, rue La Fayette. Paris-10e.
23 juin 1968	SOULTZ-SOUS-FORETS (Bas-Rhin)	Concours international de chant, organisé par l'Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts.	M. le président de l'Ensemble vocal.
23 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Concours international et festival de musique.	M. Raquet, directeur de l'école de musique, Hôtel de Ville, à Bourg (Ain).
30 juin 1968	CHATEAUNEUF (Charente)	Concours	M. Andrieux, trésorier du Réveil castelnovien, à Chateaufort (Charente).
6 au 7 juillet 1968	EPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes une chorale mixte, une chorale femmes mêmes divisions	C.M.F. 121, rue La Fayette. Paris-10e.
29 septembre au 6 octobre 1968	TOULOUSE (Haute-Garonne)	Concours international de chant de Toulouse. Pour obtenir gratuitement la brochure règlement, écrire au secrétariat du concours.	Donjon du Capitole, Toulouse (31).
		CONGRES	
28 avril 1968	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace, organisé par la Chorale Harmonie 1850.	Siège de l'Association, 10, rue du Manège, à Mulhouse (Haut-Rhin).
1er et 2 juin 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	Siège de l'Association, 10, rue du Manège, à Mulhouse (Haut-Rhin).
23 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Congrès fédéral du Sud-Est.	M. Raquet, directeur de l'École de musique, Hôtel de Ville, à Bourg.
30 juin 1968	CEYZERIAT (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, 3, rue de l'Angille, Lyon (69).
29 septembre 1968	LYON (Rhône)	Congrès technique de la Fédération du Sud-Est, à Lyon (9 h. 30).	M. Adam, à Moutiers (Savoie).
6 octobre 1968	YENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union des sociétés musicales de Savoie.	
1968	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
5 mai 1968	CARIGNAN (Ardennes)	49e Festival de la Fédération musicale des Ardennes.	M. J. Harbulot, 25, rue des Ecoles, 08-Carignan. Téléphone 28.02.40.
12 mai 1968	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. J.-M. Georlin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
12 mai 1968	TASSIN-LA DEMI-LUNE (Rhône)	Festival départemental du Rhône	M. Bernard, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin (69).
19 mai 1968	CHARMES (Vosges)	Festival fédéral annuel organisé par la Musique municipale fondée en 1865	M. le président de la Musique municipale de Charmes.
19 mai 1968	VOUHE (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie.	M. Charon, directeur.
19 mai 1968	PEUIGNÉ (Deux-Sèvres)	Festival-Concours de musique organisé par l'Avenir musical	M. André Pairault, président de l'Avenir musical, La Pierre-de-Périgne, Brioux-sur-Boutonne (79).
19 mai 1968	VINAY (Isère)	Festival départemental de l'Isère et centenaire de la Fanfare.	M. Revol, Allevard-les-Bains (38).
19 mai 1968	CREMEAUX (Loire)	Festival de musique.	M. Gérard Treille, 114, rue Lucien-Sampaix, Roanne (Loire).
19 mai 1968	REMELANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Grandjean R., 20, rue de la Croix-Mueller, Farnet (Moselle).
26 mai 1968	SAINT-MARTIN-DU-MONT (Ain)	Festival de la Fédération des bords de l'Ain.	M. Mallet, à Villieu (01).
26 mai 1968	ROMANSWILLER (Bas-Rhin)	Festival annuel.	M. Pierre Huy, président de la Société de Musique Harmonie n° 88 à Romanswiller (Bas-Rhin).
28 mai au 3 juin 1968	KNUTANGE (Moselle)	Festival de musique	M. Charles Beckendorf, 19, rue Fecht, Knutange (Moselle).
1, 2 et 3 juin 1968	LONGJUMEAU (Essonne)	Festival de musique et de danse	M. CHADEL, Président du Comité de Musique Mairie de LONGJUMEAU (Essonne).
1, 2, 3 juin 1968	SINT-KRUIS-BRUGGE (Belgique)	Rencontre de chorales	M. Edmond SINTOBIN, président de la Remont Veremanskoor, 4, Foldershoeklaan, Sint-Kruis Brugge (Belgique).
2 juin 1968	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton.	M. R. Bigotte, 6, rue Marie-Stuart, Reims. Tél. 47.04.29.
2 juin 1968	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, mairie de Guenange (Moselle).
2 et 3 juin 1968	CORNY-SOUS-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny (57).
8 et 9 juin 1968	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire mairie d'Algrange (57).
8 et 9 juin 1968	LUCHON (Haute-Garonne)	Grand Festival de Majorettes et Fanfares avec Majorettes.	M. Jean Ebbs, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny (31) Luchon.
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (M.-et-M.)	Festival de musique.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
9 juin 1968	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de musique.	M. Camille Sabourin, maire de Lusignan (Vienne)
9 juin 1968	LA COTEAU (Loire)	Festival du groupement musical Rhins et Trambouze.	M. Lager, à Bourg-de-Thizy (Rhône)
9 juin 1968	LA MURE (Isère)	Festival des Juniors de l'Isère.	M. Andréolety-Roch, à La Mure (38).
9 juin 1968	LA CLAYETTE (Saône-et-Loire)	Festival à l'occasion du Centenaire de la fanfare.	M. Chabannon Maurice, H.L.M. des Minimes.
9 juin 1968	CHATEAU-THIERRY (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Pichelin D., secrétaire général, Liesse (02).
9 juin 1968	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de musique	M. Panet Camille, 6, rue de Burdigones, à Bourg-Argental (Loire).
9 juin 1968	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Amicale saujonnaise.	M. Paul Bureau, président, 11 rue de Ribérou, Saujon.
Du 8 au 16 juin 1968	EAUBONNE (Val-d'Oise)	La Lyre Amicale d'Eaubonne organise des manifestations musicales à l'occasion de son centenaire.	M. R. Nosbaume, 16, rue Garibaldi, Eaubonne (95).
16 juin 1968	AVALLON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Gendre, maire d'Avallon (Yonne).
16 juin 1968	PUTTETANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, à Puttelange (Moselle).
16 juin 1968	FLORANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Jacquillet, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
16 ou 23 juin 1968	ABBEVILLE (Somme)	Festival-Concours.	Mairie d'Abbeville (80).
16 juin 1968	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'harmonie.	M. Thébaud, directeur.
16 juin 1968	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival	M. Collen, Casino de Charbonnières (69).
16 juin 1968	PONT-DE-BEAUVOISIN (Isère)	Festival de batteries-fanfars.	M. Revol, à Allevard (Isère).
16 juin 1968	CRUSNES (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes (Meurthe-et-Moselle).
16 juin 1968	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Mukler, 15, rue du Stade, L'Hôpital (57).
16 juin 1968	UGINE (Savoie)	Festival départemental de Savoie.	M. Henri Botta, président, av. de Serbie, UGINE.
22 et 23 juin 1968	FORBACH (Moselle)	Festival international.	M. Gérard Lerch, 11, avenue de l'Europe, Forbach (Moselle).
23 juin 1968	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle).
23 juin 1968	ANSE-VILLEFRANCHE (Rhône)	Festival du Groupement du Beaujolais.	M. Larrat, directeur.
23 juin 1968	CHATELAILLON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie et la Batterie.	M. Therre, président de l'Union philharmonique, 20, rue Docteur-Joubert, à Thiers (63).
29 et 30 juin 1968	THIERS (Puy-de-Dôme)	Festival de musique - Congrès de la Fédération musicale du Centre	Mairie d'Aurec (Haute-Loire)
30 juin 1968	AUREC (Haute-Loire)	Festival de musique.	M. Gaston Aubin, 10, rue Maréchal-Lyautey, Pagny-sous-Moselle (54).
30 juin 1968	THEODURE (Isère)	Festival et Centenaire de la fanfare.	M. Pierre Kuhl, route de Sierck, à Metrich, Koenigsmacker (57).
30 juin 1968	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. le président, Farebersviller (57)
30 juin 1968	METRICH KOENIGSMACKER (Moselle)	Festival de musique.	M. Maurice Fothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette 43 - Brioude.
30 juin 1968	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Collet, maire de Castelnaudary (Aude).
30 juin 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. L. Langenfeld, rue des Remparts, Bitche (57)
6, 6 et 7 juillet 1968	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival international de musique.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distross (Moselle)
6 et 7 juillet 1968	BITCHE (Moselle)	Festival international de chorales.	M. Georges Bodereau, Bt 42, 17, rue Maurice-Ravel, Allonnes (Sarthe).
7 juillet 1968	DISTROSS (Moselle)	Festival de musique	M. Gérard Gacher, 25, Grand-Rue Garche (Moselle).
7 juillet 1968	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Faucigny.	M. Badre, président, Damery (51).
7 juillet 1968	SAINT-VINCENT-DU-LOROUE (Sarthe)	Assemblée générale et festival de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne organisés par la musique de Saint-Vincent-du-Lorouer.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
21 juillet 1968	GARCHE (Moselle)	Festival de musique	M. René Eymery, trésorier de « La Codarde », Villeneuve (33) Plassac.
20 juillet 1968	DAMERY (Marne)	Festival intercantonal de l'Union des Sociétés Musicales des Cantons d'Epernay, Dormans et Avize.	M. le maire de Saint-Pol-sur-Mer (59).
28 juillet 1968	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique	
28 juillet 1968	VILLENEUVE-DE-BLAYE (Gironde)	Festival de musique, batteries-fanfars, organisé par la « Cocarde » de Saint-Ciers-de-Canesse	
4 août 1968	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	
4 août 1968	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4e Festival international de musique placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	
15 août 1968	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île.	

■ La ville de CAYEUX-sur-MER (Somme) station balnéaire et climatique accueillera chaque dimanche du 23 juin au 8 sept 1968, les sociétés musicales qui en feront la demande. Pour les renseignements, s'adresser à M le Maire de CAYEUX-sur-MER (80).

matique accueillera chaque dimanche du 23 juin au 8 sept 1968, les sociétés musicales qui en feront la demande. Pour les renseignements,

s'adresser à M le Maire de CAYEUX-sur-MER (80).

Centre international musical d'été

SAINTE-GEORGES-DE-DIDONNE
 Du 15 août au 15 septembre 1967
 En accueillant l'été prochain, du 15 août au 15 septembre, le nouveau Centre International Musical d'été fondé par James Moreau, la ravissante station balnéaire de Sainte-Georges, de Didonne, en Charente-Maritime, a décidé, grâce à la clairvoyance de son maire, le docteur Frenul de son maire-adjoint, le général Comby et de sa municipalité, de se placer parmi les cités possédant une activité musicale de renommée mondiale.
 En effet, quelles sont les villes qui peuvent se vanter de recevoir en leurs murs un corps professoral composé de 28 personnalités d'un aussi haut rang ?
 Enseigneront donc à ce Centre, du 15 au 31 août :
 Piano : Lev Vlasenko (URSS) ; Violon : Maurice Crut (France) ; Alto : Marie-Thérèse Challey (France) ; Contrebasse : Gaston Logerot (France) ; Harpe : Jacqueline Borot (France) ; Guitare : Barbara Polasek (Tchécoslovaquie) ; Flûte : Maxence Larrieu (France) ; Cor : Lucien Thévet (France) ; Trompette : Maurice André (France) ; Direction d'orchestre : Edouard Van Remoortel (Belgique) ; Musique de Chambre : Maurice Crut (France) (cordes-claviers) ; Histoire de la Musique : Norbert Dufourcq (France) ; 1ère Session 16-22 août ; Danse classique : Nina Vyroukhova (France) ; Art Dramatique : Julien Bertheau (France) ;
 Du 1er au 15 septembre : Piano : Pierre Sancan (France), Julius Katchen (USA) ; Violon : Gabriel Bouill-

lon (France), Salvatore Accardo (Italie) ; Violoncelle : Maurice Gendron (France) ; Clavecin : Robert Veyrou-Lacroix (France) ; Musique de chambre : Gabriel Bouillon (France) ; Hautbois : Pierre Pierlot (France) ; Clarinette : Ulysse Delecluse (France) ; Basson : Maurice Allard (France) ; Saxophone : Daniel Deffayet (France) ; Trombone : Gérard Pichateau (France) ; Orgue : Jean-Jacques Grunenwald (France) ; Chant : Gino Bechi (Italie) ; Composition : Alexandre Tansman (France) ; Histoire de la Musique : Norbert Dufourcq (France) 2ème session : 13-19 septembre.
 Du 20 août au 5 septembre Chant : Janine Micheau (France).
 Parallèlement à cette activité pédagogique, un festival d'été viendra, pour la première fois de son existence, apporter au pays charentais un intérêt artistique permanent, permettant aux milliers d'estivants peuplant la côte d'apprécier des loisirs culturels jusqu'alors inexistantes.
 Se plaçant dans la courbe ascendante du mouvement musical tracé grâce aux efforts du directeur du Service de la Musique, Monsieur Marcel Landowski, souhaitons longue vie et prospérité à ce nouvel organisme, qui ne manquera pas d'attirer, par la prestigieuse valeur de ses Maîtres, un grand nombre d'étudiants en Musique venus de tous les pays parler une langue universelle : celle de leur Art.
 Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à : C.I.M.E. Office du Tourisme, 17 - Saint-Georges de Didonne - France.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS
 ■ Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone basse et saxo. S'adresser Mairie de SAINT-FLORENTIN (Yonne). Tél. 51.
 ■ Ville de L'AIGLE offre emploi à l'inspecteur, aide-comptable mairie, menuisier, maçon, jouant clarinette, base si b, cuivre, hautbois ou flûte. S'adresser à M. POTIER Jean, Boîte Postale numéro 5, (61) L'AIGLE.
 ■ Batterie-fanfare dispose place usine pour chef. Ecr. M. BAUCHET, route de Sancheville, CHATEAUDUN (28).
 ■ Emploi de banque offert à trompettiste sérieux. Logement assuré. Convientrait à jeune retraité. Ecr. au journal sous numéro 590.
 ■ Offre emploi de magasinier vendeur livreur à jeune trompettiste actif. Logement prévu. Ecrire journal sous numéro 591.
 ■ Ville de la TOUR-DU-PIN (Isère) recherche musicien retraité pour diriger harmonie et école de musique. Ecrire au journal sous numéro 592.
 ■ Ville région Sud-Est recherche d'urgence, rédacteur pour mairie, emploi réservé à personne pouvant diriger harmonie et école de musique. Ecrire journal sous n° 593.
 ■ URGENT : Emploi bureau premier ordre si compétent. Région Sud-Ouest. Préférence donnée à excellent instrumentiste, âge indifférent. Ecr. journal sous n° 598 qui transmettra.
 ■ L'Ecole Municipale d'Initiation Musicale de Trappes, recherche pour la rentrée de septembre : 3 Prof. piano et solfège, maximum 3 h. de cours par semaine, 1 Prof. violon et solf. maximum 6 h. de cours par sem., 1 prof. clarinette et solf. maximum 2 h. de cours p/sem., 1 prof. trompette et solf. maximum 4 h. de cours p/sem., 1 prof. saxophone et solf. maximum 4 h. de cours p/sem., 3 prof. d'accordéon et solf. maximum 6 h. de cours p/sem., 1 prof. de guitare et solf. maximum 6 h. de cours p/semaine. Tarif horaire 15 F. Faire parvenir demande de candidature avec réf. à M. le Maire de TRAPPES avant le 31 mai prochain. (Yvelines).

■ A vendre violon anc. Lupi-Milano, 2 archets, Ecr. M. MORIN, 24, rue de la Tour, (51) VITRY-LE-FRANÇOIS.
 ■ Société musique recherche 1 saxo ténor et 1 saxo soprano, argentés, assez récents. Ecr. journal sous le numéro 597.
 ■ Saxo baryton « Dolnet » argenté, récent, parfait état avec belle housse, à vendre cause double emploi, 900 F. Ecr. M. BERQUE, 6, rue Albert-1er, ARCACHON (Gironde).

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
 13, rue Saint-Denis - PARIS-1er
 Tél. CEN 47.33
TOUS LES INSIGNES COUPES MEDAILLES BRELOQUES DRAPEAUX
 Tarif franco



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES AISNE

Le 31.1.1968 ont été célébrées à Coigny (Aisne) les obsèques de M. Commun, chef de musique, directeur de « La Fraternelle de Coigny ». La société au complet, accompagné le défunt jusqu'à sa dernière demeure.
 Des discours ont été prononcés au cimetière devant une nombreuse assistance, d'abord par le président de la société, puis par le maire de la commune et enfin, par M. Laqueux, représentant le bureau de la Fédération.
 Voici des extraits du discours de M. Laqueux :
 « Mesdames, Messieurs, A l'heure que ses amis tiennent, pour tant de raisons, et de toute justice, en toute amitié, à rendre aujourd'hui à M. Commun, j'ai la pénible mission, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, de joindre mon salut le plus sincère, et de présenter à sa famille mes très vives et très fraternelles condoléances.
 Nous partageons la lourde peine qui nous accable tous, et nous l'entendons pas y ajouter l'illusion d'une consolation. Nous voulons simplement rendre un dernier hommage à celui qui s'est attelé, avec nous, à la même tâche : celle de redonner à la musique la place qu'elle mérite dans la société.
 Aux services rendus à la cause qui nous est chère, et qui sont présents à toutes les mémoires, se joint le souvenir des solides qualités de ce camarade toujours présent dans toutes les manifestations de son concours pouvait être utile dans ce combat qui est le nôtre. »

Il savait vaincre ce découragement qui nous atteint tous en de nombreuses heures, ces moments noirs que connaissent tous les hommes désintéressés lorsqu'ils se heurtent à des murs d'indifférence, d'incompréhension, voire d'hostilité, lorsqu'ils se voient refuser l'effort qu'ils demandent et dont ils donnent l'exemple, l'effort qui élève, l'effort qui rend une vie digne d'être vécue.
 Il était un homme d'idéal, servant une intention généreuse, un idéaliste qui savait que son idéalisme devait sursumer d'autres élan autour de lui, des élan au service d'une grande idée éducative et fraternelle.
 Cher collègue, votre exemple, l'en suis persuadé, ne sera pas perdu. Vous avez fait briller une flamme qui, toute faible, toute vacillante qu'elle soit, ne s'éteindra pas.
 Vous avez cru en une société plus fraternelle, vous avez tout donné de ce qu'il est possible de donner pour faire passer dans les faits notre magnifique espérance commune. C'est sur de tels exemples de fidélité à un idéal d'esprit de sacrifice que nous devons fixer nos yeux.
 M. Commun n'est plus ; mais ce qui ne saurait être détruit est le sillon bienfaisant qu'il a tracé sur maints domaines de son activité sociale, lumineuse et guidée, dont nous garderons le souvenir. Ainsi sur la route les ombres de nos morts sont accompagnées ; leur exemple résonne dans le souvenir et par là, ils survivent.
 Cher M. Commun, à tous ceux qui vous entouraient d'une affection sincère, à tous ceux qui souffrent de la même peine et sont unis dans le même accablement, j'adresse l'expression de toute notre sympathie. A vous, notre plus fraternel adieu. »

AUBE ET HAUTE-MARNE

Réunion du Comité directeur
 Le comité directeur de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne s'est réuni dimanche 25 février, à 15 h., à l'hôtel de ville de Troyes, sous la présidence de M. Emile Logé, président de la Fédération et en présence de tous les membres MM. Gaston Fievez (Chaumont) et Marcel Demmerlé (Troyes), vice-présidents ; Roger Vallée (Montier-en-Der), secrétaire général ; Roger Charlé (Troyes), trésorier ; Denis Bornot (Langres), correspondant du journal de la Confédération Musicale de France ; Maurice Fallienot (Troyes) directeur artistique ; Pierre Verdun (Wassy), chargé des assurances ; Jean Logé (Troyes), Huché (Romilly) et Mlle Mireille Jacquot (Brienne-le-Château).
 En ouvrant la séance, M. Emile Logé demande à ce que l'article 9 des statuts de la Fédération soit modifié. Cet article concerne le chiffre de membres, ce chiffre serait ramené à 16. Une élection générale des membres du bureau aurait donc lieu avec (innovation) obligatoirement à cette élection 4 membres (2 de l'Aube et 2 de la Haute-

Marne) âgés de moins de 25 ans. Le prochain congrès décidera.
 M. Maurice Fallienot parle des examens fédéraux, il en donne tous les détails, notamment en ce qui concerne les morceaux des clarinettes qu'il a composé pour les divisions préparatoires. La date des examens à Troyes, Romilly et Chaumont est fixée pour les trois villes au dimanche 21 avril.
 M. Roger Vallée fait un exposé très complet du congrès de Paris auquel il a assisté. M. Marcel Demmerlé, pour qui les questions d'ordre administratif n'ont pas de secrets, présente les statuts-types qu'il a élaboré ; il en distribue à chaque membre du bureau qui vont les étudier dans un proche avenir. Il sera nécessaire que chaque société de musique les applique si elle veut bénéficier des subventions accordées par le ministère.
 M. Denis Bornot demande à ce que l'harmonie de Fay-Billot bénéficie de la société de musique désignée par le bureau, à l'occasion de la célébration de son 120ème anniversaire, le dimanche 30 juin. Ce serait l'Alerte de Troyes.

ALPES-MARITIMES

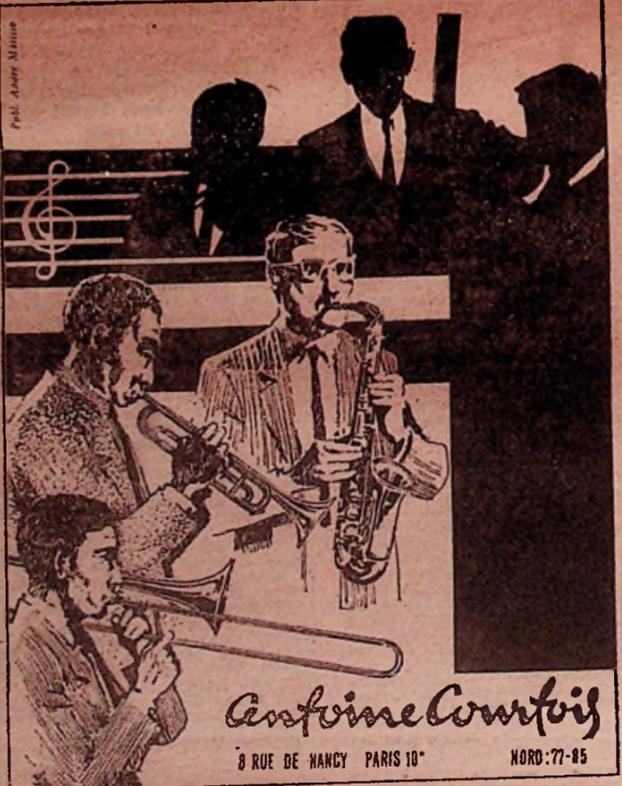
Les activités de la Fanfare de l'Espérance de Cannes en 1967.
 1967 s'achève après une année particulièrement chargée pour notre fanfare.
 Ce fut tout d'abord sa participation au Carnaval de Nice puis au Casino municipal de Cannes pour le Mardi Gras.
 Ensuite, ce furent les fêtes organisées à Cannes, en février, tant à Cannes qu'à la Bocca ainsi qu'au Golfe Juan.
 Notre musique prêta son concours à nos amis de la Fanfare de la Joyeuse Union de la Bocca pour sa fête annuelle et participa, en avril, aux manifestations de la Journée des Déportés.
 Nos amis des Majorités de Saint-Laurent-du-Var nous demandèrent notre concours à une fête locale et le jeudi de l'Ascension, ce fut le voyage à Cavailhon (Vaucluse) pour la Bataille de Fleurs.
 Traditionnellement, l'Espérance assurera les cérémonies de l'Armistice de 1945.
 Lors de la clôture du festival du film à Cannes, les organisateurs film ont appelé à notre société et une trentaine de jeunes musiciens, en grande tenue, firent entendre la habo d'honneur au Palais des Festivals.
 Poursuivant sa lancée, l'Espérance était présente à la Convention internationale de mai, à Nice et Cannes, du Rotary.
 Nous espérons également le plaisir

de nous rendre à Vintimille pour la Bataille de Fleurs.
 Une journée des récompenses et du souvenir fut organisée au Suquet. Notre musique se faisait entendre à la grande messe dans des morceaux religieux.
 A l'issue de cette messe, une cérémonie se déroula sur la place de la Gasterie avec dépôt de gerbe au monument de la Vierge, en présence de M. le maire de Cannes et de tous les présidents et chefs de musique des sociétés musicales affiliées à la Fédération.
 Les jeunes musiciens de l'Espérance recevaient des breloques souvenir des mains de Mme Boccoz, conseiller municipal, en fonction de leur ancienneté.
 Une coupe était offerte par nos jeunes musiciens à leur chef, M. Georges Daumas et ce fut le jeune Mellano qui avait la charge de le remettre au nom de tous ses camarades pour les efforts accomplis par ce dernier.
 Le maire de Cannes félicitait nos jeunes gens et les dirigeants de notre fanfare, les remerciant de représenter si dignement les couleurs de la ville de Cannes dans les diverses régions où l'Espérance se produit.
 Le diplôme d'honneur de notre société fut remis à M. Diemas ainsi qu'à nos amis Terrier et Piermatel, tandis qu'une coupe était remise à Palmieri et un souvenir à Besson.
 Notre secrétaire général, M. Rey Léon, se voyait remettre des mains

AVIS DE CONCOURS

VILLE DE BREST
 Un concours pour la nomination d'un professeur de diction et art dramatique à l'Ecole nationale de musique de Brest aura lieu le 30 mai, à Paris.
 Pour tous renseignements, s'adresser à M. le député-maire de Brest.
MAIRIE DU MANS
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE
 Trois concours sur épreuves sont ouverts à Paris les mercredi 28, jeudi 30 et vendredi 31 mai 1968, en vue de pourvoir un poste de professeur dans chacune des disciplines suivantes : hautbois et lecture à vue (instruments à vent), musique de chambre professionnelle et lecture à vue pour les cordes, préparation au certificat d'aptitude à l'éducation musicale (C.A.E.M.), pour l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique du Mans.
 Les candidats doivent adresser leur demande accompagnée du dossier exigé au plus tard, dix jours avant la date fixée pour le concours. Echelle indiciaire brute : 300-585.
 Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser mairie du Mans, secrétariat général.
 Le maire, Dr J. MAURY.

BATTERIES-FANFARES (ŒUVRES A CHOISIR) CONCOURS (complément)
 En groupe A, 3ème division, la Marche des O.R.
 En groupe B, 2ème division, la Marche du Stalag IV. A.
 Ces deux marches sont éditées chez Robert MARTIN.
ERRATUM. — Dans le journal de la C.M.F. pour « SAMBRE et MEUSE » lire Editions MARGUERITAT, et pour le « GRENADIER du CAUCASE » lire Editions A. LEDUC.
 Morceaux parus dans la liste officielle des œuvres à choisir pour les Batteries-Fanfares dans le journal de février 1968, page 5.



Antoine Courtois
 8 RUE DE NANCY PARIS 10^e NOU-77-85

L'ANGLETERRE EST A LA MODE

Allez à Londres avec votre Société
 Voyage accompagné au départ de Paris par autocar et avion
 3 jours au prix de 225 Frs par personne pour groupe de 25 personnes minimum.
 programme sur demande à
TRANSATOUR S.C.T.T.V.
 34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37
 l'Agence officielle
 de la Confédération Musicale de France Lic. 183

MUSIQUE MILITAIRE

■ Musiciens qui désirez vous engager par devancement d'appel, ou vous lier par contrat de deux ou trois années, venez à la musique de grande unité du 110ème R.I.M. à DONAVESCHINGEN (F.F.A.). Places dans tous pupitres. Déplacements nombreux et variés en R.F.A. Pour tous renseignements, écr. au Chef de musique S/Lieutenant Jean Courregelongue S.P. 69.475 F.F.A.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er Prix Conserv. cherche poste directeur école munic. musique et harm. Enseigne bois, solf. tous degrés. Sérieuses réf. Ecr. journal sous numéro 594, qui transmettra.
 ■ Clarinettiste, sérieuses réf., cherche place cl. solo harmonie ou théâtre lyrique et prof. écoles, de préférence région Sud-Est. Accepterait saison d'été, joue aussi saxo ténor/bando. Ecr. au journal sous numéro 595 qui transmettra.

■ Chef de musique, sér. réf., grande expérience, capable enseigner tous instruments, actuel. dir. harm. et prof. C.E.S. dans le Nord. Recherche dans ville Sud ou Centre dir. harmonie avec emploi ou prof. C.E.S. Ecr. journal sous n° 596.

■ S/Chef de musique Armée. Retraité décembre 1967, 42 ans, cherche direction société. Enseignement solfège, instruments cuivre. Apte tenir emploi bureau. Région Sud-Est ou Sud-Ouest de préférence. Ecr. journ. sous n° 599 qui transmettra.

■ Chef expér. dipl. Conservatoire cherche direct. harm. ou fanfare, même à remonter. Enseign. solf. théorie et instrum. cuivre. Emploi municip. si possible. Préfér. Centre. Ecrire journal sous numéro 600 qui transmettra.

OCCASIONS

■ A vendre 1 cornet 65 F., 3 clarin. 1 Saxo ténor arg. en étal 700 F. Le tout comme neuf, Ecr. j. s/n°601

de Mme Boccouz a médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

Un autre déplacement, en juin, nous amena à Saint-Julien, dans le Haut Var, avec les Majorettes du Lavandou et au retour, la participation à un festival qui groupait plus de 60 sociétés musicales à St-Maximin.

Plus près de nous, nos voisins de Rocheville demandèrent notre participation à leur fête de la Saint-Jean.

Voulant récompenser nos jeunes garçons pour l'effort considérable qu'ils avaient fourni, nous organisons une sortie dans la charmante localité de Sellians dans le Var et qui fut surtout une promenade.

En août, nos jeunes participèrent à la fête de la Saint-Sauveur, qui est la fête traditionnelle de notre vieux quartier du Suquet, en compagnie de la Fanfare de la Joyeuse Union et des Majorettes de Saint-Laurent-du-Var.

Pour la Toussaint, des délégations de tambours et de clairons assurèrent les manifestations aux diverses fêtes et monuments funéraires de la ville.

Avec son nouvel équipement, la fanfare assure les manifestations patriotiques du 11 Novembre.

La Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes organise, avec le concours de nos dirigeants et, essentiellement de notre chef de musique M. Daumas, qui est également vice-président de la Fédération, la fête de la Sainte-Cécile à la Trinité-Victor, au-dessus de Nice, et qui groupa une quinzaine de formations musicales des environs, ce fut un vrai succès.

Enfin, pour finir l'année, la Fanfare de Saint-Laurent-du-Var, avec ses Majorettes (encore elles), nous convièrent à participer à une très belle fête locale avec également la participation de la Fanfare de l'Echo de la Chaumière de Nice, dont le président et chef de musique n'est autre que notre ami, M. Charles Scotto, président de la Fédération départementale.

Des contacts sont d'ores et déjà établis avec plusieurs villes régionales et même extra-départementales pour notre participation au cours de l'année 1968 et nous pensons que l'Espérance pourra se produire au cours de la nouvelle année avec le même brio qu'en 1967.

CENTRE

Réunion de Comité de direction

Le Comité de direction de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre s'est réuni le dimanche 18 février à 10 h., à l'hôtel de ville de Vichy, sous la présidence de M. Henri Martinet.

Étaient présents : Mlle Besson, MM. Martinet, André Rehin, Wegl, Delgouffre, Vidal, Docteur Duffay, Moreau, Champault.

S'étaient excusés : MM. Adolphe Jouannet, Troubat, Dubat.

Assistaient également à la séance : M. Therre, président de l'Union Philharmonique de Thiers.

Le Comité de direction a examiné l'ordre du jour et pris les décisions suivantes :

Congrès 1968 - Festival de Thiers

Le congrès annuel de la Fédération aura lieu à Thiers les 29 et 30 juin prochains. A cette occasion se déroulera un important festival de musique, sur invitation M. Therre, président de l'Union Philharmonique de Thiers, donne tous renseignements à ce sujet.

Fête Fédérale 1968 - Festival de Nevers

La fête fédérale, dont le déroulement était prévu à Nevers les 6 et 7 juillet, ne pourra avoir lieu cette année, la municipalité ayant fait connaître qu'elle abandonne le projet d'organisation du festival de musique.

Le comité de direction regrette vivement cette décision qui prive la Fédération Musicale du Centre de sa fête annuelle. Il est en effet trop tard maintenant pour présenter une autre ville susceptible d'organiser cette fête en 1968.

Le Comité s'étonne d'ailleurs que la municipalité de Nevers ait abandonné ce festival qui devait grouper une trentaine de sociétés avec, comme musique d'honneur, la célèbre Musique de l'Air, festival pour lequel le Conseil général de la Nièvre a accordé une subvention de 500.000 anciens francs.

Le Comité se permet, en la circonstance, de signaler à la municipalité de Nevers, et particulièrement à M. l'adjoint délégué aux Affaires culturelles que notre Fédération, groupant 171 sociétés, est affiliée à la Confédération Musicale de France qui est, elle-même, agréée par le ministère des Affaires culturelles et le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Autres manifestations 1968

La Fédération Musicale du Centre donne son patronage aux festivals départementaux qui doivent se dérouler dans la Corrèze et dans la Creuse et dont les dates ne sont pas encore fixées. Pour la Corrèze, il est possible que ce festival ait lieu à Beaulieu, à l'occasion du Centenaire du Réveil Bellocois.

Examens d'élèves 1968

Toutes instructions, au sujet de ces examens, sont données par M. Rehin, secrétaire général, aux responsables départementaux.

D'ores et déjà la date des examens du cours supérieur est fixée au dimanche 19 mai, à partir de 8 h. 30 à Vichy, dans les locaux du Conservatoire de musique.

Répartition des subventions pour les festivals et examens d'élèves 1967

Festivals. — Les sociétés de Bousnac (Creuse), Lurcy-Levis (Allier), Premery (Nièvre) et Ohâtel-Guyon (Puy-de-Dôme) bénéficient de la répartition.

Examens d'élèves. — 695 élèves ont été présentés par 40 sociétés des six départements appartenant à la Fé-

deration qui bénéficient toutes de la répartition. A noter que la subvention accordée pour ces examens par le ministère des Affaires culturelles a été beaucoup plus importante qu'en 1968.

Renouvellement du tiers sortant au Conseil d'Administration (C.A.)

Le renouvellement du tiers sortant aura lieu au moment du congrès annuel à Thiers.

Vu le nombre croissant des sociétés adhérentes dans le département de la Corrèze, le Comité décide qu'un membre supplémentaire pourra être élu pour représenter ce département au sein du C.A.

Monument de M. Pierre Coulon

En reconnaissance pour tout ce que M. Pierre Coulon, le regretté maire de Vichy, a fait en faveur de la Fédération Musicale du Centre, le Comité vote une somme de 250 F, comme participation à l'érection de son monument.

Subvention des Conseils généraux

Le Comité remercie les Conseils généraux qui, par leur aide généreuse, permettent de maintenir les sociétés de musique d'amateurs et de porter ainsi la musique jusque dans nos campagnes, ces sociétés étant indispensables à l'animation de toutes les fêtes et cérémonies officielles.

Récompenses

Le dernier congrès de Vichy ayant donné son accord à l'attribution d'un insigne pour les jeunes de nos sociétés, âgés de moins de 21 ans et comptant cinq ans de service, le Comité met au point la rédaction du diplôme du jeune musicien qui donnera droit au port de cet insigne.

Ces récompenses seront distribuées sur le plan départemental.

Les demandes, avec justifications, devront donc être adressées aux présidents départementaux et non au secrétariat fédéral.

Adhésion d'une société

Le Réveil Larchois de Larche (Corrèze) est admis à la Fédération à compter du 1er octobre 1967. Cette nouvelle adhésion porte à 171 le nombre de sociétés affiliées à la F.M.C.

Stage de Klippeneck (Allemagne)

Le Comité enregistre avec satisfaction la désignation par la Confédération Musicale de France de deux élèves de notre Fédération pour effectuer le stage qui aura lieu du 11 au 18 avril 1968 à Klippeneck (Allemagne). Il s'agit de Guy Tournon de l'Union Musicale de Saint-Yorre et de l'Harmonie Municipale de Vichy (actuellement élève au Conservatoire national supérieur de musique de Paris) et de Claude Houdier, de la Philharmonie Municipale de Nevers. Ces deux élèves avaient passé avec succès le concours d'excellence de la Confédération, en octobre dernier, à Paris.

Congrès d'été de la C.M.F.

Le Comité désigne MM. Rehin et Wegl pour représenter la Fédération au congrès d'été de la Confédération Musicale de France qui aura lieu à Tarbes les 1er et 2 juin prochains.

Motion de la C.M.F.

La motion, votée à l'unanimité, au congrès de la Confédération Musicale de France qui s'est tenu à Paris, à l'UNESCO, les 27 et 28 octobre derniers, concernant l'éducation musicale à tous les niveaux scolaires (de la maternelle à la Faculté) a été diffusée dans les différents départements de notre Fédération. Le Comité regrette toutefois que la presse régionale n'ait pu la publier.

Concours nationaux

Des concours nationaux importants auront lieu en 1968 à Villers-Planchot, Caubourg et Tarbes. Les responsables départementaux en sont informés par le secrétaire général.

Assurance du C.D.

M. Wegl est chargé de poursuivre ses démarches afin de solutionner la question de l'assurance « Responsabilité Civile » accidents — des membres du Comité de direction.

Cotisation des sociétés

Malgré l'augmentation de la cotisation confédérale depuis le 1er octobre 1967, il est décidé de ne pas demander au prochain congrès le relèvement de la cotisation des sociétés pour 1969.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h. 15.

Au cours de la réunion, M. le docteur Lacarin, maire de Vichy, est venu saluer les membres du Co-

mité de direction qui lui furent présentés par M. A. Rehin.

M. Martinet remercia M. le maire de l'aimable accueil qui est toujours réservé à l'hôtel de ville de Vichy aux membres de la Fédération.

Ensuite tous les participants se retrouvèrent pour déjeuner au restaurant de l'Est.

Le secrétaire général, A. REHIN.

Nécrologie

LURCY-LEVIS (Allier)

Nous avons appris le décès de M. Louis Virmoux, vénérable serviteur de la musique, qui a enseigné la Musique à presque tous les musiciens Lurcycois et a dirigé, pendant 28 ans, l'Union Musicale de Lurcy-Levis.

Il était chevalier des Palmes Académiques et, lors du Festival organisé en 1967, pour commémorer le centenaire de la Musique de Lurcy-Levis, le président de notre Fédération avait eu l'honneur et le plaisir d'épingler sur la poitrine de M. Louis Virmoux, modeste du dévouement, la médaille confédérale de chef.

Nous adressons à sa famille et à l'Union Musicale de Lurcy-Levis, des condoléances émues et bien sincères.

AUBUSSON (Creuse)

Nous venons d'apprendre également le décès de Mme Adolphe Jouannet, épouse de notre vénéré doyen, vice-président fondateur de la Fédération Musicale du Centre.

En cette douloureuse circonstance,

ce, que notre cher ami Adolphe Jouannet et ses enfants trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées et l'assurance de notre bien vive sympathie.

A. R.

NEVERS

Société des Concerts Nivernais

Concert du mercredi 29 novembre

1967 au Théâtre municipal de Nevers

Pour le concert d'ouverture de sa saison musicale 1967-1968, la Société des Concerts Nivernais avait pu s'assurer, malgré ses nombreux engagements internationaux, le concours du jeune et talentueux pianiste français Gabriel Tacchino.

Lauréat des grands concours internationaux de Vercelli, Naples et Genève, après avoir, bien entendu, obtenu un magnifique premier prix au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Gabriel Tacchino a fait la preuve, une fois de plus, de ses brillantes qualités tant techniques que musicales et cela aussi bien en récital, en interprétant de façon délicieuse la Sonate « Appassionata » de Beethoven, qu'en concertiste pour l'exécution, accompagnée par l'orchestre de notre Société Symphonique locale placée sous la direction de Georges Bardin, du 2ème Concerto pour piano et orchestre de Liszt.

Cette soirée particulièrement remarquable est tout à l'honneur de la société, de ses dirigeants et de son chef. Sa vitalité et le sérieux du travail accompli par ses exécutants sont tels que le public vient de plus en plus nombreux aux manifestations qu'elle organise chaque année.

Et il faut remarquer que depuis de nombreuses saisons, c'est devant des salles pleines et recueillies que se déroulent ses concerts. Ce sont Georges Bardin et tous ses animateurs soient profondément remerciés des résultats obtenus et souhaités que leur exemple soit suivi par de nombreuses sociétés afin que la musique puisse, sous toutes ses formes, s'épanouir et reprendre en France la place qui lui revient !

Bien que l'accompagnement d'un soliste soit un travail ingrat, l'orchestre s'en est tiré avec le plus grand brio et la plus parfaite aisance. Ce concerto ne constituait, cependant, qu'une partie du programme. En effet, l'orchestre seul avait inscrit également l'ouverture de « Rienzi » de R. Wagner ainsi que le célèbre poème symphonique de F. Liszt « Les Préludes ».

Dans l'une comme dans l'autre de ces pièces importantes, Georges Bardin a su tirer de sa formation le meilleur tant en souplesse qu'en musicalité et les applaudissements

nourris et les vivats enthousiastes qui saluèrent leur exécution prouvèrent que la Société des Concerts Nivernais était sur la bonne voie et qu'elle pouvait continuer sur une telle lancée.

Une petite indiscretion nous a permis d'apprendre que le prochain concert donné par cet orchestre aura lieu le mercredi 13 mars avec le concours de la grande violoniste française Michèle Boussinot, premier prix du Conservatoire National de Paris à 14 ans, prix d'honneur de ce même Conservatoire deux ans plus tard, prix du Concours International de Munich, lauréat en 1953 du célèbre concours Marguerite Long - Jacques Thibaud, ainsi que de celui de la Reine Elisabeth de Belgique; pendant deux ans, elle a obtenu une bourse de gouvernement de l'U.R.S.S. pour travailler avec l'un des plus grands violonistes de notre temps, David Oistrakh.

Après une très belle soirée, une autre aussi prometteuse en perspective !

Philharmonie Municipale

Concert du 4 février 1968

La Philharmonie Municipale donnait son premier concert de l'année le dimanche 4 février à 17 h., au théâtre municipal.

De nombreuses personnalités et un grand public assistaient à ce concert et l'on retrouvait des amis de Decize, la Charité, Fourchambault, la Machine, Saint-Amand en Puisaye.

En début de programme s'inscrivaient « Florentiner Marsch » grande marche italienne, de Pucik, très

dans ses extraordinaires exercices de virtuosité, ont un métronome dans la tête.

Avec le « Presto » de Jean Rivier, c'est de la haute école d'acrobatie, alors que « Solitude » de Duke Ellington exprime toute la chaleur de Harlem, la mélancolie aussi. Le répertoire du Sax-Quartet passe également par le folklore, telle cette « Sardane » ensoleillée, de Vicen Bon, la délicieuse « Claire Fontaine » où le déferlement sud-américain d'un « Gato » extrait des « Danses Argentines » de Watzmann.

Il arrive aussi que pour le plaisir, « Quatre saxophones s'amuse » de Pierre Doyevy et c'est alors tout l'esprit froideur du français qui s'exprime en finesse.

Le présentateur, M. Maurice Bertin-Denis, souligne ensuite l'intérêt des œuvres de certains compositeurs américains, écrites spécialement pour harmonies. C'était le cas de « Highway Impressions », suite de Pi Scheffer et de « Empire State Building », ouverture Jazz de John Derrling, qui figuraient en fin de programme.

La Philharmonie, placée sous la direction de son chef Georges Bardin, donna une traduction fidèle et très réaliste de ces deux œuvres, qui obtint les faveurs du public, lequel en redemanda, confirmant ainsi l'intérêt porté à ce style au cours d'un précédent concert où la Philharmonie proposait « Porcy And Boss » de Gershwin et dans un autre « Carmina Burana » de Karl Orff et « Ouverture Tabac » de Bouilly.

VICHY

Programmes des concerts

Dimanche 18 février 1968 à 17 h., salle municipale des fêtes, par la société musicale de Vichy, (direction : M. Paul Rollin).

1) Deux Danses Espagnoles a) Francisco algère (Quirós), b) Las Espanolas (Mouré), 2) Si l'était Roi, (Ouverture), (A. Adam); 3) Petite suite dans le style ancien (Jean Fillicul); 4) Sheila que j'aime (sélection du film Bang Bang), (Carrière), (arrangement R. Martin); 5) Le Retour à la vie (grande Valse), (E. Chabasi); 6) Le Sous-Marin Vert (J. Lennon et M. Carney); (Marche avec tambours et clairons).

Dimanche 25 février 1968, à 17 h., Salle municipale des fêtes par l'Harmonie Municipale de Vichy (direction André Rehin)

PROGRAMME

1. Vieux Camarades, célèbre marche, C. Teike; 2. La Kermesse, suite d'orchestre, extrait du ballet, Ch. M. Widor; 3. Alphabet (Quatuor de l'Union Chorale); 4. Marche; 5. Enfant au Tambour, Couteille; 6. Reine bien et air à l'Union Chorale; 7. Nelly Boyer; 8. Belles Viennoises, valse (Symphonie Vichysoise); 9. M. Zieher; 10. Estudiantina, valse, par la Symphonie Vichysoise et l'Union Chorale, E. Waldteufel.

2ème PARTIE

1. L'Auberge du Chival Blanc, fantaisie sur l'Opérette (Symphonie Vichysoise), E. Benatzki; 2. Le Moulin de la Forêt Noire, Intermezzo (Symphonie Vichysoise), R. Ellenberg; 3. Les Magnanailles, extrait de l'Opéra « Mireille » (Union Chorale); 4. Gounod; 5. Comme un petit lapin (Union Chorale); 6. Martinet et Philcourter; 7. Le Ténor Edgar Mcneat dans son répertoire; 8. Nocturne; a) Solo sur la forêt, Sydney B. Mitchell; b) Hymne à la nuit, Rameau; c) Revenir, M. Covi (Union Chorale); 7. O Paris, gai séjour, valse, extrait de l'Opérette « Les Cent Vierges », par la Symphonie Vichysoise et l'Union Chorale, Ch. Lecocq.

Au piano d'accompagnement, MM. Raymond Lerot et Henri Thevenin, compositeurs de musique.

Présentation, Jean Joyeux, de l'O.R.T.F.



CHAMPAGNE ET MEUSE

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Épernay, Dormans et Avize, 11 février 1968, Hôtel de Ville d'Épernay

M. Pierre Lebarbier, maire adjoint, représente M. Roger Menu, sénateur-maire — souffrant — et la municipalité, ouvre la séance à 9 h. 45. Au bureau : MM. Fernand Bouché, président; André Jubréaux, vice-président; Jean Bouché, secrétaire; Raymond Heurtaux, trésorier.

11 sociétés répondent présents à l'appel; 4 sont excusées.

Le président remercia M. Lebarbier, signala qu'il n'est pas un néophyte, puisqu'il a présidé l'Harmonie des Chemins de Fer, et qu'il connaît bien nos besoins. Il le pria d'exprimer à M. Roger Menu les vœux de rétablissement de l'assemblée, et les remerciements pour son intervention en faveur de la subvention au festival intercantonal, an-

nuel, qui aura lieu à Damery, le 28 juillet 1968. Il remercia toutes les personnes présentes, et parla de la réussite des examens fédéraux d'Épernay et d'Avize.

Il pria le secrétaire de donner lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 1967, dont le texte est approuvé à l'unanimité.

M. Raymond Heurtaux, donne le compte-rendu financier de l'exercice écoulé qui est approuvé à l'unanimité.

Des félicitations sont votées aux titulaires de ces deux postes, MM. Jean Bouché et Raymond Heurtaux. L'ordre du jour appelle la réélection du Comité qui est reconduit à l'unanimité. M. André Bouché, de Fleury-la-Rivière, membre depuis avant 1947, étant élu vice-président de l'Union Musicale, en remplacement de M. Lucien Molin, nommé vice-président honoraire, à la demande du président, en reconnaissance de ses longs services. Le président salue M. Badré, son successeur.

Festival d'Oger : le président renouvelle ses félicitations à MM. Pierfort père et fils, de la magnifique réussite de ce festival.

Festival 1968 : comme prévu, il aura lieu à Damery, le 28 juillet 1968.

Festival 1969 : il aura lieu à Trois-Évies.

Aux questions diverses : le secrétaire donne lecture du compte-rendu des débats de l'Assemblée nationale, où la musique à l'école et au soutien qui doit être donné aux sociétés d'amateurs, ont été évoqués.

Puis le président met au courant l'assemblée de l'organisation d'un festival de musique à Avize, le 7 juillet.

Le pas-redoublé pour le morceau d'ensemble est choisi, une fois pour toutes il s'agit de Kellermann.

M. Rennepont, maire de Dormans, donne toutes indications relatives à la cérémonie officielle du cinquantième de la bataille de la Marne, à Dormans, le 7 juillet, date choisie par le Gouvernement.

Ciôturant la séance, M. Lebarbier, maire adjoint, se félicite d'avoir assisté à ces débats amicaux, assure les sociétés de sa vive sympathie, et de l'appui qu'elles pourront trouver près de lui.

Un champagne d'honneur offert par la Musique Municipale d'Oger, termine la séance.

« La Champenoise »

C'est par un temps splendide, dans une ambiance très sympathique que « La Champenoise » a fêté Sainte-Cécile. Ses jeunes musiciens débutèrent cette journée en assistant à la messe de 10 h. 45, célébrée par M. le doyen Sandé, devant une assistance particulièrement nombreuse.

Au cours de l'office, les piqueurs firent étalage de leur cohésion, puis événement de la journée, la section harmonie, composée de trente jeunes éléments, interpréta les premier et deuxième Andante de H. Escudé, dans un style qui permit les plus belles espérances.

Après la messe, la Champenoise, par ses airs martiaux, l'éclat de ses uniformes, la fière allure de ses petits musiciens, semblait inviter leurs concitoyens à s'associer à son allégresse.

Le défilé prit fin à la salle des fêtes, où devait être servi le banquet traditionnel.

A l'heure de l'apéritif, devant les personnalités invitées et tous les musiciens, MM. Thomas, président de l'Harmonie des Chemins de Fer, tint à féliciter un jeune de « La Champenoise », William Loiseau, pour ses exécutions parfaites au clarin, lors de la cérémonie du 11 Novembre dernier à la gare de Paris-Est, devant les plus hautes personnalités de la S.N.C.F.

Le repas fut joyeux. Au dessert, M. Collety, conseiller général, maire d'Avy, qui présida, prit le premier la parole. Il dit sa joie et sa fierté de constater la vitalité de la société, félicita les musiciens et leurs professeurs pour les énormes et constants progrès réalisés, pour leur excellent esprit et leur belle tenue. C'est avec beaucoup de plaisir qu'il lut, pour l'auditoire, un extrait du journal de la Marne. Cette association qui groupe diplomates, industriels, commerçants, tous anciens Marnais, avait au cours de l'année passé une journée en notre ville et pu apprécier notre société locale. Des termes élogieux et encourageants abondaient à son adresse.

Au terme de son allocution, il assura le comité et les musiciens de l'appui total de sa municipalité, et donna la parole à la présidente, Mme Sylvie Cautel.

Celle-ci, très émue, remercia les personnalités présentes, fit part des excuses d'autres, félicita son comité, les professeurs et les musiciens. En termes touchants, Mme Cautel invita les jeunes élèves à continuer d'assister aux leçons avec assiduité afin de profiter au maximum des conseils qui leur sont prodigués.

A son tour, M. Elzotte, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse, dit sa joie d'assister pour la première fois à la Sainte-Cécile de la Champenoise.

Après que tant de sociétés de musique, dont certaines très anciennes, disparaissent, dit-il, il est réconfortant pour la Fédération que je préside, de voir renaitre, grandir et prospérer « La Champenoise ». L'audition qu'il m'a été donné d'entendre ce matin à l'église, témoigne de la qualité des cours que vous recevez dans votre société. Restez fidèles à « La Champenoise », continuez vos efforts et soyez assurés de l'intérêt que l'on vous porte dans les milieux musicaux.

Béclamé sur l'air des lampions par ses jeunes élèves, M. Thié, le directeur de « La Champenoise », fit part publiquement de l'angoisse qui l'étreignait le matin, au cours de la messe, alors qu'il battait les premières mesures des morceaux interprétés par la section Harmonie. En effet, dit-il, aucun son n'échappa à l'oreille lorsqu'il est né sous les voûtes d'une église ; je vous ai fait totalement confiance et j'ai eu raison, une fois encore. Je m'excuse d'avoir pu douter de vous, et vous remercie des jotes que, par votre assiduité, votre travail et discipline, vous m'avez procuré.

CHORAVOX à votre service...

Enregistrements et pressages de disques, déplacement dans toute la France, pochettes imprimées au nom de votre société même par petites quantités.

PRIX SUR DEMANDE

Chefs de musique ou chefs de chœurs, pour propager la musique ou le chant choral autour de vous, vendez vos disques, c'est un moyen efficace de faire connaître votre société et de recruter de nouveaux éléments.

CHORAVOX (91) MARCOUSSIS Tel. 569 à Montlhéry

Longtemps encore, on devisa joyeusement. Les plus petits eux-mêmes n'étaient pas tellement pressés de rentrer près de leurs parents. Il est vrai que « La Champenoise » est un peu leur famille. Les lauréats des examens de musique, organisés par la Fédération Musicale Champagne et Meuse, devaient ensuite recevoir l'instrument de musique dont ils rêvaient :

Saxophone alto, Torrès José, Marchand Brigitte, Pousse Michel, Pousse Jocelyne.

Bugles, Roméro Bernard, Charlot Jean-Yves.

Alto, Charlot Serge.

Clarinettes, Hieulle Nadine, Philippe Dominique.

Trombone, Fève Gérard.

Trompettes d'harmonie, Libra William, Lebrun José.

Les personnalités : M. Collety, maire d'Avy, M. Bigotte, président de la Fédération et Mme ; M. Fernand Bouché, vice-président ; M. Thomas, président de l'Harmonie des Chemins de Fer, et Mme ; M. Jubrèaux, directeur, et Mme ; M. André Brun et Mme ; M. Albert Moland, M. Krukexoch, de l'Avant-Garde ; M. Pollot et Mme, M. Gillax et Mme, professeur de clarinette ; M. Gay, professeur d'instruments à pistons, et Mme ; M. Sébille, professeur de saxophone, et Mme.

La Musique Municipale de Dormans

Pour fêter dignement la Sainte-Cécile, dont la date officielle est le 22 novembre, la Musique Municipale de Dormans avait préféré attendre le dimanche suivant. C'est au R.P. Morneau, abbé au Château, qu'avait été confié le soin de célébrer la messe pendant laquelle les cantiques alternèrent avec différents morceaux classiques interprétés avec maestria par les musiciens dormanistes. Remarquable par son acoustique, l'église Saint-Eliphoite se prête merveilleusement bien à la résonance des cuivres et des hautbois qui ouvrirent l'office par « Près du Clocher », puis « l'Adagietto de l'Arlésienne ». M. l'abbé Guillot, curé-doyen de Dormans, s'adressant aux personnalités et aux fidèles présents, leur souhaita la bienvenue avant de donner dans son homélie la définition de la musique vis-à-vis de l'homme en général et du chrétien en particulier. Comparant la musique à un message apostolique destiné à donner aux hommes le goût du beau. C'est un travail d'union qui exige que l'on s'accepte tel qu'on est, semblable à cette vie commune que Dieu nous invite à vivre en frères. Magnifique par ses chants et son recueillement, la messe reprit ponctuée par la sonnerie « Aux Champs » et la « Berceuse de Jocelyn » pour s'achever d'une manière grandiose par une triomphale « Marche Solennelle ». Tous se retrouvèrent ensuite à l'hôtel de ville pour un amical vin d'honneur. Face à une nombreuse assistance, M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse, président de l'Union Musicale d'Épernay, Dormans et Avize, se fit un plaisir de décorer de la médaille de la Confédération Musicale de France, MM. Jean Copplin, Charles Cheutin, Charles Paul, Raymond Dumay, Gilbert Grandpierre, Paul Gillery, André Thibault, Georges Picard, Raymond Cotelle, Martial Brocard, MM. Lucien Savart, Lucien Rabat, Marcel Bernard, Ilio Cecchi, également récipiendaires, étaient absents pour des motifs divers. M. Tattegrain se vit remettre la médaille de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse.

C'est en musique que tous se rendirent à la salle des fêtes pour un familial déjeuner qui réunit les musiciens, leurs familles et leurs invités. A l'issue du repas qui se déroula dans une joyeuse et amicale ambiance, M. Rennepont, maire de Dormans et président de la Musique Municipale, fit une courte allocution, remerciant de leur présence MM. Bailly, Beaune, Bouché, Alboux,

Tesé, Jourdain, Beaufrère, Picard, Cheutin, Mézy, Paul, Lecart et M. l'abbé Guillot. Après avoir dressé brièvement le bilan de l'année 1966 : 22 sorties, 38 répétitions, une coupe au festival de musique d'Avy, M. Rennepont évoqua les différents objectifs de l'année prochaine, entre autres le bal de la Fanfare en mars et la fête de Dorsten. C'est ensuite M. Lecart, directeur de la musique, et enfin Maître Alboux qui fit, en termes plaisants, un bref éloge de la musique qu'il présenta comme un besoin vital nécessaire à la stimulation de la vie et de l'enthousiasme des hommes. La soirée se poursuivait dans la bonne humeur. Une sauterie fort animée, vint heureusement clore la fête dont chacun, musicien ou non, gardera une excellente impression.

Pour fêter dignement la sainte patronne des musiciens, la musique l'Avenir, était l'invitée de la commune de Grauves.

L'Avenir-Musique a célébré Sainte-Cécile dans la sympathique commune viticole de Grauves, où elle était invitée par le conseil municipal.

C'est en cortège (et en musique) que les musiciens se rendirent de place de la Mairie, par les rues du village, à l'église. A 11 h. 30, ils participèrent à la grand-messe. Dans son sermon l'abbé Henri, curé de Grauves, retraça la vie de Sainte-Cécile et développa le thème de l'amour et de la musique.

A 12 h. 30, les membres de la Musique l'Avenir, étaient les hôtes de la municipalité et étaient accueillis par M. Domi, maire, pour un vin d'honneur servi à la mairie. Quelques instants plus tard, ils prenaient le chemin de la salle des fêtes où les attendait le banquet traditionnel.

Prenant la parole au dessert, M. Gérard, vice-président, remercia M. Janisson, adjoint au maire, représentant M. Menu, M. Domi, maire de Grauves, le conseil municipal et le corps des sapeurs-pompiers, l'abbé Henri, M. Lecart, président de la musique beige de Mettet (qui entretient des relations suivies avec l'Avenir, à la tête d'une délégation de cette ville, M. Maucclair (Philharmonique de Champagne), M. Heurtaux (Fontaine des Tonneliers), M. Flitz (Harmonie S.N.C.F.) pour leur participation à cette joyeuse réunion.

Bessez, président de la société, félicita pour sa part, les musiciens, pour leur dévouement et leurs nombreuses activités au cours de la saison 1966-67. Il devait remettre des diplômes à M. Jean Houllmont et à M. Rousseau, en récompense d'une longue fidélité à la société. Une gauterie à clôturé cette fête de Sainte-Cécile.

Signalons que c'était la première fois, de mémoire d'homme, que la commune de Grauves accueillait dans ses murs une société de musique étrangère pour fêter Sainte-Cécile.

Musique municipale de Magenta

M. Marin dresse un élogieux bilan d'activités. M. Sergent succède à M. Sébille, à la place de directeur.

Dimanche dernier, la Musique Municipale de Magenta a fêté Sainte-Cécile, sa patronne. Après un défilé aux sons de brillants pas-redoublés, elle se rendait en l'église Sainte-Marie. Au cours de l'office, elle interpréta successivement, sous la direction de M. Sébille « Santa Cecilia », Andante, de Delchevalerie ; Elegue mélodie pour cor d'harmonie de Roger Hubert, où l'on put apprécier les qualités du soliste M. René Sergent, et la Marche du sacre du Prophète, de Meyerbeer, ainsi que « C'est le jour du Seigneur », « Sanctus » et « Le Seigneur nous a aimés », spécialement arrangés par le directeur et interprétés par l'Harmonie et la Chorale paroissiales réunies. Au cours de son sermon, M. l'abbé Lanes, curé de la paroisse, tint à féliciter les musiciens et leur chef pour l'exécution et fit l'éloge des bienfaits de l'union et de la camaraderie dans l'Harmonie. A l'issue de la cérémonie, une gerbe était déposée au monument aux morts de la commune en présence d'une foule nombreuse.

Le vin d'honneur : après un nouveau défilé, les musiciens et leurs invités se retrouvaient à la salle des fêtes pour l'apéritif d'honneur précédant le banquet. M. Forêt, maire de Magenta et président d'honneur entouré de ses adjoints, MM. Desplanqua et Kirschmeyer et des conseillers municipaux, souhaita la bienvenue aux personnalités présen-

tes : Mme Guillemain, présidente ; Mme Chiquet, vice - présidente d'honneur ; M. B. Rapeneau, vice-président ; M. Jung, vice-président de la Fanfare des Tonneliers ; M. Plantin, secrétaire de l'Harmonie S.N.C.F. ; M. Lemoine, de l'Avant-Garde ; M. Boixade, président de la Vallante ; M. Delaitre (S.N.S.V.M.) ; M. Rabajole, adjoint au maire de Dizy ; M. Mougeot, lieutenant des S.P. La plupart de ces personnalités dirigeantes et musiciens prirent ensuite place autour des tables bien garnies.

Au dessert, M. Marin, secrétaire administratif, salua à son tour les personnalités déjà citées, ainsi que Mme Lecart et M. Laurent, les heureux membres honoraires désignés par le tirage au sort pour participer à cette fête. Pariant de l'activité de la société, M. Marin énuméra les différents concerts et manifestations auxquels la société avait pris part dans le courant de l'année avec toutes difficultés et ailes renouées pour des causes diverses. Il insista tout particulièrement sur l'activité de la section Batterie-Fanfara, qui en plus de toutes les sorties et concerts en commun avec la section Musique, a effectué de nombreuses sorties dans différentes localités, et fit applaudir le chef de cette section, Serge Faroux, et ses adjoints pour leur dynamisme. Il fit remarquer tout le travail que représentait pour chaque sociétaire, la mise au point et l'exécution des programmes et demanda à chacun de toujours mieux faire pour le bien de tous. Si l'on veut qu'une société musicale survive, ajouta-t-il, et votre comité la compris depuis longtemps, il est indispensable de former des jeunes à l'art musical. C'est ce que nous nous appliquons à faire depuis longtemps et les nombreux jeunes garnissant nos rangs sont la preuve que, quoique l'on puisse dire sur le comportement de certains jeunes, il suffit de vouloir et de persévérer dans l'effort pour intéresser cette jeunesse à des jotes pures comme la musique, et c'est également une joie pour les anciens de voir que la relève est assurée. M. Marin fit remarquer ensuite que la vie d'une société, tout comme tous autres groupements, est soumise à toutes sortes de contingences et comporte inévitablement des changements et des modifications tout au long de son existence. C'est ainsi que le directeur Roger Sébille a fait part, il y a quelque temps, qu'en raison de ses obligations professionnelles qui le tiennent éloigné de son domicile presque en permanence, il ne se trouvait plus en mesure d'assurer la direction de la société dans des conditions normales et demandait à être relevé de ses fonctions. Bien entendu, poursuivit M. Marin, il n'est pas question pour lui de nous quitter, bien au contraire. Il continuera à mettre tout son savoir au service de notre groupement musical. Tout en regrettant cette décision dont nous comprenons très bien les motifs impérieux, nous ne pouvons que nous incliner devant son désir, et le féliciter vivement pour tout ce qu'il a fait pendant les sept années où il a tenu la baguette.

Pour lui succéder, le Comité a désigné M. René Sergent, précédemment directeur adjoint, comme directeur, et comme directeur adjoint Jacky Sauvage, saxophoniste de talent et professeur du cours de solfège.

Prisrent ensuite la parole M. Bernard Rapeneau, l'abbé Lanes, qui félicita les musiciens pour leur brillante participation à l'office ; M. Sébille, qui assura les musiciens qu'il restait avec eux ; M. Sergent, nouveau directeur, qui donna l'accorde à M. Sébille.

Pour terminer, M. Forêt, maire de Magenta, s'associa aux précédents orateurs pour féliciter dirigeants et musiciens, et déclara quatre prix offerts par la ville aux meilleurs élèves des cours de solfège, ainsi qu'un diplôme à un jeune clarinetiste, Dominique Pierrot.

Enfin, avant de laisser la place à la danse, Mme Guillemain devait remettre « une baguette d'honneur » on cadeau à M. Sébille.

La Sainte-Cécile du Club des Accordeonistes et Guitaristes.

Avec la chorale paroissiale, une première : un negro spiritual dans l'église de Chouilly.

Le club des Accordeonistes a joué sur deux tableaux et a vécu une bien agréable journée. Le matin, la messe était célébrée à l'église Saint-Martin de Chouilly, dite par M. Lapeige, curé de Pivoy, assisté par M. l'abbé Lamarle, qui dirigeait la chorale de cinquante exé-

cuteurs, accompagnés par le club des Accordeonistes. Pendant l'élevation, le club interpréta le « Largo » de Haendel, pour la première fois dans une église de chez nous, un negro spiritual avec la Chorale de Pivoy, accompagnée par les jeunes guitaristes du club et l'accordeon électronique.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par M. le curé et les vignerons de Chouilly au vendangeoir Roederer, où les jeunes gens de la commune sous la direction de M. l'abbé Lamarle, faisaient apprécier leurs capacités remarquables, dans une série de danses folkloriques.

Les musiciens et leurs familles se sont ensuite retrouvés à l'Hôtel de la Pomme d'Or à Epernay pour un amical banquet présidé par M. Féron, adjoint au maire d'Epernay, et M. René Legras, adjoint au maire de Chouilly.

Le président M. Michel Morange, après avoir remercié de leur présence les différents personnalités, et présenté les excuses, dressa le bilan de l'année écoulée ; bilan fort élogieux d'ailleurs. Il remercia les principaux animateurs du club et parmi les professeurs M. Michel Gérard, M. Bajata et M. Christian Le Coz. Bien entendu aussi le professeur Magnien, auquel il adressa des éloges pour sa haute interprétation à la messe de Chouilly. M. Morange déplorait la concurrence d'autres Sainte-Cécile célébrées le même jour dans notre ville, qui n'ont pas permis à leurs membres de se joindre à eux et réciproquement. Le président suggéra pour les années à venir qu'un comité d'entente soit formé pour essayer d'harmoniser les dates de chaque Sainte-Cécile.

M. Féron prit ensuite la parole. Il félicita le professeur Magnien pour la bonne tenue de ses élèves lors de la messe de Chouilly. Après avoir congratulé comme il se doit le président et les responsables du club, il fit ressortir combien la société de musique participait à la vie de la cité, et il termina son discours en levant son verre à la bonne santé de la société et de la musique.

Les personnalités présentes : M. Féron, maire adjoint d'Epernay, et Mme ; M. Legras, maire adjoint de Chouilly, M. Havez, président d'honneur de la société, M. Jubréaux, représentant l'Harmonie des Chemins de Fer, M. Jean Bouché, représentant la Fanfare des Tonneliers, auxquels s'étaient joints les membres du comité du club MM. Lebrun, Henri, Brulefert, Hatou, Chapellier, Pommelet, etc..

Harmonie des Chemins de Fer

Pour la première fois depuis sa consécration, l'église Saint-Vincent-des-Vignes-Blanches a servi de cadre, le 14 janvier, à une fête de Sainte-Cécile : celle de l'Harmonie des Chemins de Fer. L'office fut célébré avec ferveur et l'acoustique s'étant révélée très bonne, l'interprétation, dirigée par M. Jubréaux fut impeccable, notamment « La Nuit » de J. L. Rameau. Ce morceau avait été précédé de « Canon double » de J.-S. Bach et suivi de « Judex » de C. Gounod, puis de « Marche Héroïque » de César Franck. A la sortie de l'église, chacun se rendit au restaurant S. N. C. F. où était servi le déjeuner traditionnel. Autour du président de l'Harmonie M. Thomas, ingénieur principal adjoint au maire représentant M. Roger Menu excusé et Mme, MM. Seguin ingénieur principal, chef des ateliers, Bergeron secrétaire régional de l'U. A. I. C. F. Est, Fernand Bouché vice-président de la Fédération Champagne et Meuse, Flitz vice-président de l'Harmonie et Mme, André Jubréaux directeur et Mme, Fournier, directeur de la Fanfare des Tonneliers, Mme Cautel présidente de la Champenoise, M. Rapeneau président de l'Harmonie de Magenta, M. Houllmont de l'Avenir, ainsi que les représentants des sociétés locales et amies. Au dessert l'attention fut retenue un long moment par les discours. Ce fut, comme il se doit, le président de la société qui ouvrit le feu. Après quelques excuses, M. Thomas évoqua avec émotion la disparition brutale du vice-président, M. Février puis, saluant ses invités, eut un mot aimable à l'adresse de chacun d'eux. Revenant sur l'audition du matin, il en exprima sa satisfaction complétement à la fois le directeur et ses musiciens. Après avoir souligné les grandes manifestations qui ont marqué l'année écoulée, M. Thomas remercia les maisons de champagne qui, par leur générosité, ont contribué à rehausser l'éclat de la fête de Sainte-Cécile. Après lui, M. Bergeron, secrétaire général de l'U. A. I. C. F. remercia la société pour sa brillante participation au festival de Nancy et exprima la joie qu'il ressentait de se retrouver à Epernay. M. Seguin ingénieur principal, chef des ateliers et président d'honneur de l'Harmonie, dit tout le plaisir qu'il éprouvait de participer à cette fête puis formula des vœux ardents pour la bonne marche et les succès de la société. M. Lebarbier, représentant M. Menu sénateur-maire, mit l'accent sur l'ambiance entre amis qui régnait sur l'assistance, et fit l'éloge du comité qui, dit-il, donne une vie intense à l'Harmonie à qui il souhaite pleine prospérité avec un apport de jeunes pour épauler les anciens. Ce fut tout d'abord des souvenirs. Ce fut à son tour la parole, sa carrière ancien musicien de l'Harmonie, ainsi que les voyages mémorables avec la société. Il dit ensuite combien il admirait l'esprit de société qui régit à l'Harmonie et insista sur la nécessité de le maintenir. Il donna l'assurance aux musiciens qu'il ferait tout en son pouvoir pour aider les sociétés et leur demanda la persévérance afin de continuer à maintenir la très

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

Tous INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

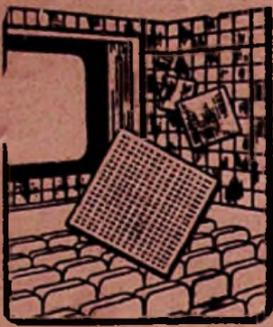
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCEMENT-POISSY

Salles d'exposition :
TRIEUX (78-Yvelines) - Tél.
phone : 965-78-80
PARIS, 18, rue Volney (2^e)
Téléphone : 073.65.74
73.69.12

grande réputation de l'Harmonie des chemins de fer.

Des musiciens à l'honneur : il nous est agréable de publier la liste des personnes qui à l'issue du banquet, ont reçu des distinctions honorifiques UAIOP des mains de M. Bergeron secrétaire régional ; Médaille de Bronze : Mme Sylvie Cautel, MM. Gaëtan Coquet et Eugène Guichon. Diplôme d'honneur de l'U. A. L. C. F. : MM. René Guillemain, Daniel Dantou, Maurice Damery, Pierre Chabre, Jean Halneaux, Ghislain Marin, Kléber Landréat, André Jacob, Pierre Kremer.

L'Avant-Garde

Deux manifestations du souvenir

A une exception près, c'est l'Avant-Garde qui, cette année, aura clôturé le cycle des fêtes de Sainte-Cécile. Pourtant le mauvais temps n'a pas empêché nos sympathiques ciliquards d'aller, entre 11 h. et midi, se recueillir successivement devant les monuments aux morts d'Épernay et la Villa où des gerbes de fleurs furent déposées par M. Faniel président de la société. Ce fidèle culte rendu à la mémoire des victimes de la guerre, achevé, les musiciens se rendirent au déjeuner traditionnel. M. Faniel et accueillit M. Féron maire-adjoint, représentant M. Roger Menu, sénateur adjoint, M. Kirchmeyer, maire adjoint de Magenta, représentant M. Forest, M. le maire de Comoyeux, MM. les représentants des maires d'Ay et de Condé-sur-Marne, M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération musicale Champagne et Meuse. Le banquet se déroula dans une chaude ambiance de camaraderie. A l'heure du Champagne le président Faniel se leva pour saluer les représentants des municipalités et des musiques amies. Il retraça les activités de l'Avant-Garde durant l'année écoulée : 28 sorties sont à l'actif de cette dynamique fanfare qui, seule formation sparnacienne de ce genre, se trouve de plus en plus demandée par ses voisins. Il félicita le directeur pour son dynamisme et pour l'audience qu'il obtient auprès des jeunes recrues qui chaque année, viennent heureusement grossir les rangs de la société. Il constata également avec plaisir qu'une note de cohésion, en l'occurrence un groupe de marceaux majorettes, viendra désormais guider le rythme des musiciens. Enfin M. Faniel remercia tout spécialement les donateurs de champagne dont le geste généreux fut hautement apprécié de l'assistance. A l'issue du repas, devait se dérouler une émouvante petite cérémonie : M. André Spitz, fils d'un des fondateurs de l'Avant-Garde, devait remettre au chef de musique, la baguette qui, déjà dans l'autre siècle, servait à diriger l'Avant-Garde de la villa d'Ay. M. Féron maire-adjoint, à son tour, félicita les organisateurs de cette manifestation d'amitié qui, pour la première fois, réunissait les musiciens et leurs épouses. Il dit combien la ville d'Épernay comptait sur la présence de l'Avant-Garde dans les manifestations officielles et remercia tout spécialement son directeur qui, à chaque sollicitation, savait répondre « présent ». Enfin un orchestre devait animer la fin de cette journée de détente et d'amitié.

Clôturant les fêtes de Sainte-Cécile, la Fanfare des Tonneliers a célébré sa patronne le 23 janvier 1968, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Épernay, en même temps que les Vignerons félicitaient leur patron Saint-Vincent. Au cours de la cérémonie religieuse, les musiciens interprétèrent, sous la direction de M. René Fournier, les œuvres suivantes : Marche de Rhenzi, de Richard Wagner ; Tristesse et Apaisement de M. Louis Demars, organisateur et chef de musique, Adagio d'Albinoni œuvres célèbres où se distinguèrent Mlle Noëlle Duchêne à la flûte, et M. Gérard Leclaire, au hautbois, ainsi que de véritables artistes Chef et musiciens recueillirent les félicitations unanimes de tous les assistants.

C'est son cortège que les confrères de Saint-Vincent, précédés par les porteurs de bâtons et la Fanfare des Tonneliers, sous la conduite

de M. Jean Bouché, directeur adjoint, se sont rendus de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à la salle des fêtes où a été servi le vin d'honneur. L'assistance était fort nombreuse, parmi les personnalités, on remarquait : M. Millot préfet de région, M. Mouret sous-préfet d'Épernay, M. Menu sénateur-maire, MM. Dricot et Hauaer adjoints au maire, M. Médard directeur du CIVC, M. Krebs commissaire principal de police, le capitaine Chaffard-Luçon commandant la compagnie de gendarmerie, M. Molneau directeur des Services Techniques de la ville, M. Frézy secrétaire général de la mairie, M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse, M. Wayne secrétaire général du GIPER, ainsi que les syndics de la confrérie de Saint-Vincent, de nombreux responsables de sociétés de musique d'Épernay, de nombreux négociants et vigneron. Priront successivement la parole M. Emile Moreau président de la Confrérie, M. Geoffroy directeur des services techniques du CIVC, M. Budin président de la Corporation des Vignerons, et enfin M. Millot préfet régional qui profita de la réunion pour féliciter vivement la Fanfare des Tonneliers et son chef, et pour sa tenue folklorique qu'il avait rarement entendue une interprétation aussi brillante de musiciens amateurs, dont la ville d'Épernay pouvait être fière.

Après avoir participé aux cérémonies qui ont marqué la Saint-Vincent, c'est au caveau Napoléon des Établissements Moët et Chandon qu'avaient rendez-vous les musiciens de la Fanfare des Tonneliers et leurs invités. Une très bonne ambiance régna tout au long de ce repas. Étaient présents à la table d'honneur : MM. René Dricot maire-adjoint représentant M. Roger Menu sénateur-maire, et Mme, M. Robert Morillon, député, M. Médard président et Mme, M. Christian de Billy vice-président d'honneur, M. Emile Moreau président de la Confrérie de Saint-Vincent, M. Fernand Bouché, vice-président fédéral et administrateur général, M. René Fournier, directeur M. Molneau directeur des services techniques de la ville d'Épernay, M. Louis Demars, compositeur, M. Jean Jung vice-président, les présidents, chefs et représentants des sociétés musicales d'Épernay, les membres du comité de la Fanfare.

Au dessert suivant la tradition, discours et allocutions furent prononcés. M. Médard président de la Fanfare, après avoir félicité le di-

recteur et ses musiciens, ainsi que son comité, et en particulier l'administrateur Fernand Bouché, rappela que c'était la 9ème fois que Tonneliers et Vignerons associaient leurs saint patron. Il remercia ensuite la Maison Moët et Chandon, la Municipalité d'Épernay, salua M. Morillon député et les présidents, chefs et représentants des sociétés musicales sœurs. Il fit applaudir M. René Fournier qui, ovationné, dut se lever.

M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse prit ensuite la parole en ces termes « J'ai une heureuse nouvelle à vous communiquer. En effet, la Fédération Musicale de Champagne et Meuse a tenu à rendre hommage à l'un des nôtres particulièrement méritant, en lui décernant sa médaille d'honneur et son diplôme en remerciements de ses longs et combien dévoués services à la Fanfare des Tonneliers ; j'ai nommé M. Jean Jung, vice-président de notre groupement qui a tant fait pour qu'il prenne la place de choix qui est la sienne aujourd'hui. Chargé de lui remettre cette distinction, je lui exprime, au nom de notre Fédération, comme en votre nom, j'en suis convaincu les compliments et félicitations les plus affectueux. Une ovation lui fut faite.

M. Demars, compositeur d'un morceau joué le matin même « Tristesse et Apaisement », tint, pour sa part, à remercier les musiciens pour leur exécution. Ce n'est pas un compliment vain, dit-il car je suis difficile.

M. Emile Moreau souhaita à tous optimisme ; bonheur et prospérité.

M. Dricot qui représentait M. Menu sénateur-maire, apporta le salut de la municipalité, souligna que la Fanfare des Tonneliers contribuait au renom d'Épernay.

M. Morillon, député de la Marne clôtura cette série d'allocutions. Il m'est particulièrement agréable, dit-il de présider cette Sainte-Cécile. Je voudrais insister sur cette notion de « société » qui préside aux destinées de toutes les sociétés de musique. « La société » c'est quelque chose de merveilleux. Pauvres et riches se retrouvent sur le même banc, engagés dans un travail commun, dirigés vers un but commun. J'ai moi-même été sociétaire, et j'en ai conservé un excellent souvenir.

M. Morillon souhaita enfin que des cours de solfège soient donnés dans les écoles et que les sociétés reçoivent une aide plus substantielle.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

ILE-DE-FRANCE

Les 90 ans de la Lyre de Montmartre et le Pré-Centenaire.

La société Chorale du XVIII^e arrondissement dont nous célébrons le 90^e anniversaire de sa fondation a passé par une série de manifestations dont l'importance mériterait d'être soulignée intégralement si nous n'étions obligés de nous résigner. Néanmoins, nous réléverons sur le Livre d'Or de cet honorable groupement les dates et les noms qui particulièrement contribuèrent à son histoire.

Vers la fin de l'année 1874, M. A. Dechavanne, avec un groupe d'amis, enthousiaste du bel canto, formèrent dans le 9ème arrondissement une société sous le nom de « Chorale d'Amateurs ». Sans doute subirent-ils l'attraction de la Butte-Sacrée, vers laquelle convergent toutes les aspirations artistiques, car quelques années après, c'est-à-dire en janvier 1878, ils y plantent leur bannière et par une Ordonnance de la Préfecture du 13 août 1878 nous relevons que cette Société a établi officiellement son siège social sur l'atrayante colline des peintres et des poètes et prend le nom de « Lyre de Montmartre ».

Elle a eu comme président : successifs : MM. Loiseau, Rollet, Prat, Dutailly, Marchandises, Dechavanne, Dorbski, Grosser, Demaret, Bourgeois et Blin de 1878 à 1896, et ensuite MM. A. Freygefond ; Dupuis, 1929 ; Thébaud 1949, et Mme Suzanne Petit 1957, présidente actuelle.

Avant même l'ordonnance préfectorale, la « Lyre de Montmartre » est déjà sur la brèche et travaille à son premier concours car elle débuta le 23 juin 1878, à Villejuif, en

3ème division, sous la direction de M. A. Dechavanne qui la dirigea jusqu'en 1881. Elle eut ensuite comme directeur le talentueux C. Schneckliud (1881-1889) et fut classée par quatre prix ascendants obtenus en 1882, 1883, 1885 et 1889 en 1ère division.

A cette date, M. Schneckliud démissionna pour des raisons toutes personnelles, mais pour y revenir quelques années plus tard. C'est ensuite M. A. Thibou, professeur de solfège des cours du soir de la ville de Paris ainsi qu'à M. E. Willé qui s'échurèrent les destinées de « La Lyre », de 1890 à 1893, et elle participa à plusieurs concours avec succès. Dans le courant de l'année 1893 M. C. Schneckliud revient à sa chère société, y apportant avec sa ferme direction, son talent d'administrateur jusqu'en 1920, date à laquelle sa santé bien compromise lui imposa un repos absolu. C'est alors Marcel Schmitt qui prend la direction.

Après les belles festivités organisées pour le cinquantième, le 11 novembre 1928, à la mairie du 18ème arrondissement, le décès de MM. Ch. Schneckliud, directeur honoraire, le 15 décembre 1928, et ensuite celui de A. Freygefond, le 4 mars 1933, plongea la chorale dans le deuil. « La Lyre » fit appel, en 1929, à M. P. Verpillier, un chef habile, ténor exqu岸, qui entreprit de faire de grandes choses, mais son talent s'exerçant sur plusieurs groupements similaires, jeta quelques troubles parmi les Montmartrois, qui se séparèrent en 1934, de ce directeur brillant.

Et c'est alors que pour combler la crise de recrutement inhérente à toutes les sociétés depuis l'après-

guerre, « La Lyre » devenant municipale, et le maire du 18ème arrondissement, M. Mayoux, président d'honneur, penchant pour une formation mixte, la Société fit appel aux soprani et alti. Ainsi groupés sous la nouvelle baguette de M. Maurillon, premier prix de violoncelle du Conservatoire, le chant collectif devint mixte le 18 juin 1934.

Après la grande tourmente des années d'occupation, la vieille chorale se redressa dès la libération du territoire et se regroupa, en 1945, sous la baguette du compositeur Marcel Schmitt qui se donna à nouveau à la « Lyre de Montmartre » pour tenter de relever l'art orphéonique de la Butte-Sacrée. Mais quelques années après, la santé l'obligeant à prendre certaines précautions, il suspendit à regret sa bienfaisante direction et c'est à l'unanimité que les exécutants décidèrent de lui décerner le titre de directeur honoraire. « La Lyre », ayant fait appel au professeur Guichet, a pu, repartir vers de nouvelles destinées en 1950.

Mais en octobre 1962, en pleine activité la maladie le terrassait, et pour le remplacer, les Montmartrois élurent à l'unanimité, pour la première fois une directrice : Mme Jacqueline Huys.

Au cours de sa longue carrière et tout en contribuant dans un but philanthropique aux diverses fêtes de bienfaisance, La Lyre de Montmartre a participé à plus d'une centaine de concours et festivals de musique où elle obtint souvent les premières récompenses dont le palmarès est détaillé dans ses archives pour l'édification des futurs phalanges. Elles y apprendront que les chorales d'autrefois étaient très précieuses et les concours de musique très courts. Leurs buts étaient de haute portée pour la propagation du solfège. Celui-ci s'apprenait d'ailleurs dans les écoles de la ville de Paris où l'on avait établi des cours du soir, sous l'égide et sur la proposition de Wilhelm, que l'on avait surnommé le Père de l'Orphéon, et auquel fut élevé un monument dans le Jardin de la mairie du 3ème arrondissement par la Confédération Musicale de France.

Les plus grands noms de compositeurs figurent au répertoire du chant choral.

Nous ajouterons en conclusion, quelques quelques lacunes s'y soient, sans doute, glissées, erreur humaine est, que cet historique témoignera tout de même de la vitalité de notre cher groupement en faveur de la musique populaire sur la Butte Montmartre.

Nous n'entreprendrons pas d'énumérer l'efficacité et les avantages de la musique tant ils sont évidents. Reconnaissant tout simplement que les chorales d'amateurs ont pour but de mettre cet art à la portée de tous, nous pouvons ajouter sans crainte d'être démentis, que la Chorale d'Amateurs en 1874 et la chorale La Lyre de Montmartre qui lui a succédé en 1878, y ont largement contribué depuis près d'un siècle.

Alfred VESSIER,
Président honoraire

ANTHONY

Le 21 janvier 1968 l'Harmonie a donné un concert au centre culturel sous la présidence d'honneur de M. Suant maire et conseiller général des Hauts de Seine.

Ce concert dirigé par M. A. Tati a obtenu un grand succès et les applaudissements les plus chaleureux n'ont pas été ménagés aux musiciens et plus particulièrement encore aux solistes.

MM. Trinité, Raymond Ruse, et Marcel Nauvais.

Il faut féliciter les organisateurs de cette belle manifestation et surtout d'avoir mis en vedette des solistes de divers instruments. C'est là une excellente initiative car ces auditions frappent les jeunes qui écoutent les solistes avec admiration et parfois cela les incite à s'adonner à leur tour à cet instrument ou à venir à la musique.

Au programme : Semper Fidelis, marche, Sousa ; Gracieux Babil, solo pour Hautbois, AS. Petit ; Mascara, airs de ballets, P. Lacombe ;

1ère Marche aux Flambeaux Meyerbeer ; Le Tourbillon, Paul Bouillon, air varié pour saxophone, soliste, M. Raymond Ruse ; 4ème Air Varié pour clarinète, Kiosé, soliste M. Marcel Nauvais, 1er prix du Conservatoire National de Paris, directeur de l'école de musique d'Anthony ; Ouverture de la Gazzaladra, Rossini dite Pie Voleuse et bravo à l'Harmonie pour cette belle audition.

Avenir Musical du Bourget Concert du 2 février 1968

Dans la salle des fêtes mise à sa disposition par la Municipalité, l'Avenir Musical du Bourget donnait son deuxième concert de la saison sous la présidence de M. Houyoux maire du Bourget, et de toutes les personnalités de la ville. M. Bonnard, directeur, était présent mais son état de santé ne lui permettant toujours pas de prendre la direction de ce concert, ce fut à M. Dardenne qu'elle revint. Le jeune et dynamique sous-chef assura donc cette fois encore le succès de cette soirée.

Le programme était d'un éclectisme toujours apprécié du public qui, s'il sut goûter l'élégance de l'art mozartien et l'écriture colorée de Bizet, n'en dédaigna pas pour autant les pages charmantes de l'Opéra Français, Mozart, Bizet, Louis Garne étaient en effet les compositeurs choisis pour ce concert au cours duquel un petit hommage fut rendu à Robert Clérissa avec l'interprétation brillante de sa Fantaisie Ballet.

De Mozart on entendit l'Ouverture des Noces de Figaro dont le rythme si particulier fut bien mis en valeur par un pupitre de clarinettes enthousiaste. Ce fut ensuite le premier Concerto pour cor, dans une transcription pour baryton qui rappela

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

55, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

À l'auditoire toute la fantaisie et l'ironie du compositeur, admirablement servi par M. Dandois qui en était le soliste.

L'Ouverture des Saltimbanques et une sélection sur Hans le Jeune de flûte donneront de Louis Ganne un portrait fidèle : galeté, dynamisme, poésie populaire, qualités dont la musique française sait se parer.

Il revenait à Georges Bizet et à ses entractes de Carmen de clore ce beau concert en évoquant tour à tour, la Taverne de Lillas Pastia, le repaire des contrebandiers, la dramatique corrida, épisodes célèbres d'un opéra admirable entre tous.

Ainsi se termina une belle soirée qui avait permis, en outre, à Mlle Marie-José Saladin, 1er prix d'excellence du Conservatoire de Musique de Paris, de montrer ses qualités pianistiques de tout premier ordre en exécutant la Nocturne en fa mineur de Robert Schumann.

Chacun retira donc un excellent impression d'un concert parfaitement réussi.

Avant l'entracte M. Patin, président de l'Avenir Musical remplit à quatre musiciens (trois anciens et un jeune) la médaille de l'Émancipation au dévouement de l'U. N. E. S. C. O. savoir : M. Raymond Brodard, clarinetiste ; Pierre Dandois, baryton ; Jacques Dagny, alto ; Alain Faucher, trompettiste.

MENNECY

Centenaire de la fanfare

La Sainte-Cécile a eu un éolat tout particulier, ce qui était nécessaire, puisqu'elle était la Sainte-Cécile du centenaire de la fanfare de Mennechy.

A 10 h., en l'église Saint-Pierre, un concert spirituel était donné par la fanfare sous la direction de M. Gilbert Louet. Andante religioso ; intermezzo de Cavallera Rusticiana, furent magistralement interprétés, cependant que la chorale paroissiale chantait les versets de « Souviens-toi ».

A 11 h., dans les salons de l'hôtel-de-ville, M. Jean-Jacques Robert, maire de Mennechy, conseiller général, entouré de MM. Jullith et Gilbert adjoints, et des membres du conseil municipal, recevait les sociétés musicales.

Dans son allocution, il remerciait tous ceux qui avaient permis cette année d'être pour notre société une année faste et au moment de reformer ce livre d'or, écrit entre 1867 et 1967, il annonça la promotion au titre du Ministère des affaires culturelles des médailles pour les sociétés musicales et chorales de France, décernées à MM. Jacques Bornet, Jean-Louis Canivet, Armand Bourré, Roger Chançenet, Gilbert Louet, André Viollette, Joseph Zagorec, Edmond Darblay, Gilbert Gaudin, Roland Bertrand, Raymond Nice.

Après la remise de ces distinctions, et en présence du président de la fanfare de Villabé et du président de la fanfare de Corbeil, qui avaient tenu à être présents, M. Duboze, représentant de la Fédération départementale, accrocha sur la bannière de la fanfare, la médaille du centenaire qui lui avait été décernée par la Confédération Musicale de France.

Un banquet réunit ensuite tous les participants jusqu'à une heure avancée dans la soirée.

PANTIN

Au début de chaque année, les musiciens de l'Harmonie Municipale de Pantin vont présenter leurs vœux aux pensionnaires des maisons de retraite de Pantin.

A cette occasion, ils leur offrent un concert artistique varié auquel nos vieillards prennent toujours un très vif plaisir.

Le premier concert de cette année fut donné le 21 janvier dans la maison de retraite intercommunale que dirige avec tant de compétence et de dévouement, M. Devalle.

M. Gadenne, le talentueux et dynamique directeur de l'Harmonie composé pour la circonstance un programme qui ne pouvait que plaire à son auditoire :

1) Marie-Louise de AD. Selenelek ; 2) Zampa (ouverture), F. Hérold ; 3) Deux Chansons Italiennes, de F. Volpatti ; 4) Dans le Sud, (esquisse américaine) W. H. Alford ; 5) L'Or et l'Argent, de F. Lohar et pour terminer la Marche de Paris de F. Popy.

Tous ces morceaux furent parfaitement interprétés par nos musiciens, et nos vieillards ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements.

Au milieu du spectacle, M. René Duché, le sympathique sous-directeur de l'Harmonie, présente un orchestre 1900, composé de quelques musiciens de la Société et joua des scottisches, polkas et mazurkas à la grande satisfaction de nos grands pères et grand-mères qui se sentaient rajeunir. Il fallait voir leur bon sourire et leurs mains tremblotantes qui s'efforçaient de suivre la cadence. Tous paraissent vraiment heureux d'entendre les airs à succès de leur jeunesse.

A l'entracte, de charmantes jeunes filles offrirent avec leur sourire, un sac de bonbons aux grands-mères et un paquet de cigarettes aux grand-pères.

Mais ce concert n'était pas seulement instrumental. Le groupe de variétés de M. et Mme Huc Dumas présente trois artistes chanteurs qui surent émouvoir et ravir leur auditoire. D'abord M. Gérard Ferry interpréta quelques chansons célèbres en s'accompagnant lui-même à l'accordéon avec beaucoup de talent. Il termina par un pot pourri de vieux airs qui furent repris en chœur par toute l'assistance. Puis M. Larquetout, un jeune et séduisant ténor nous fit entendre de jolies mélodies et l'air célèbre du « Pays du sourire » ; je l'ai donné mon cœur Pour terminer la charmante Mme Dolivera, costumée en Mme Butterfly, interpréta les plus beaux airs du célèbre opéra.

Tous ces artistes furent chaleureusement applaudis.

M. le directeur remercia tous ceux qui avaient contribué à la réussite de cette soirée artistique et leur offrit un vin d'honneur.

M. Laroche, président de l'Harmonie adressa ses remerciements à M. Devalle pour son charmant accueil et lui dit combien ses musiciens étaient heureux d'apporter chaque année un peu de gaieté et de bonheur à ceux qui, bien qu'entourés de tous les soins matériels nécessaires, ont souvent besoin d'affection, de jeunesse et de chaleur humaine.

Et sur un joyeux « au revoir et à l'année prochaine » chacun regagna son foyer.

Le dimanche 4 février un concert semblable fut donné dans la Maison de Retraite Municipale. Il obtint également auprès des pensionnaires de l'établissement, un très vif succès.

valeur du groupement qui les a inscrites à son programme pour qu'il n'y soit rien ajouté, ainsi que l'on en pourra juger.

Commencé comme à l'accoutumé par une Marche Militaire aux tambours et clairons dirigée par M. Wallet, sous-chef de G. Fossler, il apparut une fois de plus que l'un des aspects, si populaires, du défilé entraînant par les rues des foules s'agitant sur de mâles cadences, n'est pas négligé. La Marche Les Sapeurs de la Marne, en fut l'énergique témoignage.

Le programme qui suivit comprenait sous la direction de Georges Fossler.

Première partie : 1. Cydalise et le chèvre-pied, Gabriel Pierné, transcription de Pierre Dupont; 2. Le Chevalier à la Rose, Richard Strauss, deuxième chaîne de valses, transcription de Désiré Dondeyne; 3. Marouf Savetier du Caire (Dances) Henri Rabaud, transcription de Félicien Forêt.

La seconde partie, tout entière consacrée au musicien slave Nicolas Mlaskowski auquel Désiré Dondeyne, en de très fidèles adaptations, ouvre le grand public des orchestres de plein air, comprenait :

1. Deuxième Marche, 2. Symphonie numéro 19 (opus 48), écrite pour le vingtième anniversaire de la révolution d'octobre.

L'ensemble de l'audition en dehors de sa haute tenue artistique, mit en évidence la haute opinion que les administrateurs du grand service public qu'est la R. A. T. P. ont quant à la valeur sociale de l'art musical.

En effet, bien qu'il ne soit accordé aucune faveur particulière au personnel composant l'harmonie et sa fanfare de Marche que de mesures spéciales doivent être prises en vue de permettre aux différents éléments de se rassembler aux heures fixées pour les répétitions ainsi d'ailleurs que pour les manifestations extérieures mettant en valeur ce très beau groupement musical. C'est en facilitant par des mesures appropriées et combien sages, son action dans les fêtes populaires qu'il rehausse par sa présence, que les administrateurs de la R. A. T. P. à quel-que échelon qu'ils appartiennent, témoignent de l'importance qu'ils accordent à la culture artistique du peuple en général, ainsi qu'à ses heureuses conséquences.

tes les raisons profondes des sensations éprouvées, faute de ces textes, je me laisserai aller simplement aux joies de l'entendu.

Cette première audition, pour moi du moins, place l'auditeur dans un monde sonore qui, grâce à la belle adaptation de Désiré Dondeyne révèle un musicien de grande classe dont la plume ouvre à tous les esprits, l'infinité variée d'oppositions sonores et de rythmes ardents lesquels, à travers une inspiration distinguée, sont extériorisés avec une souplesse d'écriture des plus prenantes.

Il semble que la Marche Allégre ainsi que les différents mouvements de la symphonie numéro 19 soient accessibles à beaucoup de sociétés musicales d'amateurs. Elles trouveraient là des éléments vraiment heureux de renouvellement pour un répertoire qui manque d'universalité.

F. F.

Liste d'admission au concours pour l'emploi de Chef de Musique principal des Armées

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs la liste des candidats admis, par ordre de mérite, au grade de chef de musique principal (commandant), parre au J.O. numéro 28 du 4 février 1968 :

Numéro 1 : Gully Paul, chef de musique de 1ère classe (capitaine) au centre de Formation et de Perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre, à Ruell-Malmaison.

Numéro 2 : Richard Raymond, chef de musique de 1ère classe, capitaine adjoint au chef de musique de la Musique de la Garde Républicaine de Paris.

Numéro 3 : Castella Jacques, chef de musique de 1ère classe, capitaine à la Musique de la 4ème Région Militaire, à Toulouse.

Et nous adressons aux heureux candidats et lauréats, nos biens vives félicitations.

Classement de l'Accordéon-Club de Vincennes

Désirant prendre rang au sein de notre F.M. d'Ile-de-France et, par elle, au sein de notre grande C.M.F., l'Accordéon-Club de Vincennes, placé sous la direction très musicale de M. Robillard, son talentueux directeur, aborderait les épreuves de classement, en sa salle de répétition de Vincennes, le vendredi 23 février 1968 dernier. Cette jeune et remarquable phalange accordéoniste moderne présentait un programme très musical, en lequel figuraient des œuvres réputées et classiques, telle cette page de « Per Gynt » de Grieg dans le « Hall du Roi de la Montagne », que Grieg lui-même aurait été heureux d'entendre l, développée par les fines et pénétrantes sonorités de nos accordéons électroniques. Le mouvement de « Concerto en A » de Béno Deiro, fut également remarquablement interprété. L'audition de ces deux œuvres au choix, nous démontra amplement la déjà belle valeur de cette jeune phalange en laquelle figure un 1er prix junior des concours de l'O.R.T.F., Philippe Lamour. Une lecture à vue : le « Maugein Club » signée Monestés, confirmait les belles qualités techniques et musicales de ce groupement. Et le jury, formé par M. Maurice Brun, président de la Commission technique de la F.M. d'Ile-de-France, et présidé par notre dévoué président confédéral M. A. Ehrmann, auprès duquel je figurais, classait cette belle et jeune formation musicale qu'est l'Accordéon-Club de Vincennes, en 1ère division, 1ère section, ce qui est un fort beau résultat pour un début !

Capitaine F. BOYER.

Epreuve de classement de la « Sirène de Paris »

Le jeudi 25 janvier dernier, la Sirène, notre belle et réputée phalange musicale parisienne, que dirige avec sa grande autorité son grand talent notre camarade A. Delsarte, abordait les épreuves dites de classement, devant le jury de notre F.M. d'Ile-de-France, réuni en sa salle de répétition de la rue Darcu. En effet, le règlement de notre C.M.F. prévoit un reclassement obligatoire après cinq années d'exercice dans un même classement.

Evidemment, pour une société musicale déjà située dans la division des excellences, ce qui est le cas de la Sirène, franchir un échelon de plus, à l'issue d'une épreuve sérieuse, et en raison de la haute valeur artistique de cet échelon musical.

Mais notre Sirène, brillamment enlevée par son talentueux et dynamique directeur M. Delsarte, sut encore s'élever et franchir l'échelon supérieur qui consacrait sa haute valeur artistique et sa grande réputation, bien connue et bien soutenue. Le jury, réuni par M. Maurice Brun, président de la Commission technique de notre F.M. d'Ile-de-France et représentant son président M. Hugonnet, était présidé par notre président confédéral lui-même, M. A. Ehrmann, qui avait tenu à témoigner sa haute considération à notre belle phalange et à son chef. Après l'audition de « l'Ouverture de Phédre », de Massenet, et d'un mouvement de la « 1ère Symphonie » de Beethoven, œuvres imposées et au choix, interprétées avec art, précision et grande musicalité, la Sirène, déjà classée en excellence A, prenait rang dans les excellences B, franchissant ainsi un échelon artistique supérieur hautement considéré et, en la circonstance très mérité.

Figurant au jury, je tiens à joindre mes vives félicitations à celles qui furent officiellement prodiguées à M. A. Delsarte, à ses musiciens et à son comité directeur par notre président confédéral, M. Ehrmann, et par notre président de la Commission technique de la F.M. d'Ile-de-France, M. Maurice Brun.

Capitaine F. BOYER.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

« Adressez-vous à un SPECIALISTE UNIFORMES REGNARD »

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

INDRE-ET-LOIRE

Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire. Assemblée générale du 4 février 1968.

Le dimanche 4 février, la Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire salle Balzac. Sous la présidence de M. Froidefond président il était entouré par MM. Delaunay Monberger, Groussin, Legendre vice-présidents, M. Dorizon secrétaire général, MM. Cailleau, Rio, Doussot secrétaires adjoints, M. Lefebvre, trésorier général et M. Roux trésorier adjoint.

M. Froidefond dans son allocution adressa ses remerciements aux délégués des 54 sociétés représentées. Il présenta les excuses de M. Desaché président du conseil général, de M. Royer député maire de Tours, de M. Moisan inspecteur chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports, de M. Albrespic directeur du conservatoire de Musique de Tours et de M. Dalron chef de service aux affaires culturelles de la mairie de Tours.

Il remercia également ses collaborateurs pour les très bons résultats obtenus au cours de l'année 1967. Il rendit également hommage au dévouement qu'ils apportent à la bonne marche de la Fédération. En terminant son allocution, il souligna l'aide précieuse apportée à la Fédération, par le conseil général, le commissariat à la jeunesse et aux sports et les municipalités par les subventions qui sont accordées. Puis s'adressant aux sociétés leur demanda de prévoir l'avenir en formant des élèves et de se grouper au sein de la Fédération.

Le secrétaire M. Dorizon, dans son rapport moral donne la composition de la Fédération, 121 sociétés dont 87 fanfares, 20 harmonies, 5 batteries fanfares, 4 chorales, 3 philharmonies et 2 sociétés d'accordéons. Pour un ensemble de 3.500 musiciens, il indique également que 64 sociétés donnent des cours qui réunissent 1.250 élèves.

Les récompenses qui ont été décernées au cours des festivals et pour la Sainte-Cécile comprennent : 54 diplômes de la Fédération d'Indre-et-Loire, 102 diplômes et médailles de bronze de la Confédération Musicale de France, 24 médailles argentées, 7 médailles dorées, 4 médailles de chef pour 20 années de direction et 3 médailles de chef pour 25 années, et deux plaquettes pour le centenaire des sociétés.

Le secrétaire donna ensuite divers renseignements sur les sociétés des auteurs ainsi que des explications sur les circulaires adressées aux sociétés.

Le festival départemental de Langeais remporta son habituel succès populaire 27 sociétés présentes groupant plus de 900 musiciens et le

concours du matin réunissait 3 sociétés dont deux ont obtenu un 1er prix et une, étant en classement, a été classée en 3ème division 3ème section.

De plus ces sociétés ont reçu médailles et prix en espèces.

Cette année les festivals départemental et concours auront lieu à Descartes le 23 juin. Cette date a été ratifiée par l'assemblée générale, le festival et le concours sont uniquement réservés aux sociétés de la Fédération d'Indre-et-Loire, doté également de primes, indemnité de transport prix en espèces médailles et diplômes.

Pour les festivals cantonaux des dates sont dès maintenant retenues : Genillé le 30 juin, Epégnay-le-Bois le 7 juillet, Sornay le 7 juillet, Autouer le 21 juillet, Ambouze le 1 septembre pour le canton de Vouvray un festival est prévu en juillet.

Les sociétés dont la date n'est pas encore retenue sont priées de la faire le plus tôt possible.

Le secrétaire aux examens M. Cailleau adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves, il renouvela ses remerciements à M. Albrespic directeur du Conservatoire à Tours et MM. les professeurs du conservatoire, les membres du jury pour l'aide précieuse qu'ils apportent. Il ressort de son rapport que 27 sociétés ont présenté 200 élèves et que dans l'ensemble le niveau est satisfaisant.

Il indique que toutes les sociétés ont reçu le règlement des examens et que le programme sera adressé très prochainement. Il demande que la date limite des inscriptions du 1er mars soit bien respectée, les examens ayant lieu le 28 avril au conservatoire de Musique de Tours.

M. Doussot secrétaire aux assurances dans son compte rendu annonce que seulement 75 sociétés sont assurées, il attire l'attention des dirigeants sur les responsabilités qu'ils encourrent en négligeant de contracter une assurance.

Le rapport du congrès de la Confédération Musicale de France a été lu et commenté par M. Cailleau. Ce rapport fait connaître à l'assemblée les nombreuses activités de la Confédération en faveur de nos sociétés musicales.

Le compte-rendu financier de M. Lefebvre trésorier fait état d'une bonne situation financière. Il recommande aux sociétés de ne mettre aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal. Il insiste près des sociétés pour qu'elles constituent un compte postal à leur intitulé permettant ainsi une plus grande facilité dans les envois de fonds.

JOIE D'OFFRIR PLAISIR DE POSSEDER un DISQUE PERSONNALISE HAUTE-FIDELITE

GRAVE spécialement POUR VOUS d'après vos bandes magnétiques personnelles

Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — PRIX DEGRESSIFS

TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande

DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France

PARISONOR — 22, rue Lamoricière 10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

Harmonie de Rosny-sous-Bois L'Harmonie en deuil

Les musiciens ont eu la pénible et douloureuse surprise d'apprendre le 17 janvier le décès d'un des leurs, M. Gaston Dalbergue, survenu dans sa 76ème année, après une courte maladie. Quoique domicilié au Raincy, M. Dalbergue était membre actif de l'Harmonie depuis 1948 au pupitre des basses.

M. Dalbergue avait consacré toute sa vie à la musique depuis l'année 1905 où il était entré à la fanfare de Bondy. Dans les différentes sociétés qu'il a dirigées, et notamment l'Harmonie de Livry de 1930 à 1936, et l'Harmonie du Raincy de 1939 à 1948, il a porté tout son effort sur la formation des jeunes. Même à Rosny, malgré l'éloignement et les années, il avait contribué à faire œuvre d'enseignement. M. Dalbergue avait reçu les plus hautes récompenses de la Confédération Musicale de France. Il était chevalier du Mérite Social et Officier d'Académie.

Ses obsèques ont eu lieu samedi 20 janvier en l'église du Raincy avec la participation musicale de l'Harmonie de Rosny renforcée de nombreux amis.

Que Mme Dalbergue et sa famille veuillent bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances. Tous les membres de l'Harmonie ont été touchés d'accueillir en son l'instrument personnel de leur ancien camarade. Ainsi en le plaçant dans les mains d'un jeune élève, il aura réussi jusqu'au bout à assurer la pérennité de la musique.

B. POIRREZ

Un concert de l'Harmonie de la R.A.T.P.

On a de nos jours, tant usé d'épithètes louangeuses, tant applaudi avec la même vigueur, sinon la même conviction, les meilleures et les plus médiocres choses, que l'on peut se demander comment s'exprimer pour mettre en valeur, ce qui hautement mérite de l'être.

Aussi dirai-je tout simplement que sous la direction de Georges Fossler, l'Harmonie de la R. A. T. P. a donné le samedi 24 février dernier, en soirée salle Playel, une des meilleures auditions qui se puissent avec une telle formation artistique.

Les œuvres, interprétées ont une signification assez révélatrice de la Les musiciens de la R. A. T. P.

et leur chef viennent une fois de plus, de démontrer combien ils méritent la considération qui leur est accordée dans les hautes sphères de leur administration.

Dans Cydalise, ce joyau d'art musical dont on ne sait qu'admirer le plus, de l'inspiration, de l'esprit ou de la technique, les différents solistes qui eurent à intervenir, ont exécuté avec beaucoup d'art, des traits que jusqu'ici l'on croyait réservés aux artistes professionnels, du moins dans une forme aussi distinguée.

L'ensemble de l'orchestre a été d'une souplesse exemplaire dont le chef a su tirer la quintessence qu'il veuille trouver ici les vives félicitations qu'il a méritées.

Le Chevalier à la Rose dans une suite de valses ravissantes, offrait à l'Harmonie l'occasion de démontrer la variété de ses moyens et sa souplesse. Garder à cette musique son caractère dont une époque (pas encore lointaine) nous a pénétrés, n'est pas chose facile, sous l'impulsion de Fossler rien ne s'égarera de la grâce incluse et des enchantements, charme de l'évocation.

Quant aux danses de Marouf, imprégnées, baignées pourrions-nous dire, dans une atmosphère proche orientale elles furent traduites par des solistes doucement pénétrés de la valeur expressive du texte. Les tant redoutés passages des picolos prouvèrent la qualité des instrumentistes, quant à la justesse et l'expression. Les grands ensembles animés de rythmes ardents aux multiples couleurs nous valurent des satisfactions très vives.

De la seconde partie tout entière consacrée au musicien slave Nicolas Mlaskowski, j'aimerais pouvoir en être l'analyste fidèle et préciser en accord avec les tex-

CHEF DE MUSIQUE ECUSSENS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse

Les Brodeurs REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au Journal



19-20, Passage du Grand Cerf PARIS-2^e GUT. 85-77/78

ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE

de la série POPULAIRE au SUPER-GRAND LUXE

Toute fabrication sur mesures

SAINERIE TOURANGELLE

41 - MONTHOU-SUR-CHER — Téléphone : 15

LE SPECIALISTE DES ETUIS CONDITIONNES

Le rapport de la commission de contrôle présidée par M. Lhéritier...

Après quelques questions qui ont retenu l'attention de l'assemblée...

A la suite de l'assemblée générale, le comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau...

Dimanche 21 janvier l'Union Commerciale de Tours offrait un arbre de Noël aux personnes âgées...

hospitalisées à la Haute-Barde (annexe de l'Hôpital de Tours située à 15 km de cette ville).

A l'issue de cet arbre de Noël la société chorale l'Orphéon de Tours, une des plus anciennes de France...

Cantilène du vieux Noël, de Chailion; Clé air et vent, de Jannequin; File ma barque, de Boucard; Cantique de Jean Racine, de Gabriel Fauré; Hymne à l'Universelle Humanité, de Beethoven.

Les solistes dont plusieurs ont eu des premiers prix de concours nationaux présentèrent leur répertoire dont le choix varié, puisqu'il y avait des œuvres de Puccini jusqu'à Jacques Brel, fut vivement applaudi.

Une fois de plus la preuve est faite que c'est grâce à l'esprit d'équipe groupant les valeurs individuelles des solistes et au dévouement d'un chef comme Jacques Gaultier que les programmes complets d'une haute tenue peuvent être présentés.

SAINT-ETIENNE

La Sainte-Cécile de la « Clé de Sol ».

La clé de sol, qui supporte allègrement ses 73 ans, fêta Sainte-Cécile le dimanche 3 décembre 1967 à 11 h. à Saint-Joseph-de-Monthieux à Saint-Etienne.

Au cours de la messe le Kyrie, le Sanctus et l'Agnus Dei de la Messe « a cappella » de M. Antoine Colinet, chef de la Clé de Sol, furent interprétés par la chorale. Les fidèles écoutèrent aussi « O Jesus Christus » de Van Berken, « O Jesus que ma joie demeure » de J.-S. Bach et en finale de J.-S. Bach également « Louer le Dieu puissant ».

M. Forissier organiste accompagnait ces dernières œuvres.

A l'issue de la messe M. le curé Dumas dans une brève allocution félicita les choristes de cette belle audition spirituelle et musicale, puis offrit un vin d'honneur.

A 13 h., le banquet annuel réunissait à l'Hôtel du Cheval Noir les membres actifs de la société, les membres honoraires et leurs amis. A l'apéritif M. M. Durafour, sénateur maire de Saint-Etienne...

On notait la présence de M. J. Crozier, conseiller municipal et président actif de la Clé de Sol, et Mme M. Lucien Samouillet, président d'honneur de la société et Mme M. Louis Carmelino, vice-président et Mme M. Denis Joly, directeur de l'Ecole Nationale de Musique, et Mme M. Saby, secrétaire général de la Fédération Musicale Loire-Haute-Loire et Mme.

Une ambiance gaie et amicale régna au cours du banquet, et au dessert M. J. Crozier, représentant la municipalité, remercia les personnalités présentes et excusa les absents: M. Faugère, adjoint à la Musique; M. Rouchon, président de la Fédération Musicale Loire-Haute-Loire, M. J. Mallon et Mme M. Crozier, M. J. Mallon et Mme M. Crozier qui sous la baguette du chef Antoine Colinet poursuit sa route vers la belle musique et le beau chant choral.

Ensuite M. Lucien Samouillet remercia ses successeurs à la présidence de la Société d'avoir su maintenir les traditions de bon travail et surtout d'amitié entre ses membres.

Le chef Antoine Colinet remercia maintenant ses choristes pour la bonne exécution du matin. Il recommanda à tous assiduité et bonne volonté afin de réussir « du beau, du vrai chant choral » tout en passant des moments agréables entre amis.

M. Denis Joly s'adresse en termes élogieux à la Chorale et à son chef pour la magnifique exécution de la messe à laquelle il a assisté ainsi que Mme Joly. Persévérez dans cet art sublime source de joie et de confort, dit-il en substance, l'effort de chacun et de chacune de vous fait cet ensemble si mélodieux à entendre: le chant choral.

M. Saby remercia les membres du conseil de la société de leur compréhension au point de vue administratif; il félicita la société de sa bonne marche et de sa présence à diverses manifestations.

Le banquet se termina, comme il se doit, par des chansons ce qui nous permit d'écouter Mmes Latté et Payre, MM Payre, Carmelino, Latté et Gay.

Notons que deux membres de la Clé de Sol nous quittent: M. Claude Legendre-Sacher admis en classe de chant au Conservatoire de Paris, et M. Jean Gay reçu dans les chœurs de l'Opéra.

Une sauterie improvisée termina cette belle journée où jeunes et moins jeunes s'en donnèrent à cœur joie et finirent dans l'allégresse cette Sainte-Cécile 1967.

ATTENTION!

Prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES Fusion heureuse des musiciens de l'Harmonie et du Cercle vocal de la Lys.

La foule des grands jours s'est pressée, dimanche à la messe de dix heures, en l'église Saint-Vaast, à l'occasion de la journée cécilienne. Journée extraordinaire puisque si les musiciens de l'Harmonie municipale étaient au pupitre, la tribune était occupée par le Cercle vocal de la Lys d'Armentières, que dirige M. André Malagie.

Au début de l'office, célébré à la mémoire des membres d'honneur et actifs décédés, et plus particulièrement MM. Marcel Coisne et Cyr Leroy, les choristes donnèrent un extrait de la trilogie sacrée « Mors et Vita » de Charles Gounod, « Ego Sum », remarquable avec accompagnement de trompettes et orgue.

Pour les musiciens de M. Michel Houzet, l'audition débutait avec une œuvre de Jean-Sébastien Bach, « O Jesus que ma joie demeure », en association avec le Cercle Vocal de la Lys. Se manifestèrent bien le sentiment profond et respectueux d'un auteur qui, par les recherches mélodiques et rythmiques, les oppositions entre voix et instruments, a formé tout un jeu d'images musicales à la fois grandioses et émouvantes. Ce fut parfait à souhait et cette initiative de réunir les deux sociétés a marqué la fête de Sainte-Cécile, apportant aussi la promesse d'un lendemain qui sera aussi plaisant. C'était tout à l'honneur de deux chefs dont on connaît les qualités.

Pour l'orchestre et son valeureux directeur, l'audition continuait avec la délicieuse « Chanson de Solvège » colorée de façon originale où Grieg a si bien transcrit la poésie de son pays. Cette audition permettait d'entendre le solo de Hautbois de M. Alain Philippe.

M. Michel Houzet et ses instrumentistes poursuivaient le programme avec un extrait de « l'Arlesienne » de Georges Bizet: « Menuet », aux notes évocatrices de l'ensevelissement de la fiancée. On aime ici le solo de Philippe Mahieu, à la flûte soutenu par un contrebasse de saxo après un tutti général. Puis, du puissant et sonore Richard Wagner, c'était la « Marche de Rienzi », le premier ouvrage important du compositeur allemand, une orchestration bien faite pour manifester une exubérance qu'on retrouve dans toutes les pages de l'homme de « Tannhäuser ».

A l'issue de l'office une manifestation d'hommage eut lieu devant le monument aux morts, où des fleurs furent déposées par M. Maurice Coisne, président d'honneur. On notait la présence de MM. Charles Lenoir, adjoint au maire; René Landru, président de la société de Saint-Eloi; Luthin, Fernand Broux et une délégation de l'Harmonie de la Choque: Omer Hujoux, Jules Hazebrucq, Maurice Obin, de la Musique Municipale d'Erquinghem; Charlet, président, et la délégation de la musique de Bois-Grenier: Menneho, de la Grand-Fanfare d'Armentières; le commandant honoraire Castera, des douanes; M. Henri Hoste, maire, retenu par une réunion à la préfecture du Nord, avait dû se faire excuser. Les visiteurs avaient été accueillis par MM. Jean-Marie Favier, Francis Platevoet, président et vice-président actifs et les membres de la commission, qui eurent aussi le plaisir de recevoir M. Maurice Schumann, ministre d'Etat à la recherche.

Au cours des vins d'honneur M. Jean-Marie Favier exprima la satisfaction de tous à M. Michel Houzet, pour une audition très belle. Il annonça que M. Maurice Coisne était devenu président d'honneur, M. Gaëtan Deblacquer ayant accepté la vice-présidence. Dans ces remerciements, avec la simplicité et la franchise qui le caractérisent, M. Favier associa les Chapellois et Chapelloises qui, en toutes circonstances, manifestent leur sympathie à l'Harmonie. Il salua les représentants des sociétés voisines, les tenanciers du siège assurant que dirigeants et musiciens feront toujours le maximum pour donner satisfaction.

En fin de matinée, une manifestation d'hommage eut lieu au cimetière communal, avec dépôt de fleurs sur la tombe de M. Cyr Leroy. La même cérémonie avait lieu ensuite, au cimetière d'Armentières, devant la tombe de M. Marcel Coisne.

Au cercle vocal de la Lys: Bilan de l'année écoulée et projets.

Dirigeants et membre du Cercle Vocal de la Lys ont tenu leur assemblée générale annuelle en leur siège, salle de l'Harmonie. Au bureau avaient pris place MM. Ernest Bague et Roger Anthoine, vice-présidents. André Malagie, directeur; Mme Bague, secrétaire; Taccoen, trésorier; Mme Deturck Doby, commissaires. Une très nombreuse assistance avait répondu à l'invitation.

Après que Mme Bague eut donné lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Bague passa à la présentation du rapport moral 1967. Il évoqua les auditions données en l'église du Sacré-Cœur, à la Maison des Petites Soeurs des Pauvres, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville, à l'Hôpital psychiatrique, pour arriver au concert de Sainte-Cécile assaini, en l'église de la Chapelle d'Armentières, avec l'Harmonie municipale; au Festival Notre-Dame de Lourdes, avec l'Harmonie de la Choque; à Armentières enfin, à Saint-Vaast.

Pour préparer tout cela, ainsi que la participation au festival permanent de Malo, les concerts religieux et profanes donnés lors du voyage à Osterode, cinquante-huit répétitions ont été nécessaires. A ce sujet, M. Bague souligna la compétence de l'inaltérable dévouement de M. André Malagie. Il dit aussi sa gratitude aux choristes, les engageant à poursuivre sur la voie ouverte, pour le plus grand bien de la société.

M. Bague parla encore des liens d'amitié noués avec la ville jumelée et les choristes d'Osterode, lors d'un voyage qui marquera dans les annales du groupement, et ensuite avec la réception, lors de la fête des Neulies, du choral Flandria de Dors-Osterode, remerciant ceux et celles qui avaient apporté leur concours lors de la réception des choristes allemands. Ayant évoqué enfin la mémoire de M. Marcel Quisque, il en vint à la disparition prématurée de M. Albert Decrooc, un président qui avait donné toute son âme à la création et au développement du Cercle Vocal de la Lys. Après avoir assuré Mme Decrooc de la sympathie de tous, il dit la volonté du conseil d'administration de maintenir la ligne de conduite donnée par M. Decrooc.

LES PROJETS 1968

M. Taccoen donna le bilan financier de l'exercice écoulé, faisant part d'un solde créditeur qui permet à la société d'entamer l'année nouvelle sous le signe de l'espérance. Mais plus d'un demi-million d'anciens francs est nécessaire pour couvrir les dépenses. C'est pourquoi M. Taccoen souligna que chacun des choristes s'efforce de contacter de nouveaux membres honoraires, afin d'arrondir le capital. Tout cela fut dit avec honneur et le trésorier fut applaudi pour sa parfaite gestion tandis que MM. Boddé et Deleurence, commissaires aux comptes, apurèrent la situation.

Après quoi, M. Malagie dit que l'année 1967 lui avait apporté beaucoup de satisfactions, félicitant le conseil d'administrations pour la tâche assumée, les choristes pour leur esprit d'équipe. Le groupement a encore affirmé sa réputation en 1967, par de nombreux concerts et services rendus. On s'efforcera de faire plus encore en 1968. Et M. Malagie d'annoncer les programmes qui seront mis à l'étude pour assurer des concerts en février en l'église du Sacré-cœur et à une soirée de vœux à la Chapelle; en mars, dans le cadre du centenaire de la Grand-Fanfare. Puis à l'hôpital psychiatrique, encore à la Chapelle-d'Armentières; dans le cadre des fêtes du Tricentenaire du rattachement à la France; au Festival de la Bière, à la fête des Neulies, pour la Sainte-Cécile enfin. Il dit son espoir de compter sur la bonne volonté de tous, au cours des répétitions, donnant enfin des conseils techniques qui permettront à chacun et à l'ensemble d'accroître le renom artistique du Cercle Vocal, en une discipline librement consentie.

Une discussion s'engagea sur des problèmes d'ordre intérieur: cotisations, répétitions générale, répétitions partielles avec notions de solfège etc. Chacun fut appelé à donner son avis, dans les semaines à venir, quant au but de l'excursion annuelle. Bref, la benjaminie

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Le Comité des sociétés musicales de la région roannaise a tenu son annuelle réunion d'information.

Annuellement, le dynamique comité invite les responsables des sociétés musicales de la région roannaise à assister à sa réunion d'information, celle-ci a eu lieu ce dimanche 28 janvier à 10 h., à la maison des Sociétés rue de Cadore. Le président Charles Labouret, entouré du secrétaire A. Dumont, du trésorier J. Ravassard, des vice-présidents M. Charles, M. Malsonneuve, du secrétaire adjoint délégué à la presse J. Foliot, puis en fin de réunion de F. Franceries (empêché par une répétition) fit tout d'abord respecté une minute de silence pour les disparus (hélas trop nombreux) de l'année écoulée. M. Dua (président de l'Harmonie de Charlieu), M. Fayolle (président de l'Harmonie du Coteau), M. Dumas (vice-président du comité), M. Chatziet (président d'honneur des Mandolinistes Roannaises), M. Laforet (excellent musicien unanimement connu) ensuite il félicita les nombreux délégués tout d'abord d'être présents, et du travail accompli au sein de leur société respective. M. Dumont fait l'appel des sociétés 26 sociétés sont représentées sur les 31 sociétés (quelque 1200 musiciens) qui constituent le comité Roannais qui est le plus important des 8 comités adhérents à la Fédération Musicale de la Loire et Haute-Loire.

M. Labouret discute avec beaucoup de satisfaction la venue de 3 nouvelles sociétés l'Harmonie de Saint-Just-la-Pendue; le Club Musical Accordion; la chorale de l'Arrenal; en déplorant la mise en sommeil du « Réveil de Perreux ».

M. Foliot, présente l'activité du comité de l'année 1967 (examens fédéraux, congrès de Villiers qui fut une parfaite réussite avec la présence du président Ehrmann). Le président précise que le festival du comité aura lieu cette année le 19 mai; à Crèmeaux, il donne la parole au délégué du « Réveil Crèmeausien » pour l'avant projet du programme. M. Boutaric directeur et délégué de la société organisatrice trace les grandes lignes de ce programme qui commencera la veille par une audition à la Maison fleurie de Crèmeaux. Le morceau d'ensemble sera « Sur le Rhin ». 2 coupes seront mises en compétition. Tout sera mis en place pour respecter un horaire précis (avec surtout la bonne volonté et la discipline des participants) afin que chaque société puisse se produire sur le podium. En 1968 le Festival aura lieu à Coutouvre (pour le centenaire de la Fanfare locale). En 1970 en principe à Charlieu, Montagny demandant l'organisation du festival pour 1971.

M. Labouret précise qu'il est absolument nécessaire de retourner les feuilles de renseignements de la Fédération avant le 1er décembre de chaque année. Chaque société doit s'abonner au journal de la Confédération Musicale de France ce journal étant particulièrement intéressant beaucoup de musiciens devraient s'y abonner. Les assurances partant du 1er octobre de chaque année toutes les sociétés ont intérêt à ne pas négliger cette obligation. Toutes les demandes de récompenses et décorations doivent être demandées avant le 30 juin. Le trésorier Ravassard donne les raisons pour lesquelles la cotisation est portée de 3 à 5 F. Il insiste pour que chaque société en règle le montant en son temps. Il remet à chaque société la somme attribuée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, cette somme étant au prorata des élèves primés de chaque société, 10 sociétés étant récompensées.

M. Fernand Franceries (président de la Commission Artistique) demande de respecter les morceaux et les consignes inscrits dans le journal de la Confédération Musicale de France de janvier 1968 pages 8 et 9 pour les examens des élèves qui auront lieu aux dates ci-après:

Cours élémentaires: le 9 juin à 8 h. 30 (pour les musiciens) Maison des Sociétés rue de Cadore, Roanne.

Tambours et clairons: le 15 juin à 14 h. 30, salle des Fives Roannais caserne Werlé, Roanne.

Cours Moyens et supérieurs: le 16 juin à 8 h. 30, Maison des sociétés rue de Cadore.

Les inscriptions doivent être adressées au plus tard le 30 avril à M. Franceries 8 rue de Sully à Roanne.

En fin de réunion le président donne rendez-vous à toutes les sociétés le 19 mai à Crèmeaux charmante commune montagnarde de la région Roannaise.

Rappelons la composition actuelle du bureau du comité.

Président: M. Charles Labouret; vice-présidents: M. Charles, M. Malsonneuve, M. Riollet; secrétaire: M. Albert Dumont; secrétaires-adjoints, M. Jean Foliot, M. Motet; trésorier: M. Jean Ravassard; Trésorier-adjoint: M. Georges Moussière; délégué à la presse: M. Jean Foliot; délégués à la Fédération: MM. Labouret, Malsonneuve, Riollet, Motet, Remontet.

Commission artistique.

Président: M. Fernand Franceries; secrétaire: M. André Dechelette; membres: MM. J. Garangou, R. Clair, M. Jacquelin, R. Boutaric, E. Brun, J. Bardon, J. B. Remontet, G. Bonnyvide.

Le secrétaire adjoint délégué à la presse,

Advertisement for Valnet instruments. It features a large illustration of a man in a suit playing a saxophone. To the right, a list of instruments: Saxophones, Trompettes, Clarinettes, Flûtes, etc... Below the illustration, the Valnet logo is prominently displayed in a stylized font. Underneath the logo, it says '31, rue de Rome, Paris - France' and 'la Grande Marque Française'. At the bottom, it reads 'catalogue franco sur demande'.

nos sociétés se porte bien. La présence de nombreux jeunes dans ses rangs apporte une garantie pour l'avenir.

Mme Doby et Alain Constant «héros» de l'Épiphanie.

C'est dans le respect de traditions que ce groupement artistique a fêté les «rois 68» en son siège, café de l'Harmonie, en complément des travaux de l'assemblée générale. Autour des tables dressées par Mme Debruycker, on notait les dirigeants et des nouveaux élus : Mlle Paule Lezrand et MM. G. Deslalle et G. Vonraes; M. Taccoon, réélu, auxquels vint se joindre Raymond Debruycker.

Au hasard des galettes présentées, tour à tour, la fête échut à Mme Philippe Doby qui «artaga sa royauté» d'un soir avec M. Alain Constant.

L'on procéda ensuite à la fameuse tombola des «rois» qui fit de nombreux gagnants dans une bonne ambiance.

Ce fut sur des notes joyeuses que s'acheva, aux petites heures, cette sympathique réception.

NORMANDIE

BAYEUX

La distribution des prix aux élèves de l'école de Musique que dirige l'enseignant M. Baudot, vient de donner lieu à une intéressante audition. Sous la présidence effective de MM. Malfait sous préfet, Anne et Roudil, président des Sociétés Instrumentales de Bayeux et devant un public nombreux et enthousiaste on a applaudi successivement :

Chant des jeunes des classes de solfège, accompagnés par des jeunes violonistes de 7 à 11 ans.

Musique de Mozart. Texte de Mme Lemarchand; Andante du Concerto de C. Wesley par les classes d'instruments à vent Dir. M. G. Oudenard; Duo de Campagnoli, par les classes de cordes, Dir. Mme Lemarchand; Grandioso de L. Excoffier, duo de flûtes, Anne-Marie Pitre; Odie Renault; Premier Mouvement du Trio de Mozart, Christine Oudenard (piano), Marie-Françoise Bouffard (basson), Joël Hanrier (clarinette); Souvenir de J. Valler, Jacques Mialhe (flûte), Michel Varillon (clarinette); Carillon de G. Martin, septuor à vent Jacques Fleury (trompette), François Garçon (clarinette), Philippe Pérez (trombone), Jean-Jacques Lemonnier (trombone), Denis Grenet (sax-ténor), Didier Laine (sax-ténor), Évan Lepoittevin (Cor); Scherzo, de R. A. Baudot, par le cours supérieur et les anciens élèves de la classe de violon; a) Gavotte des vers lusants, de Lincke; b) Marche de M. le Maréchal de Saxe (18ème siècle), compositeur inconnu, reconstituée par G. Corroyez par l'orchestre des cadets.

LISIEUX

Maurice André triomphateur de l'Orchestre symphonique.

La salle du «Royal» était comble, à l'occasion du concert donné par l'orchestre symphonique de Lisieux.

La venue d'une authentique vedette telle que Maurice André ne pouvait laisser indifférents les mélomanes et les musiciens locaux et voisins.

Sous la baguette de M. Louis Muckensturm, l'ouverture de «L'Enlèvement au Sérail», de Mozart, débutait la soirée.

«L'Adagio» en sol mineur d'Albinoni, contemporain des Haendel, Scarlatti, Vivaldi, Couperin, est l'une des œuvres délicieuses de ce compositeur que des fouilleurs de manuscrits ont découverte seulement en 1958.

Cette page empreinte d'une mélancolique émotion a permis à M. Floussat de faire montre à nouveau de son grand talent de violon solo.

Le «concerto en la» pour piano et orchestre de Mozart est l'un de ceux qui composent pendant le temps du Carême. Durant cette période, les théâtres étaient fermés, ce qui attirait un public plus nombreux aux concerts organisés à son bénéfice. Il y interprétait lui-même, chaque fois un concerto nouveau.

Le concerto en la datant des dernières années de Mozart, refaite symphoniquement l'esprit des «Noë» auxquelles il travaillait à cette époque.

Mme Josette Muckensturm s'est jouée des subtiles variations de cette page et a su communiquer le véritable tourbillon de joie qui termine l'œuvre dont la jeunesse est éternelle. Ovation et rappel ont justifié cette brillante exécution. Quant à la seconde partie, impatientement attendue des auditeurs, elle permit d'applaudir frénétiquement Maurice André.

Virtuose fabuleux, venu du pays noir des mines, rien ne lui est impossible et l'écriture la plus vétilleuse semble jeu d'enfant, tant son aisance sur cet instrument redoutable semble naturelle.

L'exécution du «Concerto en mi bémol» pour trompette de Haydn, confirme qu'aucun de ses rivaux ne possède son éblouissante facilité.

Cela explique aussi que l'on écrive pour lui et qu'on se dispute sa présence dans les concerts de qualité du monde entier. Quelle aubaine pour Lisieux et sachons gré à l'orchestre d'avoir pu favoriser la venue d'un tel artiste.

La simplicité et son amabilité salisantes ont été concrétisées en associant, après le «bis» du final, tous les musiciens ses accompagnateurs et leur chef dans les applaudissements chaleureux de la salle enthousiasmée.

«L'ouverture d'Égmont» de Beethoven, dans laquelle l'auteur n'es-

sait pas de décrire les péripéties du drame, mais y exprime, à larges traits, le conflit de sentiments et de passions qui en est la substance, termina en apothéose cette nouvelle et inoubliable soirée.

M. Anne assure, une nouvelle fois, avec son érudition habituelle, la présentation de ce concert. A l'entracte, il présente les excuses du docteur Devaux, président de l'orchestre, retenu par une maladie et se substitua à lui pour remercier l'assistance nombreuse et saluer les personnalités présentes : MM. Planty sous-préfet; le docteur Bisson, député-maire; Maudouit, adjoint; de nombreux conseillers municipaux; Mgr Durand, directeur des Pâleriaux; Cruchet, inspecteur départemental de l'Éducation Nationale; des directeurs d'établissements scolaires, des membres du Corps enseignant, etc.

M. Anne profita de la circonstance pour annoncer le prochain concert de l'Harmonie municipale, fixé au 12 mars, alors que l'orchestre symphonique se produira de nouveau dans la salle du Royal, le 26 mars prochain. Lors de cette soirée la phalange de M. Muckensturm aura la joie d'encadrer le célèbre violoniste virtuose Gérard Jarry qui s'est déjà fait entendre à Lisieux.

Avant de se séparer le Dr. Bisson a tenu à compléter les remerciements à M. Anne en y ajoutant ceux de la ville à l'adresse notamment de l'orchestre et des brillants solistes entendus. Une telle manifestation orne d'un fleuron supplémentaire le blason de la cité, manifestation artistique qui a surpris agréablement, a-t-il ajouté, une personnalité ministérielle de passage et musicien averti.

Le renom de la phalange s'exteriorise à la ronde; formons un légitime vœu que la ville étudie l'aménagement ou la construction d'une salle de concerts avec une acoustique appropriée permettant de ne rien laisser échapper des beautés de remarquables auditions musicales.

CHARTRES

L'Harmonie Municipale sous la direction de M. Cordier, ex-chef de musique, capitaine, vient de donner un remarquable concert. Y ont été chaleureusement applaudis, parce qu'une exécution soignée y fut remarquée et appréciée, l'ouverture d'«Oberon», la Plainte du Clocher de G. Balay, Le Prélude du Déluge des délicates Histoires de I. Ibert, Gopak de Moussorgsky et la Marche du couronnement de la Muse de G. Charpentier.

Un délicieux intermède fut particulièrement ovationné : l'audition de plusieurs pièces pour viole de Gambe notamment trop peu souvent extériorisées. C'est M. R. Cordier, frère du «Chef», soliste à l'Opéra Comique et aux concerts Pasdeloup qui a révélé les sonorités soyeuses et esquives de cet instrument du XVIème siècle, (celui de M. Cordier est une authentique pièce datant de 1525 et portant le sceau de la Cour d'Angleterre) en exécutant successivement La sonate pour Viole de Gambe de Bach, sonate pour viole seule d'Abel (gambiste 1725-1787), sonate pour viole de Haendel. A défaut de clavecin, c'est le piano sous les doigts délicatement imitateurs du «frère-chef» qui accompagna ce fragment de musique ancienne. Il est superflu de relater que les duettistes furent particulièrement ovationnés car, jusque là, Chartres n'avait été doté d'un tel récital.

CHARTRES

Avec l'Harmonie Saint-Ferdinand Sous la direction de M. Biret, l'Harmonie dont la présidente d'honneur est Mme Marguerite Doyen, de l'Opéra, a donné, à l'occasion de la Sainte-Cécile, un concert spirituel fort apprécié à l'église Saint-Aignan. Ci-après l'éclectique programme :

- 1) Marche religieuse, Glück; 2) Tolle Hostias (chœur 5 voix); C. Saint-Saëns; 3) Larghetto, W. Mozart, solistes MM. Faiger (hautbois); Bourgeois (flûte); 4) Ave Maria, Chérubini, soliste Mme d'Armancourt (soprano), M. F. Bourgeois (flûte); 5) Célébre Agnus Dei (Arlésienne), G. Bizet, soliste J. Forest (ténor); 6) Panis Angelicus, P. Fauchey, soliste Mme Bedais (soprano); 7) Toujours à toi Seigneur, Ch. Gounod, soliste Bernard Gohier (baryton); 8) Sous les tilleuls, J. Massenet (scènes alsaciennes); 9) Psaume 150 (chœur), C. Franck; 9) Souvenir de Castel Gandolfo (marche), J.-M. Biret.

Au cours du vin d'honneur qui suivit dans la salle des répétitions du patronage Sainte-Agathe, M. Biret remercia l'assistance et M. le curé qui leur donne l'hospitalité pour travailler. Furent en outre remises les décorations ci-après : Fédération de Normandie : médaille de bronze, MM. Homasson, 16 ans de service; Doury, 17 ans; Tachot, 17 ans; médaille d'or, MM. Delavaux, Biret, Gohier, C.M.F.; médaille de bronze, M. Bouvier, 30 ans de service; médaille d'argent, M. Leroy, 45 ans de services; médaille d'or de direction, M. Biret, 38 années de direction.

Après cette ample distribution de récompenses, on leva les coupes en l'honneur des heureux récipiendaires et ce fut le départ vers le traditionnel banquet. Après le discours d'usage du directeur, ce fut un véritable récital où se firent entendre les artistes entendus à la messe. Puis Mme Polacco accompagna des œuvres de M. Biret sur des airs de marins ou de la mer (M. Biret a été chef d'une musique de fusiliers marins) et pour terminer «Vive l'amour» dont le refrain fut repris en chœur. Et l'on se sépara.

DEVILLE-LES-ROUEN

Avec l'Orchestre symphonique Le dimanche 19 novembre 1967, l'O. S. D. honorait Sainte-Cécile.

Au cours de la messe, l'orchestre, sous la direction de son chef M. Métayer, interpréta le très joli programme suivant :

Marche sainte de Massenet; Heure Cécile de Ketchey (violin-solo : M. Homage); Air des Songes de Lullu; Panis Angelicus de César Franck (Flûte-solo : M. Daniel Groult) (trombone-solo : M. Besnard); Marche de Tannhauser de R. Wagner (trompettes soli : MM. Lecoutre et Gervais).

Le 9 décembre 1967 à 21 h., au centre culturel Voltaire l'orchestre donnait son premier grand gala artistique de la saison sous la présidence d'honneur de M. Cozette, maire de Deville, et avec le concours du célèbre groupe vocal «Les Dièzes».

M. Gérard Drouet sut comme toujours présenter et analyser avec beaucoup de goût et de recherche les diverses pages musicales proposées au public.

L'orchestre composé d'une quarantaine d'exécutants était dirigé par son excellent chef, M. Maurice Métayer.

Le concert débuta par la marche de Tannhauser de Richard Wagner. C'est un tour de force qu'exécuta l'O. S. D. en abordant le deuxième œuvre de la soirée, la Nursery (2ème suite d'orchestre) de D. E. Ingelbrecht, laquelle comprend successivement :

- a) Petit papa; b) Am, stram, gram; c) le Petit homme gris; d) Malbrough.

Une œuvre si délicate, souple et souriante nécessite une mise au point parfaite qui ne fut atteinte qu'après un long et méticuleux travail. L'O. S. D. avec M. Métayer s'acquitta fort bien de cette entreprise, ce que sut apprécier un public connaisseur.

Ensuite, ce fut une œuvre également très délicate de F. Lehar : une fantaisie sélection de l'opérette «Paganini» dont M. Homage exécuta brillamment le solo de violon connu. La première partie du programme prit fin par un intermède de chant donné par les Dièzes, l'excellent groupe vocal des Bakayas de Grand-Quevilly que dirige M. Bauny.

Après un entracte M. Gérard Frechon sous-directeur, fit applaudir la marche de Radetzky de J. Strauss.

Ensuite, M. François, président de l'O. S. D. présenta les excuses de quelques absents et puis remercia M. le maire et les nombreux conseillers présents. Il remercia aussi le public de sa fidélité aux soirées. Puis ce fut également l'occasion pour M. Cozette, maire, de remettre deux médailles de la Fédération musicale de Normandie à MM. Gérard Drouet et Gérard Frechon qui totalisent respectivement 25 et 20 années de dévouement pour la musique. Une médaille pour 22 années au service de la musique était attribuée également à M. Guy Petit, lequel était malheureusement absent à cette soirée pour cause de maladie. M. François formula des vœux pour la complète guérison de notre dévoué sociétaire Guy Petit.

On entendit ensuite les délicieuses Légendes de la Forêt viennoise de J. Strauss. Et pour clore ce gala artistique ce fut la fraîche mais délicate ouverture de Rosamonde de Schaubert.

Toutes ces interprétations furent s'il convient de porter un jugement sur l'orchestre symphonique de Deville et son chef, il suffit de citer ce passage de l'article de Paris-Normandie : «Si dans chaque ville de 20.000 habitants il y avait en France un ensemble comme celui-là, la musique n'aurait pas besoin de médecins...»

SUD-EST

Aux Présidents départementaux de la Fédération

A la suite des examens supérieurs du 28 janvier 1968, les conclusions suivantes sont à retenir :

Il est nécessaire de féliciter d'abord tous les professeurs qui ont présenté des élèves, puisqu'une nette amélioration a été constatée, mais il serait indispensable que les professeurs instrumentaux connaissent les modifications qui devraient être apportées à leur enseignement, au profit de l'exécutant au sein de la société.

Il serait utile de contacter les professeurs de solfège puis les professeurs de chaque catégorie d'instruments, dans des réunions prévues tout particulièrement à cet effet, afin de leur faire entendre et adopter les conseils qui pourraient leur être donnés par un spécialiste de chaque discipline.

Entre parenthèses, introduire à chaque cours une lecture progressive instrumentale, permettant au ni-

UNE HARMONIE doit offrir un répertoire varié et moderne qui intéresse à la fois les AUDITEURS ET LES EXECUTANTS.

Nous vous proposons des arrangements spéciaux pour harmonie à inscrire à votre répertoire.

- OLD MAN RIVER MARCHE DE L'AMOUR
OH MY PAPA DES TROIS ORANGES (Prokofieff)
SAINT-LOUIS BLUES Du film « West Side Story »
EXODUS (thème du film) TO NIGHT

Seul agent pour la France : A. VANNEQUE 100, avenue Général-Leclerc — 54 - NANCY

MUSICIENS CHANTEURS CHORISTES ENREGISTREZ SUR DISQUE MICROSILLON HAUTE FIDÉLITÉ

VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

D'après vos bandes magnétiques personnelles :

qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.

Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.



Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales : fortement dégressif suivant quantité.

Prises de son dans toute la France.

UN DISQUE à partir de 7,50 F

AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles — PARIS-IV

Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille

Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

veau supérieur de juger l'élève uniquement sur l'épreuve du morceau imposé et du solfège instrumental.

Cette progression demande un programme déterminé qui consisterait au départ à s'occuper uniquement de la justesse de l'embouchure et de la qualité du timbre puis, dans les années suivantes, à suivre la technique toujours en tenant compte essentiels les principes de la 1ère année, en introduisant une lecture qui permettra aux chefs de musique de ne plus apprendre les morceaux par audition; ce qui jusqu'à ce jour n'a pu être évité.

Pour ces réunions, je suis à la disposition de tous ceux qui voudraient bien suivre ma proposition qui pourrait prendre le nom de réforme d'enseignement musical des sociétés populaires.

Il est bien évident que cette expérience doit être tentée, et les présidents devront donner, dès la 1ère réunion, leur avis sur l'utilité de cette réforme.

Le directeur du Comité technique de la Fédération du Sud-Est, A. ROBERT.

1ère ANNEE - Solfège instrumental

1) Justesse sur quelques notes de l'instrument. Le professeur fait entendre la note que l'élève répète, et le professeur indique à l'élève le moyen de donner un son juste, soit par l'embouchure, soit par les coulisses.

2) Toujours en faisant entendre le même son, il doit soit par divers procédés (embouchure en particulier — bec — ou anche) chercher à obtenir une qualité de son.

3) Sur les sons travaillés à la leçon, il doit conclure par une mélodie agréable que l'enfant sans rythme peut exécuter selon son désir en conservant le souci des exercices faits à la leçon, justesse et sonorité.

4) Pour réaliser ce solfège instrumental dans un ensemble collectif, il suffit de faire travailler à un élève un seul son qui, après le résultat obtenu, sera répété collectivement par l'ensemble de la classe, sans que le professeur fasse une observation aux autres élèves, puis ce sera au tour du 2ème élève à faire le même travail, etc. Donc pour cet exercice collectif, si le professeur est limité par le temps, il lui suffit d'un quart d'heure à chaque leçon pour le réaliser, mais il serait souhaitable que peu à peu on puisse faire ce travail individuel, en disposant d'un quart d'heure supplémentaire par élève.

2ème ANNEE

1) Principes de la 1ère année sur une étendue plus importante.

2) Chercher à obtenir les mêmes qualités de justesse de sonorité sur des exercices mesurés, à la seule différence que l'élève joue la mesure écrite et que le professeur la répète

ensuite, puis la faire recommencer à l'élève jusqu'à ce que la justesse, le timbre et la valeur ou les valeurs soient rigoureusement obtenus. Pour éviter un travail collectif préjudiciable, il suffit après l'exécution correcte de la mesure de faire chanter cette mesure par les autres élèves, pendant que l'élève joue pour la dernière fois sa mesure.

3) Il sera fait de même avec le 2ème élève qui devra travailler une 2ème mesure ajoutée à la 1ère, puis à la dernière audition soit le 1er élève jouant la 1ère mesure, le 2ème la 2ème mesure par le même élève, puis dans que les autres chanteront ces 2 mesures. On peut, pour ce travail chanté, le faire réaliser dans le ton du diapason, c'est-à-dire que si l'élève qui joue un ré à la clarinette, ses camarades la chanteront sur un do, de même pour tout instrument transpositeur.

3ème ANNEE

1) Mêmes principes que pour la 1ère année et 2ème année, surtout sur les notes délicates de l'instrument.

2) L'élève pourra jouer au moins 4 mesures successives, le professeur ne les jouant qu'après l'exécution de l'enfant pour lui faire les observations nécessaires; puis après l'exécution correcte, l'élève devra, si cela lui est possible, jouer dans le ton du diapason, de même que les élèves qui, chantant, c'est-à-dire que l'élève ayant un ré écrit jouera un mi pour la clarinette et que ceux qui chantent diront ré, ou si le niveau de la classe est normal, tous les élèves pourront jouer les mesures; telles qu'elles sont écrites, soit en transposant.

3) Il est donc recommandé que le déchiffrement de solfège soit assez important dès la 3ème année, de façon qu'une lecture générale soit faite sur certain nombre de mesures.

4ème ANNEE

De même que l'instrument ne peut être travaillé qu'individuellement, selon les procédés propres à chaque professeur; de même, dans l'instrumental ne pourra être réalisé aussi que de la même manière, d'où nécessité de partager le temps consacré à l'élève en 2 parties égales, la moitié étant réservée au solfège instrumental, pour lequel le professeur, selon les possibilités de chacun, devra soit écrire le déchiffrement ou se servir de déchiffrement trouvé dans le répertoire de la société.

NOTE

Il serait souhaitable, avant de s'élever contre cette initiative, d'en faire l'essai et d'apporter à chaque congrès les résultats obtenus par ce procédé. Toutefois en cas d'échec, la critique ne peut être admise qu'à la seule condition de faire des propositions sur un procédé nouveau.

Note importante aux Délégués techniques départementaux

A la suite des examens supérieurs du 28 janvier 1968, nous pensons qu'il serait possible d'élever le niveau des stagiaires d'Aix-en-Provence si chacun des présidents des comités techniques voulait bien contacter soit les élèves ayant passé ces examens, soit les élèves d'un niveau plus élevé et de les faire inscrire en priorité avant la date prescrite pour la clôture des inscriptions. Il serait souhaitable que les inscriptions ne soient plus faites individuellement, mais faites par le président technique, afin d'éviter un recrutement de force trop inégal. Le stage d'Aix-en-Provence a obtenu 50 places qui sont réservées en priorité à ceux qui y ont déjà participé et il en sera de même aux nouveaux élèves inscrits par les présidents techniques. Il est impossible que chaque président ne puisse assurer l'inscription d'au moins 5 candidats, et je compte sur la compréhension de tous pour assurer le plein succès de ce stage.

Le directeur du Comité technique de la Fédération du Sud-Est, A. ROBERT.

Éditions Alphonse Leduc

Extrait du catalogue « GUITARE » :

Collection d'œuvres originales pour guitare, de transcriptions classiques, de tablature et de musique pour le luth, réalisée en notation moderne pour la guitare : la collection comprend des pièces avec chant et des œuvres pour deux guitares.

Allison (R.)	
33. Pavan (Azpiazu) (5 ^e)	4.22
Anonyme (XXII s.)	
44. Quatre danses (Castet) (3 ^e , 4 ^e)	3.80
Anonyme (XVIII s.)	
25. Fantasia (Azpiazu) (5 ^e)	5.14
Arcas (J.)	
16. Dos danzas Espanolas (Azpiazu) (5 ^e) ..	3.80
Bach (J.-S.)	
39. Deux chants (Le jour et la lumière, — Dernière heure), chant et guitare (Castet) (4 ^e)	3.80
2. Suite en la mineur pour flûte seule (Azpiazu) (6 ^e)	5.96
Balin-Bakiark	
21. Fantasia (Azpiazu) (7 ^e)	5.14
Belleville	
34. Deux danses (Castet) (3 ^e)	3.80
Bizet (G.)	
18. Célèbre minuetto (L'Arlésienne) (Azpiazu) (6 ^e)	5.14
Boesset (A.)	
47. Ennuis, désespoirs et douleurs, avec chant (Castet) (2 ^e)	2.57
Byrd (W.)	
10. Fortune (Azpiazu) (6 ^e)	5.14
Campion (Fr.)	
23. Prélude et fugue en ré (Azpiazu) (5 ^e) ..	3.80
Caroso (F.)	
43. Huit petites pièces (Castet) (1 ^{er} , 3 ^e) ..	5.14
46. Quatre pièces (Castet) (1 ^{er} , 4 ^e)	4.22
da Crema (J.-M.)	
31. Passemezzo e saltarello (à la Bolognese) (Azpiazu) (3 ^e)	3.80
Dowland (J.)	
37. Deux gaillardes (Castet) (4 ^e , 6 ^e)	4.22
38. Gaillarde (Castet) (5 ^e)	4.22
Frescobaldi (G.)	
40. Corrente quattro (Corrente prima - Corrente seconda) (Reyne) (5 ^e)	3.80
41. Corrente quattro (Corrente terza - Corrente quarta) (Reyne) (5 ^e , 6 ^e)	3.80
Grieg (E.)	
19. Chanson de Solveig (Peer Gynt) (Azpiazu) (5 ^e)	3.80
Handel (G.-F.)	
22. Menuet (Suite XIV en sol) (Azpiazu) (5 ^e)	3.80
5. Prélude et fuguette (Azpiazu) (5 ^e) ..	4.22
Hassler (H.-L.)	
45. Chanson (Castet) (7 ^e)	4.22

Heart (J.)	
42. Deux courantes (Castet) (4 ^e)	4.22
Johnson (R.)	
32. Carman's whistle (Azpiazu) (5 ^e)	3.80
14. The noble man (Azpiazu) (4 ^e)	3.80
Jones (R.), Morley (Th.), Pilkington (Fr.)	
17. Trois chansons d'amour Elisabethaines, chant et guitare (Castet) (5 ^e , 6 ^e)	5.14
Luys de Narvaez	
28. Fantasia III (Azpiazu) (6 ^e)	3.80
Melii da Reggio (P.-P.)	
7. Trois pièces (Azpiazu) (4 ^e)	4.22
da Milano (Fr.)	
12. Fantasia (Azpiazu) (4 ^e)	3.80
Morley (Th.)	
9. Nancie (Azpiazu) (6 ^e)	5.14
Mozart	
3. Sérénade (Don Juan), chant et guitare (Castet) (4 ^e)	3.80
de Mudarra (A.)	
29. Fantaisies V et VI pour vihuela (de Azpiazu) (5 ^e)	3.80
Muffat (G.)	
6. Passacaglia (de Azpiazu) (5 ^e)	4.22
Pekiel (B.)	
30. Quatre pièces (de Azpiazu) (3 ^e)	4.22
Rameau (J.-Ph.)	
13. Sarabande et menuet (de Azpiazu) (4 ^e) ..	3.80
Roncalli (L.)	
15. Suite en sol mineur avec sa célèbre passacaille (Azpiazu) (5 ^e)	5.14
Le Roy (A.)	
35. Pavane (J'ai le rebours de ce que je souhaite), chant et guitare (Castet) (2 ^e)	3.80
Sanz (G.)	
11. Passacalles en ré (Azpiazu) (5 ^e)	3.80
Sor (F.)	
26. Deux menuets en la (Azpiazu) (4 ^e)	3.80
24. Rondo (de la grande sonate, op. 22) (Azpiazu) (6 ^e)	5.14
Sweetlink (J.-P.)	
36. Quatre pièces (Castet) (3 ^e , 5 ^e)	4.22
Telemann (G.-F.)	
4. Fantasia en mi mineur (Azpiazu) (5 ^e) ..	4.22
1. Fantasia en la (Azpiazu) (5 ^e)	4.22
Weiss (S.-L.)	
20. Suite en mi mineur (Azpiazu) (6 ^e)	5.96
Wysenbach (R.)	
8. Pavane «la Barroncina» (Azpiazu) (2 ^e) ..	3.80

175, rue Saint-Honoré - PARIS 1^{er} - CCP 11-98

SUD-OUEST

BERSON

En ce dimanche 7 janvier, notre vieille et toujours jeune phalange musicale (102 ans) a célébré avec un fervent saint Cécile.

En notre église, un concert spirituel réunissait tous les exécutants de notre Harmonie et les amis musiciens qui viennent si obligeamment renforcer notre Harmonie pour les grandes circonstances. Le programme prévu a été exécuté à la perfection sous la baguette de son chef, Roland Beloungne.

L'abbé Dupon félicita en musicien averti, les participants à cette fête musicale et dit combien il avait apprécié l'exécution de la marche qui a ouvert ce concert spirituel. Cela lui a rappelé le temps heureux où très jeune musicien (saxo-alto), faisant partie de l'Harmonie de Bourg-sur-Chronde, il avait joué cette marche à l'inauguration du groupe scolaire de Berson, en 1912 et il se réjouit de la grande amitié qui existe entre tous les musiciens.

Après cette cérémonie, nos musiciens se rendirent au monument aux morts où une gerbe a été déposée à la mémoire de nos disparus.

Ce fut ensuite, sur la scène du Foyer rural, que nos musiciens ont exécuté un concert de musique classique, toujours sous la baguette du chef Roland Beloungne, sous la présidence de M. Fauzet, notre sénateur-maire, de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, et de M. Bouquet, trésorier de cette même Fédération, et devant un public très nombreux.

Il fut procédé, par M. Ciran, à la remise de diplômes à de jeunes élèves qui ont obtenu des mentions à l'examen de solfège et d'instrument. Ce sont Ralph Ambroise, Marie-José Modoux, Alain Roy, Patrick Robert, Patrick Petiteaux, Didier Viaud.

Deux musiciens fidèles et de valeur ont reçu des mains de M. Ciran, la médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales attribuée par le ministre des Affaires culturelles. Ce sont : MM. Albert Amblard et Louise Ambroise.

À 13 h., un repas amical réunissait les musiciens et leurs amis. À la table d'honneur, notre sé-

nateur-maire présidait, entouré de MM. Ciran et Bouquet, de la Fédération; de M. Abel Beaugne, président de l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac; de M. Jean Eté, directeur de l'Harmonie de «L'Étoile»; de Saint-Ciers-de-Candesse, et Mme; de M. Claude Janot, directeur de l'Harmonie cantonale de Saint-Savin-de-Blaye; de M. René Normand, un ami fidèle; de M. Raymond Gendre, président de l'Harmonie de Berson, et Mme; de M. Roland Beloungne, directeur; de M. Serge Nouhet, secrétaire, et Mme; de M. Claude Baillou, trésorier, et Mme, etc.

Au dessert, M. Raymond Gendre présenta les excuses de M. Braud, président honoraire et de M. Régis Sirdet, président du groupement des Sociétés musicales du Blayais-Gubzaguais.

M. Gendre est heureux de la bonne ambiance de cette réunion; il est heureux de la bonne marche et de la vitalité de notre Harmonie, qui en est à la deuxième année, de son second centenaire. Il se réjouit également de la bonne volonté des musiciens et des nombreux jeunes qui fréquentent son école de musique et qui assureront la continuité de notre Harmonie.

Notre ami René Ambroise lit un poème du docteur Jean Pujo, datant de... 1912, qui intéressa vivement les convives.

M. Salléfranque, comme chaque année, nous parla de la vie d'un grand musicien.

M. Ciran apporta le salut de la Fédération des Sociétés musicales et de la sollicitude toute particulière dont sont l'objet les Sociétés musicales rurales. Il est heureux de la grande vitalité de notre harmonie qui se renouvellera par les nombreux jeunes qu'il a récompensés le matin. M. Ciran est

toujours heureux de revenir dans cette région qui est le berceau de sa famille. Il termina en félicitant tous les musiciens et leurs dirigeants et les encouragea à persévérer dans cette voie.

Enfin, M. Fauzet, sénateur-maire, tira les conclusions de cette journée, qui montre que notre harmonie, vieille et jeune, est toujours l'un des plus beaux fleurons de Berson.

Sainte Cécile de l'Harmonie Paloise

Le 2 décembre 1967 l'Harmonie paloise municipale fêta la Sainte-Cécile en l'église Saint-Joseph. Elle exécuta : «L'Attaque du Moulin», prélude de A. Bruneau; «Nocturne» de F. Fauchet; «Andante» de la 5^{ème} symphonie de Beethoven; «Marche solennelle», de J. Paré.

Ces exécutions furent excellentes grâce au dynamisme de son chef, M. Paul Pardoel dont nous connaissons déjà le talent.

À l'issue de la messe, un défilé menait l'Harmonie «Au Fin Gourmet» où de nombreux convives prenaient place.

À la fin de ces agapes, Maître Labayle, adjoint au maire et président de la société a mis l'accent sur les qualités du concert; la valeur de la société imposée par une prestation collective; l'amitié et l'esprit fraternel des sociétaires, et l'harmonie des esprits et des cœurs de la belle phalange qu'il préside.

M. Davier, secrétaire de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, après avoir excusé son président, M. Ciran, délivra une mention «Très bien» à l'Harmonie pour son exécution et insista sur les promesses et le soutien fournis par l'École de Musique de la rue Samonzet.

M. le curé de Saint-Joseph a admiré la «jeunesse et le dynamisme des anciens et la sagesse des jeunes». M. Paul Pardoel a félicité son «Harmonie» pour l'exécution du matin et insistant sur le travail et le meilleur esprit dans lequel il se développe. Une réussite de qualité ne peut découler que de la présence aux répétitions. Il remercia tous les musiciens pour l'effort fourni au cours de 1967.

Puis M. Davier remit les récompenses aux musiciens et dirigeants œuvrant pour cette société se classant parmi les meilleures de la Fédération, sinon de France.

Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest. — Diplômes de mérite : MM. Fourlic, Gabarra, Proust,

Saiseduc, Suberbielle. Diplômes d'honneur : MM. Bonnefol, Bordenave, Chevalier.

Confédération musicale de France. — Médaille de bronze : MM. Colten, Medan, Sempé.

Médaille d'argent : MM. Bernard, Buttin, Carcon, Dutrieux, Glorieux, Gratien, Lacaze, Lacroust, Tucou.

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales : MM. Pardoel, Cazenave, Medan, Touyaret.

M. Messagot a reçu la croix de chevalier du Mérite culturel et artistique.

Pour clore cette belle manifestation, une sauterie pleine d'entrain et de gaieté eut lieu vers 18 heures.

Félicitons une nouvelle fois M. Pardoel pour l'esprit et la valeur qu'il a su donner à sa société.

Il convient de remercier toutes les personnalités présentes qui œuvrent à la bonne marche de l'Harmonie : M^{re} Labayle, adjoint au maire de Pau et président, M. Haillet, conseiller municipal et vice-président; M. Glorieux, vice-président; M. Lacaze, sous-chef; M. Cazale; tambour-major, chef de la batterie; M. Dumestre, secrétaire; M. Cotten, trésorier et particulièrement M. Messagot qui est un peu l'âme de cette harmonie, et tous les membres du bureau de l'H.P.M., ainsi que tous les musiciens et membres bienfaiteurs.

Il convient de remercier toutes les personnalités présentes qui œuvrent à la bonne marche de l'Harmonie : M^{re} Labayle, adjoint au maire de Pau et président, M. Haillet, conseiller municipal et vice-président; M. Glorieux, vice-président; M. Lacaze, sous-chef; M. Cazale; tambour-major, chef de la batterie; M. Dumestre, secrétaire; M. Cotten, trésorier et particulièrement M. Messagot qui est un peu l'âme de cette harmonie, et tous les membres du bureau de l'H.P.M., ainsi que tous les musiciens et membres bienfaiteurs.

PERIGUEUX

Avant-Garde Périgourdine

Dimanche 14 janvier fut pour l'Avant-Garde Périgourdine un jour de fête. Après un brillant tour de ville en musique tous les membres exécutants de notre batterie se retrouvaient au siège de notre société autour des membres du conseil d'administration.

De nombreuses récompenses furent remises par le président Guinot, assisté des co-présidents Michel Bonnet et Jean Blanchard; du secrétaire Pierre Ducios et du directeur Adrien Auger; médailles de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, médailles et diplômes de l'A.G.P. récompensant ainsi les membres les plus anciens, les plus fidèles, les jeunes les plus méritants.

À l'issue de cette manifestation, un bronze souvenir fut remis à M. Augier, l'ancien directeur de l'A.G.P. M. E. Guinot, après un brillant exposé retraçant les mérites et les qualités de M. Augier, vanta également celles de notre nouveau directeur M. Augier et si, dit-il, il n'y a qu'un «i» pour différencier leurs noms, leurs qualités de musiciens, de directeurs et d'hommes sont les mêmes. Après qu'il M. Guinot remis à M. Augier la Cravate de Commandeur de l'Education Sociale pendant que Jean Blanchard, au nom du bureau de l'A.G.P., remettait une magnifique plante verte à Mme Augier. M. Augier fut également nommé directeur honoraire. Ce dernier devait remettre à notre société des diplômes que l'A.G.P. avait gagnés dans différents concours et festivals avant la guerre de 39, particulièrement un du concours de Gennepvillers en 1930 où l'Avant-Garde se couvrit de gloire.

Les bouchons de champagne sautèrent, clôturant une brillante manifestation toute à la gloire de la musique.

Le 7 janvier, Sainte-Cécile était fêtée avec toute la grandeur et l'hommage que l'on doit à la sainte patronne de nos musiciens. Au cours de la messe, l'Harmonie de Vayres sous la baguette de son chef, M. Paul Grelot, ex-chef de musique militaire, exécuta : 1. l'Ouverture de la Poupée de Nuremberg (Adam); 2. Ave-Maria (Gounod) avec les chœurs; 3. Panis-Angelicus (César Franck) avec les chœurs; 4. Andante religieuse (Gluck); 5. Marche processionnelle (Bajus), les chœurs étaient dirigés par M. Gaudron et renforcés par la magnifique voix de Mme Grelot. M. le curé de Vayres, aumônier militaire au 31^{ème} Génie, dans un sermon magnifique, remercia et félicita, musiciens et chanteurs, chefs et dirigeants.

Une gerbe fut déposée au monument aux morts en présence de M. Dubois, maire, le cortège se dirigea ensuite vers la salle de musique où fut servi un apéritif d'honneur. M. Blanchard, président du Groupement des sociétés musicales du Libournais profita de cette réunion et du cadre où l'Harmonie de Vayres fait ses répétitions avec tout le confort moderne pour remettre à la Société, qui fut fondée en 1884, la Grande Médaille d'honneur du

VAYRES

Le 7 janvier, Sainte-Cécile était fêtée avec toute la grandeur et l'hommage que l'on doit à la sainte patronne de nos musiciens.

Au cours de la messe, l'Harmonie de Vayres sous la baguette de son chef, M. Paul Grelot, ex-chef de musique militaire, exécuta : 1. l'Ouverture de la Poupée de Nuremberg (Adam); 2. Ave-Maria (Gounod) avec les chœurs; 3. Panis-Angelicus (César Franck) avec les chœurs; 4. Andante religieuse (Gluck); 5. Marche processionnelle (Bajus), les chœurs étaient dirigés par M. Gaudron et renforcés par la magnifique voix de Mme Grelot. M. le curé de Vayres, aumônier militaire au 31^{ème} Génie, dans un sermon magnifique, remercia et félicita, musiciens et chanteurs, chefs et dirigeants.

Une gerbe fut déposée au monument aux morts en présence de M. Dubois, maire, le cortège se dirigea ensuite vers la salle de musique où fut servi un apéritif d'honneur. M. Blanchard, président du Groupement des sociétés musicales du Libournais profita de cette réunion et du cadre où l'Harmonie de Vayres fait ses répétitions avec tout le confort moderne pour remettre à la Société, qui fut fondée en 1884, la Grande Médaille d'honneur du

Après les congratulations d'usage à la sortie de l'église, ce fut l'envolée vers le repas amical servi au «Château du Diable».

Autour des tables se pressaient les nombreux convives, heureux de trouver, surtout pour les musiciens, la détente méritée.

M. J. Dauguet, conseiller municipal, représentant M. le maire; M. P. Mora, conseiller général; M. A. David, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du S.-O., délégué; M. E. Lhoumeau, M. L. Thévenet, président de la société; M. A. Pauline, vice-président; le secrétaire général J.-L. Steurac et son adjoint, M. V. Grimaldos; trésorier général, M. G. Delpech; adjoint Mlle N. Grocq.

La directrice de l'école de musique, Mlle P. Barber; M. R. Frugion, pour l'ensemble violons, ainsi que les professeurs dévoués, Mlle Lambert, Mlle Grocq, MM. Fizammes, Frugion, Debancout.

Ambiance joyeuse, animée surtout par les jeunes, qui surent écouter les allocutions qui furent prononcées.

Tout d'abord, M. Dauguet, pressé par les obligations de sa charge, tint à apporter les compliments de la municipalité et demanda à tous de persévérer pour dispenser auprès

Cinquantième de la Confédération des sociétés musicales de France. Il accrocha la médaille au drapeau de l'Harmonie, il rappela les divers présidents et vice-présidents de M. Hervé à M. Edouard Dubois, ce dernier qui dota sa Société de cette magnifique salle, il rendit hommage aux présidents actuels, M. Robert-Feyte, pour sa compétence, sa gentillesse et son dévouement. Puis tout le monde se rendit au banquet amical.

Au dessert M. Paul Grelot adressa quelques mots sortant du cœur pour remercier et encourager ses musiciens et le corps enseignant de Vayres pour la surveillance efficace des cours de musique donnés à l'École, de cette façon une certaine élève écoutant et suivant attentivement les cours donnés par des professeurs qualifiés, MM. Grelot, Reclus, Faix, etc.

M. Feyte, président, remercia tous les musiciens et leur chef, la municipalité pour avoir acheté un guide chant à l'école de musique et leva son verre à la santé et au bonheur de tous.

M. Blanchard dit tout le bien qu'il pense de l'Harmonie de Vayres et de son distingué directeur, en connaissance il avait apprécié l'audition du matin à la messe. Il conseilla à tous les musiciens de garder leur esprit de clocher et donner de plus en plus de valeur à la musique qui combinée avec le sport, doit donner des hommes forts avec une âme sensible aux belles choses, à l'art et à la musique. Il procéda ensuite à la remise de la médaille d'honneur de la Confédération à M. Paul Grelot, pour 47 ans de présence et de bons services de la musique dans l'armée comme directeur et professeur aux Sociétés musicales, puis au nom de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, il remit la médaille d'honneur avec diplôme à Mme Grelot pour services rendus à la cause musicale comme professeur de piano et dans nos examens des écoles de musique à MM. Panouillière, Terrier, Bourdus, Veau, Yves Faix, Guy Reclus et Boissière, auxquels il adressa ses compliments au nom du président Ciran et en son nom personnel.

Puis M. Faix remit les diplômes aux jeunes de l'école de musique, en goûter leur fut offert que chacun apprécia, car il y avait la qualité, la quantité et le geste par le bon cœur des dirigeants.

L'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne réunies

Cette valeureuse et ancienne formation musicale s'est fait entendre le 21 janvier en l'église Sainte-Marie, à la messe de 11 h.

Nombreuse était l'assistance venue écouter une exécution de choix menée par des artistes amateurs et de talent, parmi lesquels se distinguaient de jeunes instrumentistes.

L'ensemble était placé sous la conduite magistrale et distinguée de son chef, M. M. Fizammes, qui sut imprimer une direction pleine de maîtrise dans les morceaux suivants :

Evêché, cortège antique de G. Raggi; Andante, de Haydn; Intermezzo de Cavalli de P. Mascagni (excellent solo de M. F. Larriba); Marche Consulaire de Furgot.

M. le curé de la paroisse adressa ses félicitations aux musiciens et les remercia de leur exécution en tous points parfaite.

Après les congratulations d'usage à la sortie de l'église, ce fut l'envolée vers le repas amical servi au «Château du Diable».

Autour des tables se pressaient les nombreux convives, heureux de trouver, surtout pour les musiciens, la détente méritée.

M. J. Dauguet, conseiller municipal, représentant M. le maire; M. P. Mora, conseiller général; M. A. David, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du S.-O., délégué; M. E. Lhoumeau, M. L. Thévenet, président de la société; M. A. Pauline, vice-président; le secrétaire général J.-L. Steurac et son adjoint, M. V. Grimaldos; trésorier général, M. G. Delpech; adjoint Mlle N. Grocq.

La directrice de l'école de musique, Mlle P. Barber; M. R. Frugion, pour l'ensemble violons, ainsi que les professeurs dévoués, Mlle Lambert, Mlle Grocq, MM. Fizammes, Frugion, Debancout.

Ambiance joyeuse, animée surtout par les jeunes, qui surent écouter les allocutions qui furent prononcées.

Tout d'abord, M. Dauguet, pressé par les obligations de sa charge, tint à apporter les compliments de la municipalité et demanda à tous de persévérer pour dispenser auprès

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS D'AVRIL 1968 — 2^{ème} TRIMESTRE 1968

— BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY —

(Tous les dimanches, de 14 heures 35 à 15 heures)

- 7 AVRIL : Petit lapin, polka, Francis Popy; Mimi, schottisch, Jean Briet; Les charmes de la vertu, mazurka (Trombone solo); Michel Guisano; E. Marsal; Belle Andorrane, valse, Roger Coiteux; Les cloches de Corneville, quadrille tiré de l'Op. Com. de Robert Planquette.
- 14 AVRIL : La tourterelle, polka pour petite fille (Soliste : Jacques Tiberge); E. Damaré; Pauline, schottisch, Louis Bajus; Rayon de lune, mazurka, Félix-Pierre Loup; Captivante, valse, A. Pland; Le coq gaulois, quadrille, Edouard Lacombe.
- 21 AVRIL : Giselle, polka pour clarinette (soliste : Armand Médoux); Louis Méthén; L'héroïne de Beauvais, schottisch, Wiltmann; Panache et poupon, mazurka, Fernand Andrieu; Guényry, fandango, Charles Garcia; Joyeux refrains du savefier, quadrille, Acris; Blanquetteau.
- 28 AVRIL : L'étalle d'Angleterre, polka pour corne (Soliste : Albert Calvayrac); Antony Lamotte; Printemps, schottisch, Félix-Pierre Loup; Floréal, mazurka, A. Corbin; Au bord de l'Arroux, valse, Jean Briet; Le réveil du lion, quadrille, Sauvan.



des jeunes générations l'utile enseignement de la musique.

Le secrétaire général Siorac, toujours dévoué dans sa tâche, remercia les présents et excusa les absents et rappela l'activité de la société, toujours vivante.

Le président Thévenet, adressa lui aussi ses compliments aux valeureux membres de l'Harmonie et remercia les personnalités et l'auditoire.

M. A. David, délégué de la F.S.M.S.O., apporta le salut de M. H. Ciran, président de la Fédération, et signala le succès des lauréats de la société aux examens fédéraux et d'excellence préparés par les distingués professeurs qui épaulent si utilement Mlle Barber.

Enfin M. F. Maré, conseiller général, assura l'auditoire de toute sa sympathie en recommandant surtout aux jeunes d'apprendre et de faire de la musique pour mieux l'aimer, car seule elle est source de joie et de satisfaction.

Bonne journée pour la musique, puisqu'elle avait conquis le diable dans son domaine, où tout était excellent.

Congrès de l'Union des Sociétés Musicales des Landes

A Tartas, le 21 janvier, sur trente cinq sociétés inscrites, vingt-deux avaient répondu à l'appel de l'Union, les autres s'étant excusées.

Le président regretta l'absence de M. Ciran, président fédéral, pris par des obligations et des engagements antérieurs mais se félicita de la venue de M. Saint-Blancard, vice-président.

Avant l'ouverture des débats, notre président évoqua la figure sympathique de M. Dehez, chef de musique de l'Harmonie Turusate, décédé prématurément.

M. Fallex, secrétaire, donna lecture d'un rapport moral solidement étayé avec chiffres et statistiques, démontrant par là, que les activités de l'Union apportaient des résultats tangibles; il s'étendit plus particulièrement sur les examens de solfège et d'instruments, soulignant l'intérêt que chaque société avait de former des élèves musiciens pour les prochains examens, seul moyen de diffusion et de consolidation de nos sociétés musicales.

Le rapport moral fut adopté à l'unanimité.

M. Destouesse, trésorier, prit à son tour la parole pour se féliciter de la subvention allouée par le Conseil général et de l'aide qu'il pourra, désormais, apporter à toutes nos formations musicales; il donna un compte-rendu des décisions prises par la Commission administrative, concernant la répartition des fonds et le président ouvrit la discussion sur ce point.

Plusieurs délégués prirent la parole, en particulier M. Marais, président de la Lyre Amolloise, lequel demanda à ce que cette répartition soit faite au prorata du nombre de musiciens par société.

Le président fit observer que cette objection pertinente, n'avait nullement échappé à l'examen de la commission; mais que, si mathématiquement elle paraissait équitable, en fait, elle favoriserait les sociétés à effectifs nombreux.

M. Marais retira sa proposition et en définitive, ce fut la décision prise par la Commission qui fit l'unanimité.

Le président ouvrit le débat sur la nécessité d'organiser un festival en 1968. Il donna un compte rendu de l'échec du festival projeté à Mizo en 1967 et en donna les raisons.

Aujourd'hui, c'est l'Union qui doit prendre en charge cette organisation, et épauler de toute son autorité, cette manifestation. M. Cazaux, chef de musique de la Lyre Habassaise revendiqua, sous réserves et conditions énoncées par le président, d'organiser le festival.

Faisant suite à cette décision, une Commission des festivals a eu l'agrément du congrès. Ont été élus MM. Barantin, Coquo, Lafargue et Barqué; elle se réunira rapidement, à seule fin de permettre à la société organisatrice de prendre toutes dispositions utiles.

Une commission technique des examens, après discussion, a été élue comme suit: MM. Doucet et Destrouesse (Mont-de-Marsan); Visquet (Parentis); Barsacq-Mongis (Dax); Blanc (Soustons); Clavierie (Montfort); Cazaux (Hébas); Coquo (Parentis) et se réunira pour élaborer le calendrier, les modalités d'application des différents examens et transmettre à toutes les sociétés les directives nécessaires.

Le président mit l'accent sur la formation d'élèves musiciens, urgente nécessité pour consolider et régénérer les sociétés existantes et par la suite étendre notre influence musicale.

M. Saint-Blancard, avec toute l'autorité que lui confère sa position à la Fédération, démontra la nécessité qu'il y avait à faire un gros effort dans cette voie.

Puis ce fut l'évocation du congrès fédéral du 16 juin prochain; le président dit toute sa satisfaction de voir se dérouler les assises fédérales dans notre beau département et souhaita qu'il fût placé sous la haute autorité de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, pour que ce jour là, cette manifestation de l'unité musicale ait un retentissement profond.

Toutes les sociétés seront tenues au courant des décisions prises par la commission administrative et la Fédération en temps et lieux.

Le congrès se termina sur l'organisation d'une grande kermesse musicale à Mont-de-Marsan.

Le président brossa une fresque de ce qu'il figurait dans son esprit, et des énormes possibilités financières qu'elle apporterait à notre Union.

Bien entendu, dit-il, il faut y croire et s'en tenir, tout doit être mis en œuvre pour sa parfaite organisation; si chacun y met l'enthousiasme et la foi nécessaire, ce

sera une réussite totale, d'autant mieux que la Fédération des œuvres laïques prêtera son entier concours et nous fournira, en plus, des groupes folkloriques, les chorales. C'est un grand ensemble artistique qui marquera cette belle journée. Rendez-vous est pris pour 1969 à l'unanimité.

Et vint ensuite l'élection du bureau, malgré les réserves faites par le président provisoire sortant, le bureau fut reconduit pour une année: président M. Despujols; vice-présidents, MM. Dupruncaux et Camlado; secrétaire général, M. Fallex; secrétaire adjoint, M. Cazaux; trésorier, M. Destrouesse; trésorier adjoint, M. Larrouette.

Le président réélu, remercia les congressistes pour la parfaite tenue de ce premier congrès et de la confiance manifestée à l'adresse de tout le bureau; il adressa à M. Fallex ses vives félicitations pour la rectitude avec laquelle il s'acquittait de sa mission et de la ponctualité de tous les membres du bureau.

M. Saint-Blancard se devait de clôturer. En quelques mots aimables et avec beaucoup de bonhomie il se félicita d'avoir présidé notre premier congrès et encouragea tous les congressistes à persister à faire aimer la musique; il marqua sa

Avant la lecture du palmarès, M. Moueix adressa des remerciements à tous ceux qui étaient venus honorer de leur présence cette cérémonie et aux cent quarante quatre élèves admis à subir les épreuves de solfège et d'instruments de fin d'année.

«On en est l'enseignement de la musique en général?», dit-il; c'est une question que se posent actuellement nombre d'éducateurs, de mélomanes et de personnalités du monde moderne. Il nous a semblé opportun de faire le point d'un sujet qui préoccupe non seulement les professeurs, mais aussi les jeunes filles et garçons entre les mains desquels se trouve l'avenir de la musique. Grâce aux progrès constants du machinisme. Les hommes vont bénéficier de loisirs plus nombreux, il importe d'élever leur esprit et de développer chez eux le besoin esthétique. L'amour de la musique a toujours accompagné et même favorisé l'aptitude aux études diverses; ne dit-on pas avec juste raison que la musique développe la personnalité, la sensibilité, la promptitude dans les réflexes, la rapidité visuelle, le sens de l'observation et qu'elle est la joie de l'esprit et du cœur?

Grâce à une municipalité com-

Réunion du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

Le 4 février, à Vayres, toutes les sociétés ont répondu présent, à part deux qui n'étaient pas représentées. La séance est ouverte à 10 h., sous la présidence de M. Blanchard, président du groupement, à ses côtés M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du S.O.; M. Point, inspecteur primaire honoraire, président d'honneur du groupement; M. Beaugency, directeur de Jeunesse et Sports; M. Feyte, président de l'Harmonie de Vayres, qui recevait ses invités, M. David, vice-président de la Fédération, et M. Bousquet, trésorier de cette dernière; MM. Carreyre et Bonnin, secrétaire et trésorier du groupement. En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue à tous les délégués et remercie Vayres de son bon accueil. Il demande une minute de silence en souvenir des disparus, M. Duchamps, de Fronsac; M. Duteuil, de Coutras; MM. Janallac et Brisson, de Saint-Emilion. Il adresse un salut aimable à de nouveaux musiciens aux foyers de MM. Fortin et Terrien. Il félicite l'Harmonie de Lagorce pour la parfaite organisation du festival 1967, il adresse ses

musicales est toujours très débattue par les différents professeurs, M. David leur répond avec compétence et leur assure toute la menue-tude des examinateurs. Pour l'élection du bureau, les membres présents demandent de le reconduire, le président propose M. Elie, de Libourne, comme vice-président d'honneur, ce qui est accepté et à mains levées, le bureau est reconduit en entier.

M. Ciran a la parole pour faire voter par le groupement une motion émise au congrès confédéral, ce qui est fait à l'unanimité après des explications de M. Point sur l'enseignement de la musique dans les écoles inscrit dans les programmes, malheureusement ces décrets sont peu appliqués; devant la complexité de l'enseignement actuel, M. Beaugency indique toute la marche à suivre pour s'intégrer dans Jeunesse et Sport pour obtenir subventions et récompenses; à la réunion du 17 mars de la Fédération à Bordeaux, le président Ciran donnera d'autres renseignements déjà nous savons que le groupement peut toucher une subvention, à partager entre toutes les sociétés en faisant parties. Après diverses questions brièvement discutées, la séance est levée à 12 h. 15.

M. Dubois, maire de Vayres, est présent pour l'apéritif d'honneur, il dit sa joie et l'honneur que le groupement lui a fait de tenir sa réunion à Vayres et d'avoir pensé à la mémoire de son frère, M. Edouard Dubois, ancien maire de Vayres et ancien vice-président du groupement. Un cortège se forme par la suite derrière le drapeau de l'Harmonie de Vayres pour porter une magnifique gerbe de fleurs naturelles sur la tombe de M. Edouard Dubois, c'est le président Blanchard qui la dépose et demande une minute de recueillement à la mémoire de celui qui fut si dévoué à sa commune et à la musique.

A 13 h., tout le monde se retrouve au Rustique. Au dessert, le président Blanchard excuse M. le sous-préfet, M. Henri Sauquet, MM. Achille, Lamarque; il se félicite de la bonne tenue de la réunion du matin, il remercie sincèrement tous ceux qui ouvrent pour la musique en France et il lève son verre à la musique, au festival 1968, à nos amis de Vayres, aux donateurs de bonnes bouteilles et aux deux musiciens, MM. Reclus et Elie qui, dans un duo de flûte, nous ont charmés. M. Point dit toute sa joie de se retrouver avec Mme Point au milieu des musiciens du Libournais et dans un discours de haute tenue, dont il a seul le secret, charme tout l'auditoire.

Pour terminer, M. Ciran, président fédéral, dit sa joie de se retrouver dans ce Libournais où on fait si bien les choses, qui se classe deuxième de tout le Sud-Ouest derrière Bordeaux pour le nombre des enfants présentés aux examens, donne rendez-vous à tous les délégués pour la réunion de la Fédération le 17 mars à Bordeaux; parlant musique, il cite les pensées des philosophes de l'antiquité, tel Platon «La musique est l'art éducateur par excellence qui, s'insinuant dans l'âme au moyen des sons, la forme à la vertu»; il lève lui aussi son verre à la gloire de la musique.

C'est dans l'amitié, la sympathie et la fraternité de tous les présents que l'on se sépara, l'on se donna rendez-vous dans la charmante commune d'Abzac, où aura lieu la réunion et le festival 1969; nous sommes sûrs de trouver en nos amis Rode et Datus un accueil chaleureux et de belles journées parfaitement réussies.

Jusqu'aux plus grands!... seul **COUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles - Cornets-Altos - Barytons Basses - Contrebasses - Soubassophones - Helicons - Trombones à coulisse et à pistons - Saxophones Soprano Alto et Baryton - Flûtes - Guitares - Clarinettes - Tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie

COUESNON

LIBOURNE Ecole Municipale de Musique

Le 28 janvier s'est déroulée la distribution des prix aux élèves de l'école de musique, ayant obtenu avec succès les examens de fin d'année (1966-1967).

Cette cérémonie était présidée par M. Moueix, adjoint au maire, président du conseil de l'école; M. Magnien, sous-préfet; M. Legendre, maire-adjoint, représentant M. Boullin, secrétaire d'Etat, maire de Libourne; M. Boyer-Andrivet, député; M. Bernadet, conseiller général; MM. Labrousse, adjoint; M. Teurlay, conseiller municipal, président de l'Harmonie de Libourne.

On notait la présence du commandant Lemoissu; MM. Fourcaud-Laussac, Bernadeau, Courau, Vire-mouneix, Chéreau, conseillers municipaux; Roudière, Tadjini; Point, président d'honneur du groupement des Sociétés musicales du Libournais; Marmié; Mme Paulais; M. Jarry-Lacombe; M. Blanchard, président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais.

M. Claret, directeur de l'école de musique était entouré des professeurs, Mmes Valois, Guillaume, Ferry, MM. Mouliet-Taigryac, Elie, Castaing, Gauthier et Baquey,

préhensive, notre école comprend six salles de cours, bureau, salle de répétition d'orchestre, le tout placé des Récollets, ce qui permet d'enseigner à plus de trois cents élèves, répartis en vingt cours: sept de solfège, deux de violon, trois de piano, un de clarinettes, deux de petits et gros cuivres, trois de flûtes et saxophones, un de hautbois et un de chant.

Un directeur technique responsable, huit préleux et dévoués collaborateurs enseignent les disciplines précitées. Chaque année, de jeunes éléments viennent combler les vides dans les rangs de l'Harmonie qui, il faut le dire, peut encore fonctionner grâce à l'école municipale. De jeunes artistes formés chez nous obtiennent des succès au Conservatoire; l'année écoulée, un prix d'excellence de tuba et un prix de flûte à l'unanimité. D'autres ont été reçus en septembre au concours d'admission. M. Moueix adressa ses plus sincères compliments à M. Claret, directeur qui est l'âme de l'école et aux dévoués professeurs. Il souhaita prompt rétablissement à M. Seguin, qui a dû cesser son enseignement.

Enfin il adressa ses encouragements aux élèves et des félicitations aux lauréats.

Ce fut ensuite la cérémonie des auditions des élèves, les chants, les instrumentistes, classes de piano, violon, bois et cuivres et «Caravane», composé par M. Claret et joué par cinq professeurs.

félicitations à MM. Carreyre et Bonnin, officiers de l'Education sociale, à M. Ciran, ses compliments pour ses diverses interventions à la réunion de la Confédération Musicale de France à Paris ainsi qu'il signale également avec plaisir la présence de nombreux musiciens bordelais dans l'Orchestre de Paris.

Il est heureux d'avoir à ses côtés M. Point sur l'instruction de la musique dans l'enseignement et de M. Beaugency pour l'intégration de nos sociétés musicales à Jeunesse et Sports.

M. Carreyre lit le procès-verbal de la dernière réunion approuvé à l'unanimité avec compliment au dévoué secrétaire, M. Bonnin, trésorier, donne le compte-rendu financier qui est approuvé sur la proposition de plusieurs délégués la cotisation sera portée à 8 F en 1969.

Suivant l'ordre du jour, on passe à la question du festival 1968, la Société de Montpon ne peut pas le faire cette année, c'est M. Billicau, président directeur de La Concorde de la Vallée de l'Isle à Neuvic-sur-Isle qui demande à le faire, le président en est partisan car depuis 1963, on n'est pas allé en Périgord, sans discussion le festival est accordé à Neuvic qui promet de le faire sensationnel, personne n'ignore la réputation du pays Périgordin. Puis vint la discussion sur les examens fédéraux des écoles de musique, qui auront lieu à Coutras le 10 mai, sous la présidence de M. Ciran, la question des diètes

TARN

CARMAUX

Quarante musiciens, quarante majorettes, une activité de tous les jours, guidés par l'amour de la musique et des belles choses, avec pour seul but le prestige d'une société et par là même de Carmaux.

Ainsi, pourrait-on en quelques mots, définir la Batterie-Fanfare de l'Union Musicale de Carmaux.

L'âme de ce groupement, nous la trouvons certes dans le sérieux et la valeur de tous ses éléments mais, avant tout, dans les qualités de son chef, M. Henri Guillemin, qui sait former des jeunes et inculquer à chacun l'amour de la musique et l'esprit de famille indispensable à la bonne marche de la société.

Cet esprit, il nous a été donné de l'apprécier samedi, 3 février, au cours d'une soirée fort simple et sympathique, qui avait pour cadre la salle des répétitions du Moulin de Fallières. Il s'agissait, en fait, de remettre des médailles à des musiciens méritants.

Aux côtés de M. Guillemin, accompagné de sa charmante épouse, outre les sociétaires, musiciens et majorettes, nous avons remarqué M. Vareilles, maire de Carmaux et président du district urbain, et Mme; M. Larroque, maire de Saint-Benoit et conseiller général; M. Garcia, maire de Biayrès-Mines, et M. Viguier, président du Comité des fêtes de Saint-Privat.

Prenant la parole, M. Mialhe, secrétaire de la société, après avoir remercié toutes les personnalités et personnes présentes et évoqué le souvenir des musiciens disparus fait, en quelques phrases, un rapide bilan des activités et souligne les problèmes d'avenir de la Batterie-Fanfare. Ensuite, M. Vareilles, parlant au nom des trois municipalités du district, remercie les organisateurs de leur aimable invitation et poursuit: «La Batterie-Fanfare de Carmaux mérite qu'on se déplace pour venir la féliciter, car elle a maintenu haut le flambeau de la musique dans notre ville. Chaque fois qu'on a fait appel à elle, elle a répondu présent! ». Aussi, donne-t-elle l'assurance que les municipalités du Carmausin feront leur possible pour que cette société puisse

fonctionner dans les meilleures conditions.

M. Vareilles procéda alors à la remise de deux médailles décernées par la Confédération Musicale de France.

— médaille d'argent à M. Roger Vaysse, pour quarante et un ans de service;

— médaille de bronze à M. Henri Guillemain, chef de la société pour trente et un ans de service.

C'est ensuite l'appel des noms de quatre jeunes musiciens qui ont remporté des médailles au festival de musique qui s'est tenu le 4 juillet 1967 à Castres. Il s'agit de : Pierre Palma, tambour, médaille d'argent; Jean-Claude Gomez, saxophone ténor, Jean Dardenne, clarinon, et Serge Darbo, clarinon, tous trois médaille de bronze.

Malheureusement, une ombre planait sur cette petite cérémonie : le jeune Serge Darbo ayant récemment succombé à une implacable maladie. A la demande de M. Mialhe, une minute de silence avait été obser-

vee à sa mémoire et M. Vareilles terminait sa courte improvisation par ces mots : « En ce jour de joie et de fête, nous devons tous avoir une pensée émue envers ce camarade qui nous a quittés ».

Après un excellent moussoux, la soirée se poursuivit dans la meilleure ambiance, par des danses et un loto qui fit des heureux.

GRAULHET

En dernière minute, nous apprenons avec peine le décès de Mme Valérie Baisse, née Focuras, mère de Mme Gabriel Satgé, ex-présidente du Comité de la Croix-Rouge de Graulhet et belle-mère de M. Gabriel Satgé, président des Sociétés Musicales du Tarn, président du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Graulhet, président du Foyer des vieux travailleurs et de diverses autres sociétés.

En cette pénible circonstance, nous présentons à M. et Mme Gabriel Satgé et à leur famille l'expression de nos condoléances les plus sincères.

notte qui eut le plaisir de décorer Mme Cajot, de la médaille d'honneur de la F. M. V. pour son dévouement envers la société. Il adressa ensuite ses chaleureuses félicitations à la Sainte-Cécile de Fraize et à son chef auquel il lui redit tout son estime.

Le 26 novembre de nombreuses manifestations se déroulèrent à :

ARCHETTES. — Messe en musique suivie du banquet traditionnel.

BRUYERES. — Concert à la salle des fêtes sous la direction de M. Klifiger, et la présidence de M. Mercier, maire et conseiller général. Le dimanche matin, dépôt de gerbes au monument aux morts ensuite repas traditionnel avec toutes les personnalités.

BUSSANG. — Messe en musique sous la direction de M. Gehin et concert à la salle des fêtes. Un repas traditionnel fut offert aux musiciens.

CHARMES. — Messe en musique sous la direction de M. Martiniaux. A l'issue de cette messe, banquet sous la présidence de M. Gourmand, maire. On notait la présence de M. Legrand, président du conseil général. Lesaing président de la municipalité etc...

CHENIMENIL. — Dix-sept musiciens reçoivent la médaille d'hon-

neur des sociétés musicales et chorales. Ce sont, MM. Haxaire, Fleuret, Lamaze, Claudon, Pourchot Y., Pourchot A., Mathieu, Thiriat, Guillaume, Bontemps, Lamaze, Pierre Knipplaire, Lamaze A., Sellier et Jucquot. C'est à l'issue de l'office religieux que ces récompenses furent remises par M. Muller, maire et M. Hommel président de la musique.

CHATEL-SUR-MOSELLE. — Après avoir assisté à l'office religieux, nos musiciens ont été se recueillir sur les tombes des chefs disparus. Cette journée se termina dans un banquet où nos musiciens trouvèrent une juste récompense de leur dévouement.

CORNIMONT. — Après une messe en musique un concert a été donné dans la salle de l'Hôtel de Ville sous la direction de M. René Corte. M. Braun maire, de nombreux conseillers municipaux et amis de la Musique assistaient à ce gala. A 13 h., banquet où les personnalités invitées prenaient place à la table d'honneur. Bonne journée passée dans une excellente ambiance.

EPINAL. — Messe en musique à la basilique Saint-Maurice où sous la direction de M. Henry, des œuvres de X. Leroux, G. Fierne, Grieg furent interprétées avec beaucoup de brio et de hautes qualités musicales. Fuls, sous la présidence de M. Argant, maire, et d'un grand nombre de personnalités épinalaises, trois médailles furent à l'honneur. Et c'est dans une très bonne camaraderie que cette sainte Cécile se termina à la Grande Taverne.

GERARDMER. — L'Union Musicale, sous la direction de M. Libralre, donnait son concert annuel de Sainte Cécile, au Casino. Concert très réussi et applaudi par une belle assistance où beaucoup de personnalités se retrouvaient aux côtés de M. Gilles, maire et M. Pierre, président de la Musique. Vin d'honneur et banquet devaient terminer cette belle journée.

COILBEY. — Après avoir assisté à l'office religieux, nos musiciens furent reçus par M. Meyer, maire, à la salle des mariages. Au cours du vin d'honneur, M. Meyer distribua 14 médailles de bronze, argent et or aux anciens musiciens. Et c'est dans la gaieté et un bon repas que se termina Sainte-Cécile.

MIRECOURT. — C'est toujours une grande fête à la Cité des Violons et Sainte-Cécile est honorée de tous. Messe en musique par l'Harmonie Municipale sous la direction de M. Menier. Au programme, ouverture de « Coriolan » de Beethoven, « Dimanche matin » extrait des Scènes Alsaciennes, de Massenet, « Le Clair de Lune » tiré de Werther, opéra de Massenet, « La victoire est à nous » de Grétry, et le célèbre poème symphonique de César Franck « Rédemption ». A l'issue de l'office, l'Harmonie était reçue à l'Hôtel de Ville. M. Marcel Louis, président, recevait félicitations et encouragements de la municipalité pour la belle tenue de la Société dont il est responsable.

L'Orchestre Symphonique des Vosges avait, lui aussi, honoré Sainte-Cécile à Mirecourt. Il avait offert un brillant concert le vendredi soir et sous la direction de M. Monlotte des œuvres de Beethoven, Schubert, Bach, Grieg étaient interprétées avec beaucoup de brio. Un grand nombre de personnalités et d'invités y assistaient. Les amateurs de belle musique étaient comblés et c'est encore la meilleure promesse pour l'art musical.

NEUFCHATEAU. — L'Harmonie Municipale dirigée par M. Stolz, l'un des premiers formations de valeur du département, donnait un concert de gala le samedi soir 25 novembre avec la participation de l'Orchestre Symphonique des Vosges sous la présidence de M. le député maire Volquin. La finesse et la sensibilité des exécutants des deux ensembles allaient faire vibrer l'assistance.

Le dimanche, l'Harmonie Municipale exécutait à la messe un programme de choix. A l'issue de cette messe une cérémonie du Souvenir sous la présidence de M. Rodier, sous-préfet, Volquin, député-maire, assisté de MM. Monlotte, président de la F. M. V. et Petit, trésorier Schifferle, président local, etc... Sainte-Cécile 1967 devait se terminer par un banquet très apprécié de tous.

Monthureux-sur-Saône. — La fête commença par un bal samedi soir. Le dimanche, la fanfare sous la direction de M. Thiebaut, assista à la messe. A l'issue de l'office, au cours d'un vin d'honneur, M. Fernand Prud'homme recevait la médaille d'or de la Fédération Musicale pour 50 ans de services à la musique. Il faut signaler qu'il fut chef de notre Fanfare. C'est au « Relais des Vosges » qu'une table accueillante attendait tous nos musiciens pour terminer Sainte-Cécile.

RAMBERVILLIERS. — Sous la direction de M. Coster, plusieurs morceaux étaient interprétés à la messe. A l'issue de l'office religieux une gerbe fut déposée au monument aux morts. Après un court défilé en ville un banquet réunissait les musiciens à la Maison du Peuple sous la présidence de M. Rochotte et d'un grand nombre de personnalités dont M. le maire.

RAMONCHAMP. — La Sainte-Cécile débuta par un bal organisé le samedi soir par la Ramonchamps Musicale à la salle des Fêtes. Un entrain exceptionnel faisait de cette soirée une réussite.

Le lendemain, l'Harmonie assistait à la messe conduite par son sous-chef, M. Creusot, en l'absence du chef hospitalisé. Une cérémonie du Souvenir terminait cette journée.

RAON L'ETAPE. — C'est à l'église Saint-Luc que la Musique Municipale, dirigée par M. Roy-Parmenier donnait son audition en l'honneur de Sainte-Cécile.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

LES EXAMENS FÉDÉRAUX

Les musiciens de l'Harmonie ont interprété la messe de Stallon. Puis la Société Symphonique dirigée par M. Lenuzza, s'est fait entendre dans un programme de choix.

Après un concert devant l'église, les musiciens se sont retrouvés au « Restaurant de la Criquette ». Au dessert le chef remerciait les musiciens pour la bonne marche de la société.

REMIREMONT. — Une grande messe en musique fut célébrée à l'église abbatiale. La Musique Municipale, direction M. Monlotte le club des Mandolines, direction M. Zaug, auxquelles s'étaient joints la chorale « l'Abbatiale » dirigée par M. L'abbé Aubry et maître Lucas, organiste, faisaient de cet office un gala musical de très haute qualité. Au programme des œuvres de César Franck, Massenet, G. Fauré etc. Tous les exécutants sont à féliciter pour les progrès réalisés, M. le curé, ainsi que M. Bucher, maire ont tenu à remercier M. Monlotte, président de la F. M. V. du choix et de la qualité des morceaux exécutés le matin à l'église.

SENONES. — Sous la direction de M. Demoulin, l'Harmonie Municipale prêtait son concours à la messe en l'honneur de Sainte-Cécile. Des œuvres de Gluck, Beethoven, Haendel ainsi que des compositions de M. Demoulin étaient interprétées. L'assistance pouvait apprécier la qualité des exécutions. A l'issue de l'office un banquet réunissait musiciens et personnalités. Au dessert, M. Demoulin, retraça l'activité de la société au cours de l'année écoulée. Il félicita les élèves qui s'étaient distingués au dernier concours et leurs distribués leurs diplômes. Sept « Anciens » reçurent également leurs récompenses de la Fédération Musicale.

SAINTE-DIE. — L'Harmonie Municipale dirigée par M. Vogt, assistait à la messe en l'honneur de Sainte-Cécile. Au programme, Schubert, Haendel, Mozart.

A l'issue de l'office, nos musiciens se réunirent au banquet sous la présidence de M. le sous-préfet, ainsi que beaucoup de personnalités.

Au dessert, M. Vogt, présenta le bilan d'activité de la société et se déclara très satisfait de l'installation de l'école de musique nouvel-

lement créée. Fuls deux musiciens, MM. Petitdemanga et Guilot, recevaient des mains de M. le sous-préfet, la médaille des sociétés musicales et chorales pour vingt années de présence à l'Harmonie de Saint-Dié.

LE THILLOT. — Messe en musique en présence d'une assistance exceptionnelle l'Union Musicale du Thillot, sous la direction de M. Gerome, interpréta des œuvres de César Franck, Barat etc... A l'issue de l'office, personnalités et assistance participèrent à la cérémonie du souvenir. Et c'est réuni autour de M. le maire et du président que nos musiciens terminèrent cette fête autour d'un excellent repas.

LE VAL D'AJOI. — L'Harmonie Jeanne d'Arc fut à l'honneur et le programme musical très choisi pour la grand-messe donnait un parfait reflet de la qualité des divers exécutants. A l'issue de l'office, les musiciens, dirigés par M. Duval, remerciant le chef, M. Girardin, souffrant, défilèrent dans les rues de la ville avant d'assister à un repas amical; placé sous la présidence du maire, entouré d'un grand nombre de conseillers et personnalités.

Au dessert, M. le maire, remettait aux six élèves présentés au dernier concours, diplômes et récompenses. De leur côté, les anciens recevaient médailles et diplômes de la F. M. V.

M. le maire encourageait tous les musiciens à continuer leurs efforts pour le progrès de l'Art Musical et l'avenir de la société.

Si toutes les sociétés ne sont pas mentionnées ici, nous savons que partout la Sainte-Cécile fut à l'honneur. Toutes les manifestations musicales ont été une réussite et délectants et exécutants ont à féliciter.

Ant M VAN DERST
EINHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

" Arrangement Robert MARTIN "

Pour les cérémonies, anniversaires et toutes cérémonies du souvenir :

LE CHANT DES PARTISANS

(CHANT DE LA LIBÉRATION)

transcription nouvelle très facile de M. MONNIOTTE, conforme à l'œuvre originale de Maurice Druon et Joseph Kessel, musique de Anna Marly. Cet ouvrage peut être interprété par une musique seule ou avec adjonction de chant ad libitum.

NOS DERNIERES NOUVEAUTES SUR DES SUCCES ACTUELS

- La dernière valse, arrangement Robert MARTIN.
- Beer Barrel Polka, arrangement Laurent DELBECQ.
- Sous un seul flambeau, marche sur la chanson officielle des X^{es} Jeux Olympiques d'hiver - Grenoble 1968, arrangement Laurent DELBECQ.
- Granada, paso doble, arrangement Laurent DELBECQ.

et

L'IMPORTANT... C'EST BECAUD

fantaisie sur les célèbres chansons de Gilbert Bécaud : « L'important c'est la rose », « Le petit oiseau de toutes les couleurs », « Quand il est mort le poète ».

Arrangement Robert MARTIN

(Envoi des conducteurs en communication sur demande)

TOUS MORCEAUX IMPOSÉS DANS LES EXAMENS FÉDÉRAUX

LA METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE de Laurent DELBECQ et Roger GILET est parue.

Consultez cet ouvrage remarquable - Envoi en communication sur demande.

Éditions Robert MARTIN

71 - CHARNAY-LES-MACON

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE GÉNÉRAL

N° 67 bis comprenant tous les prix T.V.A. comprise

est à votre disposition, demandez-le.

Merci de nous préciser le nom de votre Société et les fonctions que vous y exercez.

POUR VOS PROCHAINES SORTIES PENSEZ A LA PRÉSENTATION DE VOTRE SOCIÉTÉ

et souvenez-vous que tous nos articles sont de première qualité.

Nous pouvons fournir tout ce qui concerne l'habillement et l'équipement :

UNIFORMES - CASQUETTES - GANTS
FLAMMES - DRAPEAUX - BANNIÈRES et
TOUT POUR LES MAJORETTES

N'attendez pas. Pensez aux délais de fabrication.

ET N'OUBLIEZ PAS QUE
DE LA PETITE FLÛTE AU SOUBASSOPHONE
les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Macon (S.-et-L.)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE